

1968

+SSR



Société suisse de radiodiffusion  
et télévision

Annuaire 1968  
37<sup>e</sup> rapport

**+SSR**

---

# Collaborateurs de l'annuaire

## *Editeur*

Direction Générale SSR,  
Service de presse et de documentation

## *Rédaction*

Markus T. Drack

## *Présentation*

Rita Raetz

## *Documentation*

Hanni Marthaler

## *Couverture et dessins*

Jean Ducommun

## *Clichés*

Busag SA, Berne  
Schori Clichés, Berne

## *Imprimerie*

Fabag-Druck, Zurich

## *Photos*

Jürg Bernhardt, Berne  
Comet Photo SA, Zurich  
Foto Film Cortella  
Carl Haebler, Horgen  
Albert Krähenbühl, Genève  
Jean-Jacques Lagrange, Genève  
Candid Lang, Zurich  
Plandruckerei GD PTT, Berne  
Presse Diffusion, Lausanne  
Radio DRS, Studio de Radio Zurich  
Momino Schiess, St-Gall  
Photo Schönwetter, Glaris  
Walter Studer, Berne  
Télévision suisse alémanique, Zurich  
Télévision suisse romande, Genève  
Televisione svizzera italiana, Lugano  
Mario Tschabold, Steffisbourg

## *Indication des sources*

Les citations de la page 34 sont tirées de la plaquette de jubilé «Orchestre de la Suisse Romande, 1918–1968, un demi-siècle d'histoire».

Page 44: Laurens van der Post, «Journey into Russia», Penguin Book 2347, p. 156 s.  
Toutes les autres citations sont mentionnées dans le texte-même.

*La page de couverture* de l'annuaire présente un exemple de dessin conçu pour la télévision, c'est-à-dire un «still» (un fragment) d'une étude consacrée à l'indicatif de la télévision en couleur. Charlotte Guidi, Chef-dessinatrice de la Télévision suisse alémanique et rhéto-romane, en est l'auteur.

# Table des matières

## *Première partie*

Rapport sur l'exercice 1967	André Guinand	5
Climats nouveaux	Marcel Bezençon	9
La Suisse à l'heure des satellites de communication	Eduard Haas	11
Des chaînes d'émissions pour des chaînes d'auditeurs	Jean-Pierre Méroz	14
La Télévision suisse au moment de la couleur	René Schenker	17
Chroniques d'information économique à la radio	Friedrich Salzmänn	19
Le samedi, sur le coup d'une heure	Cedric Dumont	22
Autoritratto testuale	Felice Felippini	25
L'Orchestre de la Suisse Romande fête son cinquantenaire		34
Le Diorama face à l'évolution des moyens de masse	Roger Aubert	35
La dernière campagne de Robert Kennedy, vue par la Télévision romande		
Seulement 55 minutes d'émission en direct	Jean Dumur	37
Nouvelle voie du Service suisse des ondes courtes	Hans O. Staub	39
Messagers musicaux suisses – créateurs de bonne volonté internationale	Joël Curchod	42
Lavori in corso		
L'Office des programmes de Coire	Lance Tschannen	43
Lettre à un jeune speaker	Grytzko Mascioni	46
D'une Chaîne radiophonique	Tista Murk	49
L'information sur le plan national	Hans Haeser	51
Le sondage d'opinion publique 1968 de la SSR	Paul Vallotton	53
Chronique 1967 de la SSR	Max Bolliger	55
	Markus T. Drack	59
		74

## *Deuxième partie*

Les finances	Domenic Carl	3
Comptes 1967		12
Budgets 1968		29
Statistiques des auditeurs et des programmes radio		42
Statistiques des téléspectateurs et des programmes TV		46
Société suisse de radiodiffusion et télévision (organes de la SSR)		50

## L'annuaire 1968 de la SSR

L'institution qui publie un annuaire en arrive fatalement à se présenter elle-même, surtout si les auteurs qui y collaborent se recrutent dans les secteurs d'activité les plus divers; ainsi en va-t-il pour la Société suisse de radiodiffusion et télévision.

Nous avons voulu tenter cette fois-ci de considérer un peu à distance notre propre activité, pour en faire une sorte d'autocritique assaisonnée d'une pointe d'ironie à notre propre adresse, même si elle est voilée! La SSR est ainsi reflétée dans son annuaire comme en un miroir à facettes, incomplet peut-être mais très révélateur de la gamme d'individualités qui se peut rencontrer dans une institution trop souvent suspectée de nivellement et d'uniformité.

Du monologue au dialogue, la forme de présentation s'est ouverte. Au gré des rapports, des interviews et reportages, à travers les commentaires et la documentation, les enquêtes et les anecdotes, on voit se dessiner — bien que timide encore — un véritable dialogue d'atelier.

Les opinions émises par la radio et la télévision ne se prétendent pas apodictiques et définitives. Elles ne veulent être que des invites discrètes, mais souvent renouvelées, à la réflexion, une incitation au dialogue.

# Rapport sur l'exercice 1967

M<sup>e</sup> André Guinand, Président central de la SSR

Le domaine de la Radio et de la Télévision est aujourd'hui l'un des plus importants de la formation de l'esprit humain. C'est aussi là que les opinions les plus diverses se manifestent et ces disciplines n'échappent pas à la contestation.

Plus que jamais on se rend compte de l'emprise que radio et télévision ont sur l'humanité entière, sur la formation de l'opinion, sur l'orientation des esprits. D'où la nécessité, pour ceux qui doivent les conduire, d'une conception générale et d'objectifs déterminés. S'il fallait les définir sur le plan suisse, on pourrait les résumer comme suit:

1. Assumer une diffusion radiophonique et télévisée qui retienne l'attention, qui captive, tout en gardant un niveau moral et culturel élevé.
2. Donner une information objective sur ce qui se passe et contribuer à la stabilité politique, sociale et économique de notre pays, tout en permettant aux opinions les plus diverses de se faire entendre.
3. Donner l'occasion aux gouvernements et aux parlements fédéraux et cantonaux de faire connaître leurs idées, leurs travaux, permettre aux institutions de la Confédération et des cantons d'être connues du grand public.
4. Entretenir un contact très large avec les auditeurs et téléspectateurs en tenant compte de leurs avis, de leurs suggestions et de leurs critiques, encourager dans ce sens les sociétés et groupements d'auditeurs et de téléspectateurs en les invitant à participer à la vie de notre institution.
5. Assurer une diffusion à l'étranger qui maintienne un lien avec les colonies suisses et fasse aussi connaître et apprécier notre pays à l'extérieur.
6. Collaborer avec le personnel de notre société, veiller à ses progrès, préparer la relève en organisant des cours de formation et de perfectionnement.
7. Avoir avec les autres institutions du pays qui contribuent à la formation de l'opinion publique, notamment la presse, des rapports réguliers et positifs, de façon à coordonner l'information.

Examinons brièvement ce qui a été fait dans ce sens depuis plusieurs années, notamment en 1967 et au début de 1968.

La réalisation de trois chaînes de radio (en comptant les programmes sur OC pour l'étranger) a été un grand pas en avant qui nous a permis d'améliorer l'information, de développer la musique, d'assurer des émissions culturelles de valeur, enfin de per-

mettre aux cantons et aux régions de se faire entendre. La création de trois chaînes de télévision va donner un nouvel essor aux émissions télévisées et offrir aux téléspectateurs une sélection des autres programmes suisses et des programmes étrangers de valeur.

Par la multiplication des bulletins d'information radiophoniques, des exposés et tables rondes à la télévision, le public a gagné une vue d'ensemble permanente sur la situation en Suisse et à l'étranger. Ce progrès a été bien noté et apprécié de nos abonnés.

La liaison entre gouvernement et parlement et notre société s'est établie sans qu'aucune pression n'ait jamais été exercée. Cette grande liberté dont jouissent chez nous la radio et la télévision, et qui nous paraît aller de soi, n'est cependant pas le privilège de tous les pays d'Europe. Des contacts réguliers ont lieu avec les groupes parlementaires, les partis politiques et les cantons ont aussi voix au chapitre de l'information.

Les liens entre les autorités du pays et des cantons et la population s'en sont trouvés heureusement renforcés. En 1967, nous avons réalisé, dans le cadre des élections aux Chambres fédérales, des émissions radio et TV qui ont suscité quelques critiques mais ont été généralement bien accueillies.

Da ist zum ersten die Tatsache festzuhalten, dass die Massenmedien Radio und Television, die heuer mit System und Einsatz sich in die politische Willensbildung des Wahlvolkes einschalten, erstmals ihre Chance nutzen, der politischen Lethargie entgegenzuwirken und den Bürger am Urnengang zu interessieren.

*Rheintaler Volksfreund, 21.10.67*

On peut effectivement affirmer que les cinq émissions de la TV et les trois de la radio ont incontestablement apporté quelque chose à l'électeur de la Suisse romande...

*Nouvelliste du Rhône, 27.10.67*

L'impostazione data dalla radio-televisione ai dibattiti non è stata molto felice e gli sforzi spiegati dall'eccellente moderatore sono risultati spesso vani davanti all'ostinata intenzione di troppi candidati di servirsi dei grandi mezzi di comunicazione come d'una tribuna comiziale anziché come d'un canale di formazione e informazione degli elettori...

*Illustrazione Ticinese, 21.1.68*

Les associations d'auditeurs et de téléspectateurs sont pour nous un sujet de satisfaction. Ces groupements nous fournissent des renseignements, des statistiques, des critiques et suggestions dont nous tenons compte pour améliorer nos émissions, voire en créer de nouvelles.

Le service des ondes courtes a accompli sa tâche dans le domaine international avec une pleine efficacité. Preuve en soit l'abondant courrier reçu de l'étranger, tant des colonies suisses que d'auditeurs isolés.

Nous avons pu signer en mai 1968 avec le personnel de notre société un contrat collectif qui assure jusqu'en 1974 la paix du travail. Le fait de pouvoir sceller un tel accord au moment où soufflait à travers l'Europe, spécialement dans les milieux de la radio et de la télévision, un vent de grève et de contestation, dit bien l'entente qui règne entre organes dirigeants et personnel de notre société. Nous pouvons nous féliciter de ce bon état d'esprit comme du zèle et de la qualité de notre personnel. Des cours de formation et de perfectionnement de nos collaborateurs ont eu lieu et avec succès. Citons celui de la télévision suisse romande qui a été reconnu comme un modèle du genre. La SSR a en outre été chargée par l'Union européenne de radiodiffusion d'organiser un séminaire de formation internationale pour la téléscolaire; ce séminaire s'est déroulé à Bâle.

Nous cultivons aussi des rapports harmonieux avec les autres institutions qui forment l'opinion publique, notamment l'Association suisse de la presse, dont nombreux sont les membres qui travaillent accessoirement dans nos studios; la Société suisse des éditeurs de journaux, avec nous responsable de la Société pour la publicité à la télévision, et l'Agence télégraphique suisse qui nous compte au nombre de ses abonnés. Nous tentons ainsi de renforcer la collaboration tant souhaitable entre presse et radio-télévision.

Cordiales sont aussi nos relations avec les institutions culturelles, particulièrement avec la fondation Pro Helvetia et l'Unesco; le président de la commission suisse pour l'Unesco, M. Ernst Boerlin, est en même temps président de la commission des programmes de la société régionale de langue allemande de la SSR.

Sur le plan international, nous avons fait un effort pour le développement culturel en

Afrique, en soutenant la Fondation pour la Promotion technique accélérée, que préside M. Gérard Bauer, président de la Fédération horlogère. La SSR est représentée dans cette fondation par son ancien président, M. Hans Oprecht.

Les comptes que nous vous présentons ont un intérêt parce qu'ils prouvent la bonne marche et la santé financière de notre société, malgré des moyens et un effectif du personnel modestes si on les compare à ceux d'autres pays d'Europe qui n'ont pourtant pas notre problème des quatre langues. Quelques événements particuliers méritent d'être signalés:

A la demande du Conseil fédéral, nous avons donné notre avis sur le projet d'article constitutionnel relatif à la radio-télévision. La commission juridique amplifiée, présidée d'abord par M. Antoine Favre, juge fédéral, et ensuite par M. Ettore Tenchio, conseiller national, a été saisie de cette question par le comité central. L'avis de droit obtenu du juge fédéral Favre a été, après étude, transmis au Département fédéral compétent.

A l'occasion de la Rose d'Or de Montreux et à l'initiative de la Direction des Télégraphes, Téléphones et Radio des PTT, des émissions en couleurs ont été faites, à titre d'essai, et transmises de l'émetteur de la Dôle à Montreux. Elles ont permis de mettre en parallèle les différents systèmes d'émissions de télévision en service dans le monde et ont constitué une attraction de premier plan.

Le Conseil Fédéral ayant opté pour le système PAL en matière de télévision en couleur nous avons entrepris, en collaboration avec les PTT, des recherches et des démarches afin d'assurer aux téléspectateurs de langue française la réception du système SECAM qui est celui de la France. Il semble que ce soit possible avec des appareils qui auront les deux définitions et moyennant une augmentation de prix minime. Nous pensons que l'an prochain déjà, des appareils de cette nature pourront être vendus en Suisse.

La campagne de détection des auditeurs et téléspectateurs clandestins organisée par la SSR avec le concours des PTT, a été un plein succès et a augmenté nos recettes.

Au cours de diverses conférences de presse, le directeur général a renseigné la presse et le public sur le plan de développement de nos émissions et les questions importantes

que nous devons traiter, notamment l'amplification des chaînes de radio et de télévision et la réception par satellite; elles ont eu une bonne audience dans toute la presse.

Des mutations sont intervenues au comité central: M. Hermann Hauswirth, président de la RFG de Bâle, a remplacé M. Stambach, décédé, comme représentant de cette société-membre;

M. Antoine Favre, juge fédéral, qui a atteint la limite d'âge, a donné sa démission et a été remplacé par M. Marius Lampert, Conseiller d'Etat en Valais et Conseiller aux Etats. Il convient de remercier particulièrement M. Antoine Favre pour le grand travail qu'il a fourni dans notre société comme président de la commission juridique et membre du Conseil de Fondation de la caisse de pension du personnel. Juriste accompli, M. Favre a toujours été pour notre Société un conseiller sûr et clairvoyant.

A la suite de «l'échange de portefeuilles» décidé à fin 1967 par le Conseil fédéral,

c'est M. Roger Bonvin qui, depuis le 1<sup>er</sup> juin 1968, dirige le Département des transports et communications et de l'énergie et fonctionne au nom du Conseil fédéral comme autorité de surveillance de notre société. Nous devons exprimer à son prédécesseur en charge, M. Rudolf Gnaegi, notre reconnaissance pour l'aide efficace qu'il a apportée à la SSR. Avec un tact absolu et sans jamais exercer nulle pression, il a facilité notre tâche et assuré entre les PTT et la SSR une collaboration parfaite.

Nous sommes heureux de pouvoir, par l'intermédiaire de M. Roger Bonvin, maintenir nos bons rapports avec le Conseil fédéral.

Disons pour terminer que le travail de nos producteurs suisses a fait l'objet de nombreuses récompenses internationales.

En concluant ce rapport, nous voulons souhaiter que malgré les imperfections et les écueils inévitables, le travail de la SSR progresse au rythme actuel et dans l'enthousiasme, dans l'intérêt bien compris du public-roi.

### Récompenses internationales en 1967

Mention spéciale du jury du 7<sup>e</sup> Festival international de télévision de Monte Carlo, 31. 1. au 11. 2. 67

Grand Prix International du Disque, de l'Académie Charles Gros, Paris, 9. 3. 67

Prix (pour le meilleur reportage en direct) du 3<sup>e</sup> Concours international du reportage d'actualité réalisé en direct, Cannes, 4. au 7. 5. 67

Prix pour la meilleure présentatrice de l'année au 4<sup>e</sup> «Europremio TV» de la ville de Venise, 29. 5. 67

Grand Prix Paul Gilson à l'occasion de la 32<sup>e</sup> assemblée de la Communauté radio-phonique des programmes de langue française à Montréal, 15. 6. 67

Prix international de journalisme, Rome, 13. 11. 67

*Télévision suisse romande*, pour le film «La dame d'outre nulle part» de Jean-Louis Roncoroni, d'après une nouvelle de Georges Langelaan. Réalisation: Jean-Jacques Lagrange

*Télévision suisse romande*, pour «Paroles de Romandie», dans la catégorie «in memoriam»

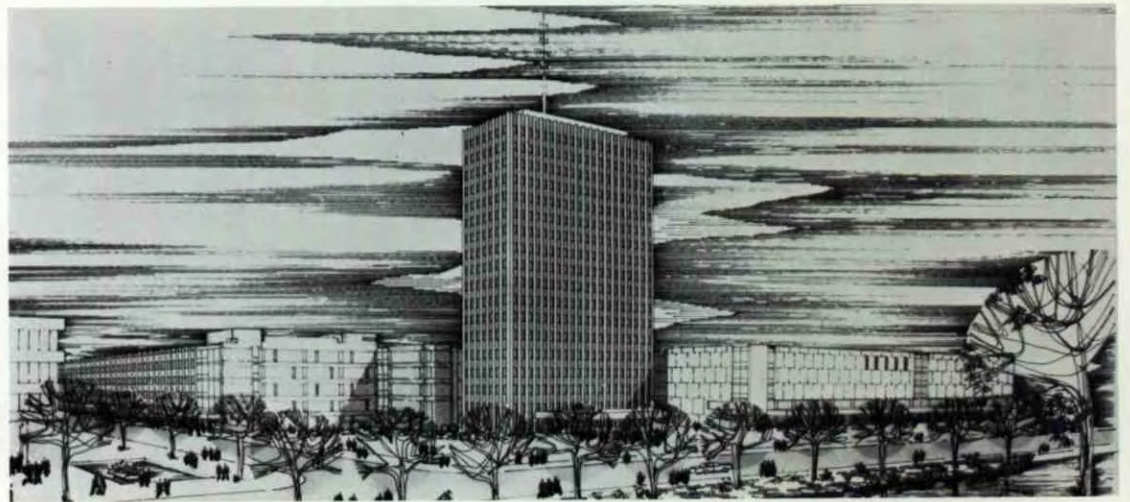
*Télévision suisse alémanique et rhéto-romane*, pour l'émission «Praktische Medizin – Aus der Arbeit des fliegerärztlichen Dienstes». Réalisation: Walter Plüss. Reporter: Hermann Weber

*Mascia Cantoni*, présentatrice de la Télévision suisse italienne

*Radio suisse romande*, pour «Paroles et musique». Texte: Samuel Becket; musique: Arie Dzierlatka. Avec le concours de l'OSR sous la direction de Jean-Marie Auberson. Enregistrement: Pierre Walder et Claude de Coulon

*Paul Vallotton*, directeur du studio de radio-diffusion à Lausanne, pour une émission diffusée dans le cadre de la Chaîne du Bonheur internationale, à Pâques 1963, ayant pour thème la faim dans le monde. Réalisation: Paul Daniel, Jean-Pierre Goretta et Georges Zottola.





La Télévision suisse, 11 ans après son début officiel, ne loge toujours encore pas dans ses propres murs. Actuellement, les studios de Zurich (en haut), de Genève (au milieu) et de Lugano sont en construction. Mais la Radio, elle aussi, s'agrandit: le nouveau bâtiment du studio de radiodiffusion à Zurich (en bas) sera prêt pour le début de 1969

## Climats nouveaux

Marcel Bezençon, Directeur général de la SSR

Il ne s'agit plus de parler aujourd'hui de la «réorganisation de la SSR» qui a agité jadis les opinions pendant plusieurs années. Mais peut-être n'est-il pas vain d'en relever les avantages confirmés d'une courte expérience. Se souvient-on encore que les neuf sociétés-membres, il y a quatre ans seulement, ne s'occupaient que de la radio et ne traitaient de la télévision que par délégation? La compétition résidait trop souvent en une lutte entre studios d'une même région, qui voulaient oublier parfois qu'ils étaient complémentaires sur l'antenne; l'information, cet atout de la radio, était étriquée, la collaboration était l'objet de longues discussions qui aboutissaient souvent à des compromis coûteux. Une sorte de byzantinisme se mettait à toute initiative et pourrissait un système dont la structure, justifiée jusqu'à la dernière guerre, devint peu à peu un frein à tout développement normal et sain. Même l'évolution de la télévision suisse faillit en être arrêtée.

Le climat a changé.

La grande activité des trois sociétés régionales, créées en novembre 1964, les responsabilités qui sont les leurs aussi bien en radio qu'en télévision ont établi un équilibre fédéraliste que les humeurs de prestige ne compromettent plus guère. Les commissions de programmes, elles aussi, en sont sorties régénérées, alors qu'il arrivait autrefois qu'on doutât de leur utilité. Les problèmes difficiles et de plus en plus nombreux que la SSR doit résoudre ne sont plus l'affaire de quelques-uns, mais de tous. Et s'il existe peut-être encore, ici ou là un relent de nostalgie de l'état ancien chez quelques routiniers, il ne rend que plus apparents les principes d'évolution qui sont le fondement de la constitution nouvelle de la SSR.

Cela ne saurait signifier que la radio et la télévision soient débarrassées de leurs soucis. L'une et l'autre sont prises dans le tourbillon d'une perpétuelle adaptation à une société qui se transforme elle-même et pose ses exigences successives avec une rapidité qui ne permet guère le repos ni l'auto-satisfaction. Dans ce domaine, les réussites sont plus courtes dans le souvenir que les échecs; comme si la radio et la télévision étaient toujours mises en péril par la moindre accoutumance.

La co-existence de la radio et de la télévision impose une vigilance accrue. En effet, l'un et l'autre de ces moyens d'expression se différencient de plus en plus – ce qui est heureux – tout en devant s'ignorer réci-

proquement de moins en moins. Il convient de les conduire vers une harmonie qui justifie leur nécessité d'être, en une concurrence aux contours précis. L'accès à un tel aboutissement ne peut se faire qu'avec le temps. N'oublions pas que le nombre des abonnés à la radio dépasse encore de plus de sept cent mille unités celui des téléspectateurs payants. Les objectifs, cependant, sont mis en place; ce sont notamment l'information – qui doit être à la radio de plus en plus fréquente et précise, directe quand c'est possible – ainsi que la musique sous toutes ses formes. Il ne s'agit pas d'une simplification mais d'une épuration programmatique progressive. On aura remarqué, par exemple, l'importance sans cesse grandissante que la radio donne aux événements et à la politique suisses, devoir que l'ancienne structure, fondée sur une dispersion sans régie, rendait malaisé.

Etre actuel – donc servir – c'est mettre le micro au centre des préoccupations du public. Telle est une des voies principales où la radio s'engage, doit s'engager de plus en plus. Cette tâche l'oblige cependant à vérifier sans cesse l'honnêteté de ses sources d'information et de ses dires. Fâcheusement cependant, la radio doit se soumettre, tout en se renouvelant, à une grande prudence financière. Le nombre des auditeurs plafonne alors que tout renchérit; problème que la SSR étudie et qui pour l'heure crée des inquiétudes dans les studios de radio, dont le financement se fait en un régime séparé de la télévision, en vertu du slogan: «Keinen Radiofranken für das Fernsehen!», proclamé égoïstement il y a quatorze ans, lors d'une assemblée générale, dans un enthousiasme myope.

La télévision suisse, elle, a atteint son millionième abonné. Elle marche au rythme accéléré du progrès technique. Ce qui fait sa ferveur et ses soucis. Oublierait-on qu'elle n'est pas encore dans ses meubles? En Suisse italienne, un ancien hangar des trams l'abrite; à Bellevue, les lieux sont si exigus, malcommodes et inconfortables qu'on s'étonne de la production qu'on réussit néanmoins à en sortir; en Suisse romande, le cas est le même. Il faudra attendre encore deux à trois ans pour que la télévision puisse travailler dans des conditions normales. En même temps, elle ne peut se désintéresser de l'utilisation d'une deuxième et troisième chaînes, alors que l'approche d'une ère satellitaire régulière la préoccupe par la menace de ses éventuels conditionnements. Quant à la couleur...

On a entendu dire que la SSR s'y était mise trop tôt; cela rappelle les sons de cloche alarmants qui retentissaient au temps où l'on parlait de créer une télévision suisse...

En vérité, tout retard à mi-course, en de tels domaines, fait naître le risque de ne plus participer au sprint, si l'on veut bien me permettre cette formule empruntée au langage sportif. Répétons-le: le développement de la couleur TV a été établi prudemment, par étapes calculées sur un plan financier à long terme. Le renvoi d'une telle innovation à de lointaines calendes n'aurait eu pour effet que d'inviter les amateurs de la couleur à délaisser notre télévision pour chercher plus d'agrément dans les programmes étrangers qui nous pénètrent. Qu'on le veuille ou non, il faut savoir se mettre sinon «dans le vent» du moins dans le temps, lorsque l'avenir de l'institution le commande. C'est aux téléspectateurs qui reçoivent des programmes en couleur d'en juger. La SSR s'informerait de leur opinion après une expérience plus longue.

D'ailleurs, c'est le programme qui importe. Notre télévision est heureuse de voir l'importance que la presse lui accorde; ce qui ne signifie pas que le journaliste soit toujours d'accord avec les programmeurs! On voudra bien reconnaître, peut-être, que c'est une prouesse d'égaliser parfois des organismes dix fois mieux argentés, établis dans des locaux ad hoc et disposant d'un «bassin d'alimentation» programmatique décuple du nôtre, alors même que ces institutions étrangères n'ont pas le devoir de faire quotidiennement des programmes en trois langues, voire quatre. Cette pluralité qui fait, malgré de pseudo-malaises, la force de notre pays et l'originalité de son destin, oblige aussi la radio-télévision suisse à disperser ses ressources financières, donc à affirmer sa présence dans des conditions particulièrement difficiles.

1<sup>er</sup> octobre 1968: Inauguration officielle de la télévision en couleur. M. Roger Bonvin, Conseiller fédéral (au milieu), chef du Département fédéral des transports et communications et de l'énergie, et M. Marcel Bezençon, directeur général de la SSR, à l'occasion de l'acte solennel d'inauguration au Studio de Bellerive à Zurich.



# La Suisse à l'heure des satellites de communication

*Edouard Haas, Directeur de la Télévision à la Direction générale SSR*

L'expansion rapide des liaisons entre les régions du globe très éloignées les unes des autres a conduit à la nécessité de disposer de satellites de télécommunication. Leur intérêt fondamental réside dans leur capacité de balayer de larges secteurs de la surface terrestre et de relier ainsi des points situés à des distances considérables. De plus, contrairement aux communications terrestres, le coût de la liaison par satellite ne varie pratiquement pas suivant la distance. Aussi, le système de télécommunication par satellite dont le prix de revient s'abaisse, devient-il de plus en plus compétitif avec les réseaux au sol.

Il n'est pas inutile de rappeler que l'on classe les satellites de télécommunication en trois catégories, selon qu'ils sont destinés à assurer les communications entre des points fixes, à assurer des émissions directes, ou à retransmettre des programmes radio-diffusés. Les satellites destinés aux communications de point à point doivent être en mesure de transmettre toutes sortes d'informations:

- messages téléphoniques et télégraphiques,
- fac-similés,
- données mécanographiques,
- échanges de programmes de radio et de télévision, etc.

Afin de réduire le plus possible la puissance nécessaire à ces satellites, il faut généralement disposer de stations réceptrices de grande dimension et très perfectionnées. En fait, il ne s'agit que d'une extension de la technique bien connue des relais radio, la seule innovation consistant dans la transmission intercontinentale des émissions télévisées. Cette différence mise à part, les satellites de ce type ne font qu'élargir, mais à une échelle gigantesque, les possibilités offertes par les systèmes terrestres, les faisceaux hertziens et les câbles souterrains ou sous-marins.

Les satellites de point à point ont fait l'objet d'études et d'expériences approfondies et sont parvenus au stade opérationnel, aux Etats-Unis avec EARLY BIRD, INTELSAT II, et en URSS avec MOLNYA.

Les satellites de radiodiffusion doivent être capables d'émettre directement des programmes radiotélévisés qui puissent être captés par des particuliers sur des récepteurs ordinaires munis d'un système spécial d'antenne ou de pré-amplification. Des satellites de ce type devant émettre des signaux avec une force suffisante, il sera indispensable d'accroître sensiblement leur puissance.

Entre ces deux extrêmes se situe toute une gamme possible de satellites de dimensions et de puissance intermédiaires dont les émissions pourraient être reçues par des stations terrestres d'importance moyenne par leur taille et leur complexité. On leur a donné le nom de satellites de distribution, parce qu'ils permettraient

- soit de distribuer directement des programmes à des stations d'émission de type classique installées au sol et qui les retransmettraient aux usagers,
- soit de les envoyer vers les antennes de stations réceptrices d'une complexité, d'une dimension et d'un coût modérés et qui les transmettraient aux utilisateurs par fil ou par un réseau strictement local de relais à faible puissance.

Le problème de la puissance est actuellement primordial dans la conception des satellites de radiodiffusion. Ils doivent être dotés d'une source d'énergie assez puissante pour que les signaux émis parviennent sur la terre avec une force telle qu'on puisse les capter sur des récepteurs ordinaires. Ce problème semble d'ailleurs être résolu. En effet, à la conférence des Nations Unies sur l'exploration et l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique qui s'est tenue à Vienne au mois d'août 1968, il a été dit que la capacité de réaliser des émissions en direct d'un satellite, développé sous la pression de considérations d'ordre défensif, existait déjà.

A la même conférence, lors de la discussion relative aux satellites de communication synchronisés pour les télécommunications nationales, régionales et internationales, l'URSS a proposé la création d'un système international de satellites de communication appelé INTERSPOUTNIC. Toutes les nations signataires de l'accord seraient placées sur un même pied lors de la réalisation de ce système. Toutes auraient les mêmes droits et les mêmes devoirs. Chaque nation disposerait d'une voix, et les décisions seraient prises à une majorité des deux tiers. INTERSPOUTNIC est une proposition intéressante et très semblable, sous de nombreux aspects, au programme de l'INTELSAT (International Telecommunications Consortium).

Les 62 pays, dont la Suisse, qui ont jusqu'à présent signé les accords INTELSAT considèrent, apparemment, que ceux-ci sont compatibles avec les résolutions et les accords des Nations Unies concernant l'espace extra-atmosphérique. Les accords INTELSAT ne sont pas parfaits. Ce sont seulement des accords intérimaires qui

devront être révisés en 1969, et de nombreuses propositions ont déjà été présentées afin de rendre plus efficace et plus démocratique la structure de l'organisation. Il n'est pas exclu qu'un système mondial soit créé à partir d'une série de systèmes régionaux séparés et indépendants, coordonnés par le truchement d'un forum mondial, tel que l'Union Internationale des Télécommunications (UIT). La conférence de l'UIT de 1970 s'occupera vraisemblablement aussi de la question des fréquences pour les satellites synchronisés. Les satellites artificiels ne constituent pas en eux-mêmes de nouveaux moyens de communication, mais ils marquent un tournant dans l'histoire des communications entre les hommes par les dimensions entièrement nouvelles qu'ils leur donnent. Ils supprimeront peut-être les barrières naturelles qui empêchent les échanges culturels entre les peuples. Ils réduiront dans une large mesure les obstacles techniques à la libre circulation des informations. Les méthodes d'enseignement télévisé connaîtront un immense développement d'où naîtra l'évolution rapide du niveau de l'instruction.

A la conférence des Nations Unies sur l'exploration et l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique, beaucoup d'orateurs ont insisté sur l'importance des satellites pour la télévision scolaire. Ils ont relevé la nécessité de mettre au point et installer dès à présent les stations au sol, tout en aidant les pays en voie de développement à se familiariser avec l'enseignement télévisé au moyen des stations d'émission existantes ou d'émetteurs nouveaux.

Si les émissions directes de télévision scolaire se révélaient impraticables, c'est probablement la réception collective qui offrirait les perspectives les plus immédiates à l'emploi d'un satellite de télévision. Celui-ci, placé sur une orbite synchrone, pourrait transmettre des programmes susceptibles d'être captés directement par de grands centres scolaires ou par des collectivités. Il est incontestable que dans les pays en voie de développement la télévision éducative jouerait un rôle utile dans de nombreux domaines. Elle pourrait, en particulier,

1. apporter les avantages des moyens modernes de communications de masse à des régions qui manquent actuellement de réseaux terrestres de télécommunications ou de diffusion;
2. implanter des techniques modernes d'instruction dans des régions où les moyens

d'enseignement sont insuffisants ou inexistants;

3. favoriser le développement de la santé et de l'hygiène;
4. fournir des informations à des populations isolées ou sous-développées;
5. faciliter l'emploi d'une langue nationale unique dans des régions où existent plusieurs langues ou dialectes.

Une étude faite en 1966, à partir de données publiées, a tenté d'évaluer les frais de mise en place d'un système de télévision éducative par satellites dans divers pays. En Inde, l'exploitation des installations spatiales et terrestres coûterait 10,4 millions de dollars par an. Un effectif de 89 millions d'élèves étant prévu pour 1970, le coût annuel par élève s'élèverait donc à 0,12 dollars. Les chiffres s'établissent respectivement à 6,5 millions de dollars, 3 millions d'élèves, et 2,18 dollars par élève et par an dans le cas du Pérou.

En Europe, l'Union Européenne de Radiodiffusion (UER), établie à Genève, qui groupe toutes les sociétés de radiodiffusion et de télévision européennes – y compris la SSR – étudie depuis plusieurs années les problèmes que posent la diffusion, la distribution et les échanges de programmes par satellites de communication. Une commission technique a établi le projet d'un satellite acheté ou loué pour l'Eurovision, qui pourrait remplacer le réseau terrestre actuel de cette institution. En outre, elle a examiné quels seraient les avantages d'un satellite européen. Les calculs ont prouvé qu'un tel satellite serait moins onéreux que le système actuel. Ce dernier ne peut retransmettre qu'un seul programme à la fois, alors qu'un satellite

Pour les responsables de l'instruction publique, il s'agit avant tout d'examiner les effets que produira dans l'avenir, sur l'éducation et la culture, le développement des communications spatiales. Car dès le moment où ces communications auront toute leur ampleur, nous verrons déferler la vague des informations par l'image qui, de par leur nature, tendent à diminuer l'influence et la force d'impact de systèmes scolaires et d'institutions pédagogiques et culturelles du genre traditionnel.

*Edouard Haas*

à l'assemblée générale de la  
Commission nationale suisse  
pour l'UNESCO

de distribution permettrait la diffusion simultanée de deux programmes. De plus, vingt voies réservées aux commentaires en différentes langues pourraient être mises à la disposition de chacun des deux programmes diffusés. Les échanges augmenteraient de cette manière très rapidement. Aujourd'hui, il faut refuser des offres de l'Eurovision, le réseau étant surchargé. Il existe déjà un «news exchange» quotidien, facilitant l'information dans le cadre de l'Eurovision et depuis les autres continents. Mais un satellite ferait davantage. Ainsi, les correspondants suisses, établis dans toutes les capitales européennes et même mondiales, pourraient chaque jour, pendant deux minutes, nous transmettre leurs commentaires sur la situation étrangère. Les frais d'un satellite pourraient être répartis entre les pays de l'Eurovision selon le nombre des abonnés à la TV dans chaque pays. Un satellite de distribution serait un progrès de taille pour la télévision suisse, lui apportant un enrichissement des programmes que nous avons encore peine à réaliser pleinement aujourd'hui.

Le Conseil de l'Europe, pour sa part, a reconnu qu'en Europe l'emploi des communications spatiales pour l'éducation et la culture ouvrirait des perspectives considérables :

Il permettrait

a) de satisfaire les besoins éducatifs et culturels auxquels les institutions des systèmes éducatifs existants ne sont pas en mesure de répondre par les moyens traditionnels ;

b) d'étendre la réception d'un programme commun à des zones européennes qui en seraient par ailleurs privées ;

c) de conférer un rayonnement mondial à une culture véritablement européenne, qui pourrait s'inspirer des efforts de prospection qu'entreprend actuellement le Conseil de l'Europe sur l'homme et le milieu européen à présent et dans vingt ans.

La Suisse ne peut songer à posséder un satellite en propre. Elle a donc tout avantage à participer activement au programme spatial européen. C'est pourquoi la Société Suisse de Radiodiffusion et Télévision a d'ores et déjà prié le Conseil fédéral, autorité concédante, d'assurer une place à notre pays dans le cadre des études, des préparatifs et de la réalisation d'un système européen de communications par satellites.

La TV suisse a contribué dans une large mesure à l'échange de programmes avec l'étranger par le canal de l'Eurovision. En prenant sa part au programme spatial européen, ou même intercontinental, notre pays peut développer les bonnes relations entamées et garantir sa position dans cette conquête pacifique. Cette idée pourrait être poussée plus loin encore : Si l'échange international de programmes par satellites doit se dérouler de manière satisfaisante, il fonctionnera entre les différents systèmes de satellites d'Europe, d'Amérique et d'Extrême-Orient en passant par un centre de commutation et de coordination. Serait-ce téméraire de briguer pour la Suisse ce rôle de plaque tournante ?

Notre neutralité, notre tradition d'accueil pourraient être utiles à l'organisation d'un système mondial de transmission par satellites. Des craintes d'ordre financier ne devraient pas entraver notre élan pour une action courageuse en prévision d'un avenir qui a déjà commencé.

## Des chaînes d'émissions pour des chaînes d'auditeurs

Jean-Pierre Méroz, Directeur de la Radio suisse romande

L'idéal serait d'offrir à chaque auditeur en particulier ce qu'il souhaite entendre au moment où il le désire et comme il le veut.

Cela résume assez fidèlement les exigences des auditeurs, le rêve des responsables et l'impossibilité dans laquelle ils se trouvent d'atteindre cet idéal, proche de l'absolu.

ratifs de rapidité et de disponibilité auxquels elle doit répondre, ne serait-ce que pour servir l'information dans l'instantanéité? Tel est le problème.

Pour le résoudre, la plupart des organismes européens de radio ont créé des chaînes parallèles et spécialisées.



Le contact direct avec l'auditeur est malaisé. C'est l'une des particularités de la radio, que le dialogue avec l'auditeur doit être établi indirectement par le moyen des émissions. Voici quelques auditeurs suivant avec intérêt une discussion «visible» entre M. Walther Bringolf, conseiller national, et M. Hans-Peter Meng, Radio DRS, à l'occasion d'une entrevue au studio de démonstration de la «Fera» à Zurich.

Face à la Télévision, la Radio sonore a hérité d'un cadeau miracle, le transistor, qui engendre une radio mobile, itinérante, d'humeur baladeuse. La radio s'est ainsi découverte une fonction. Elle rend service, tient compagnie, informe, renseigne, divertit, voyage, lie auditivement le décor sonore aux heures de chacun.

Cependant, elle doit poursuivre sa vocation première, son rôle permanent de culture, d'enrichissement, d'expression, de poésie. La radio, c'est à la fois le plus grand journal d'information, un théâtre, un music-hall permanent, et une salle de concerts sans limites.

Comment concilier cette mission traditionnelle de la Radio sonore et les critères impé-

Dans les grands pays du monde, le schéma des chaînes repose en général sur les critères suivants:

Chaîne I: dite populaire, diffusant de l'information sur fond sonore de disques  
Chaîne II: culturelle et didactique  
Chaîne III: musicale

La situation particulière de notre pays nous a conduits à exploiter 6 chaînes, sans compter le Service suisse des ondes courtes. Ces chaînes se répartissent entre trois régions linguistiques. C'est un luxe nécessaire, résultant du fédéralisme.

Pour l'instant, d'ailleurs, il s'agit en fait d'une chaîne et demie par région, la deuxième chaîne ne diffusant aucun programme le

matin, sauf en Suisse romande où, depuis le début de l'année, des émissions sont présentées à titre expérimental en continuité le samedi et le dimanche, de 8 h à 23 h, dans la perspective du week-end.

#### *Une seconde chaîne mal connue*

On ne peut affirmer qu'elle soit inconnue, on ne peut dire qu'elle est méconnue. Mais les auditeurs les plus fidèles, et parmi eux les plus âgés, ne sont pas encore tous possesseurs de postes munis des bandes ultra-courtes. Il semble aussi que le succès de certains postes périphériques émettant sur ondes longues n'ait pas incité le public à l'acquisition généralisée de récepteurs capables de capter les émissions en modulation de fréquence.

Nous sommes paresseux... L'auditeur, le spectateur restent souvent passifs. Ils évitent de faire l'effort qui consisterait à changer de longueur d'ondes, à choisir préalablement leur programme de prédilection. Ils préfèrent souvent subir plutôt que de sélectionner en toute connaissance de cause. Mais ce n'est ni notre but, ni notre propos, de faire le procès de l'auditeur. Notre souhait consiste au contraire à le servir mieux, en lui offrant une gamme permanente d'émissions contrastées.

#### *Quelques solutions*

Des sondages faits récemment semblent indiquer que les auditeurs souhaitent, dans leur majorité, la complémentarité des chaînes. Ils désirent, si une chaîne présente une émission culturelle, trouver à la même heure sur l'autre chaîne un programme plus distrayant. Ce referendum nous enseigne que les auditeurs applaudissent à la simultanéité des émissions importantes à la même heure, sur chaque chaîne, de telle manière que leur choix ne se heurte pas à des horaires différenciés.

En Suisse romande, la situation technique se présente de la manière suivante:

Les deux programmes de la Radio suisse romande sont diffusés chacun par 14 émetteurs, travaillant dans la bande des ondes ultra-courtes, en modulation de fréquence. Ces deux réseaux F. M. couvrent pratiquement toute la Romandie, ainsi que les régions de Berne, Bâle et la zone française périphérique.

L'émetteur national suisse de Sottens, sur ondes moyennes, a une portée variable.

Pendant la journée, il couvre la Suisse romande, certaines régions de Suisse allemande et des pays limitrophes. En soirée, son champ d'action s'étend, selon les directions, de 300 à 500 km.

Il apparaît, selon ces critères, que nous pouvons disposer, en Suisse romande, de trois sources d'émission, en les combinant grâce à Sottens et aux deux réseaux OUC.

Si nous voulons rivaliser avec les radios des grands pays voisins, il s'agit pour nous de promouvoir à la fois une radio de service, fondée sur l'information, une radio artistique, faite de culture et de musique et, dans le même temps, d'assurer au-delà de nos frontières le rayonnement des richesses, des talents, des œuvres qui sont l'expression de notre pays.

Dans cette perspective, nous pouvons imaginer que l'un des réseaux transmettrait le programme A: information et animation, l'autre le programme B: musique et culture, alors que les émetteurs nationaux de Beromünster, Monte Ceneri et Sottens, en ondes moyennes, pourraient reprendre alternativement les émissions des programmes A et B, qu'il paraîtrait souhaitable de faire entendre à l'étranger.

Cette formule ferait disparaître la notion du second programme parfois dépréciative dans l'esprit du public et offrirait une distribution des émissions fondée non plus sur la bande des longueurs d'ondes, mais sur un choix entre les caractères locaux, régionaux et l'impact international des émissions.

Mais cette proposition, s'appuyant sur trois chaînes, n'est pour l'instant qu'une vue de l'esprit, de la «Zukunftsmusik». Pour l'appliquer dans son intégralité, il est nécessaire préalablement de disposer de deux chaînes en modulation de fréquence à part entière et de créer des habitudes d'écoute. Précisons qu'en l'occurrence il ne s'agit plus d'une question technique, mais bien d'un problème financier d'exploitation. Une autre solution pourrait être envisagée: celle appliquée généralement à l'étranger.

Pratiquement, elle nous conduirait:

1. à utiliser l'émetteur national de chaque région pour diffuser une radio de service, d'information et d'animation;
2. à placer sur la modulation de fréquence F 1, les émissions culturelles et éducatives de chaque région linguistique;
3. à réserver F 2 pour la diffusion d'un programme musical continu, d'un concert permanent sur l'ensemble de la Suisse.



Ce serait en fait le prolongement et peut-être la consécration du «Suisse-Musique» actuel, qui permettrait d'assurer sur l'ensemble de notre pays une véritable émission commune, capable de franchir sans difficulté la barrière des langues.

Quant aux deux programmes diffusés dans chaque région linguistique, leur spécification leur donnerait sans doute plus d'unité que ce n'est le cas actuellement, à la condition cependant de tenir compte des expériences faites à l'étranger, afin d'éviter une cassure du public en deux.

Il s'agit en l'occurrence d'une question de nuance, de sensibilité, de psychologie qui devrait nous conduire à mettre au point un dispositif fondé sur des émissions complémentaires, en ayant toujours présent à l'esprit le fait que nous avons un seul public, auquel nous offrons une gamme permanente d'émissions contrastées. Et c'est en fin de compte à notre avis plus dans le contraste que dans une spécification absolue que nous devrions, me semble-t-il, rechercher une solution helvétique, tenant compte de nos particularismes, de la diversité de nos régions et de nos moyens.

La possibilité d'établir des chaînes de programmes dépend, en particulier, des chaînes d'émetteurs disponibles. Les commissions paritaires PTT/SSR s'occupent au fur et à mesure des désirs et des possibilités des deux partenaires.

La station de Sool GL (à gauche) retransmet en OUC le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>e</sup> programme de la Radio suisse alémanique et sert également de relais au programme de la TV suisse alémanique.

La station de Leuk-Feschel (à droite) diffuse, en direction du Haut-Valais, le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>e</sup> programme de Radio DRS et, en direction du Bas-Valais, le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>e</sup> programme de la Radio suisse romande. Cette station sert également de réémetteur TV pour les programmes de Suisse alémanique et de Suisse romande.



## La Télévision suisse au moment de la couleur

*René Schenker, Directeur de la Télévision suisse romande*

Ces quelques propos ne prétendent pas être un tour d'horizon complet des divers aspects de l'introduction de la couleur dans les programmes TV de la SSR.

Laissons à la compétence des ingénieurs et spécialistes les problèmes techniques. Parlant en utilisateur des équipements-couleur, force nous est de déplorer une fois encore que les Européens n'aient pas réussi à s'entendre sur le choix d'un standard unique, ce qui aurait grandement facilité, non seulement les échanges de programmes en direct ou en différé, mais aussi les productions en commun des studios de télévision. L'existence de deux standards, SECAM pour la France, PAL pour la Suisse et la plupart des pays européens, complique la situation en créant des inégalités: les récepteurs-couleur proposés aux acheteurs en Suisse romande coûtent 50 à 80% plus cher que les récepteurs mono-standard PAL vendus au Tessin et en Suisse alémanique. Ce seul aspect – mais combien important – de l'introduction de la couleur sera un obstacle de taille pour la vente des récepteurs en Romandie.

*Que propose la Télévision suisse dès octobre 1968 et pendant la première année de diffusion en couleur?*

Chacune des trois chaînes suisses proposera en principe six à huit heures d'émissions en couleur par semaine. Les centres de production sont actuellement équipés pour la diffusion des films 16 mm. et 35 mm. et peuvent ainsi présenter des émissions enregistrées, provenant soit d'organismes de télévision, soit du marché international du film. De plus, les équipes-film de la télévision produisent aussi certaines émissions en couleur. Tant qu'ils ne disposent pas de cars de reportage-couleur et de studios dotés de caméras électroniques pour la couleur, les producteurs enregistreront certaines émissions sur pellicule 16 mm. Et c'est ainsi que l'on voit la grille des programmes s'enrichir progressivement d'émissions en couleur, dont chacune est signalisée en particulier à l'attention des spectateurs; c'est en couleur aussi que les speakerines présentent ces programmes, grâce à une caméra électronique.

La couleur n'avait pas fait son apparition que déjà des abonnés TV s'inquiétaient: Que

Voici quelques vues du studio-couleur installé à Montreux lors de la Rose d'or 1968. Si les installations techniques ressemblent aux appareils traditionnels, les différents contrôles deviennent plus nombreux qu'auparavant.



Avec la couleur, le réglage des prises de vue devient beaucoup plus compliqué. L'intensité et la répartition égale de la lumière prend alors une importance capitale. Voici des essais lors de la préparation d'une annonce.



recevrons-nous sur nos postes noir-blanc lorsque les images seront transmises en couleur? Problème complexe à certains égards. Les responsables des programmes de la télévision ne peuvent, sous prétexte de favoriser les débuts de la couleur, négliger les abonnés fidèles au noir/blanc à qui doit être garantie toujours la meilleure réception possible. Depuis plus d'une année déjà – les spectateurs s'en doutent-ils? – on diffuse du studio en couleur des films, des séries américaines notamment, que les spectateurs voient en noir et blanc. Chacun sait maintenant qu'un récepteur noir/blanc capte (en noir/blanc, cela va de soi) les émissions réalisées et diffusées en couleur, mais qu'il ne peut être transformé pour recevoir en couleur ces mêmes émissions. Pour suivre en couleur les programmes ad hoc qui seront diffusés six à huit heures par semaine, il faut donc acquérir un nouvel appareil captant les ondes de ces émetteurs qui peuvent transmettre indifféremment du noir/blanc et de la couleur.

Les premiers adeptes de la couleur en Suisse, qui auront assisté à ses débuts, ne manqueront pas d'en tirer d'intéressantes observations. Sans doute accorderont-ils leur préférence aux émissions réalisées en direct à l'aide de caméras électroniques. Ce sont jusqu'à présent les meilleures, qu'il s'agisse de reportages en extérieur ou d'émissions en studio. Les films de cinéma n'ont pas été conçus à l'origine pour être diffusés par la télévision et les équipements d'analyse et de reproduction des couleurs ne les restituent pas toujours fidèlement. Certes, nous sommes

encore au stade expérimental de la couleur et l'on peut attendre de rapides progrès, tant du côté de la production, assurée par les gens de télévision, que du côté de la réception. Ainsi peut-on escompter que les constructeurs parviendront, comme ce fut le cas pour la télévision en noir et blanc, à améliorer encore les qualités de réception de leurs appareils.

La durée des émissions-couleur de la Télévision suisse restera limitée pendant toute l'année 1969, jusqu'au moment où les producteurs et réalisateurs disposeront d'installations mobiles de reportage et de studios conçus pour la couleur. Mais les spectateurs suisses n'auront pas à se contenter des seules émissions destinées à leur région. Ils auront encore à leur portée les nombreuses diffusions en couleur offertes par des membres de l'Eurovision, et tout spécialement des émissions sportives. On peut dire que le sport a lancé la télévision en couleur en Europe. S'il est vrai qu'elle a débuté en France, en Allemagne et en Angleterre il y a plus d'une année déjà, il n'en reste pas moins que son départ en Europe a été marqué par les Jeux Olympiques de Grenoble et les Jeux d'été de Mexico. Qui a suivi en couleur ces joutes sportives et les a comparées avec les images en noir et blanc a pu se convaincre de la richesse et de l'animation que la couleur apporte à l'image. La télévision en couleur a un grand avenir. Nul doute qu'elle ne conquière d'ici quelques années, voire quelques mois, le public attaché au noir/blanc, tant elle est faite pour exprimer la réalité de la vie.

## Chroniques d'information économique à la radio

Friedrich Salzmann, Rédacteur, Département Information, Radio DRS

L'information économique à la radio a besoin d'être développée et de dépasser le niveau qu'elle a actuellement. Du point de vue purement théorique, il s'agit peut-être là d'un sujet propre à rebuter les auditeurs. Mais il suffirait de confirmer en eux l'expérience qui les a poussés à ranger les problèmes économiques parmi les sciences occultes. Un exemple banal et d'actualité de cet obscurantisme nous est fourni par la terminologie spécifique des problèmes de l'intégration. Qui peut se vanter – s'il n'est pas spécialiste en la matière – de comprendre ce charabia?

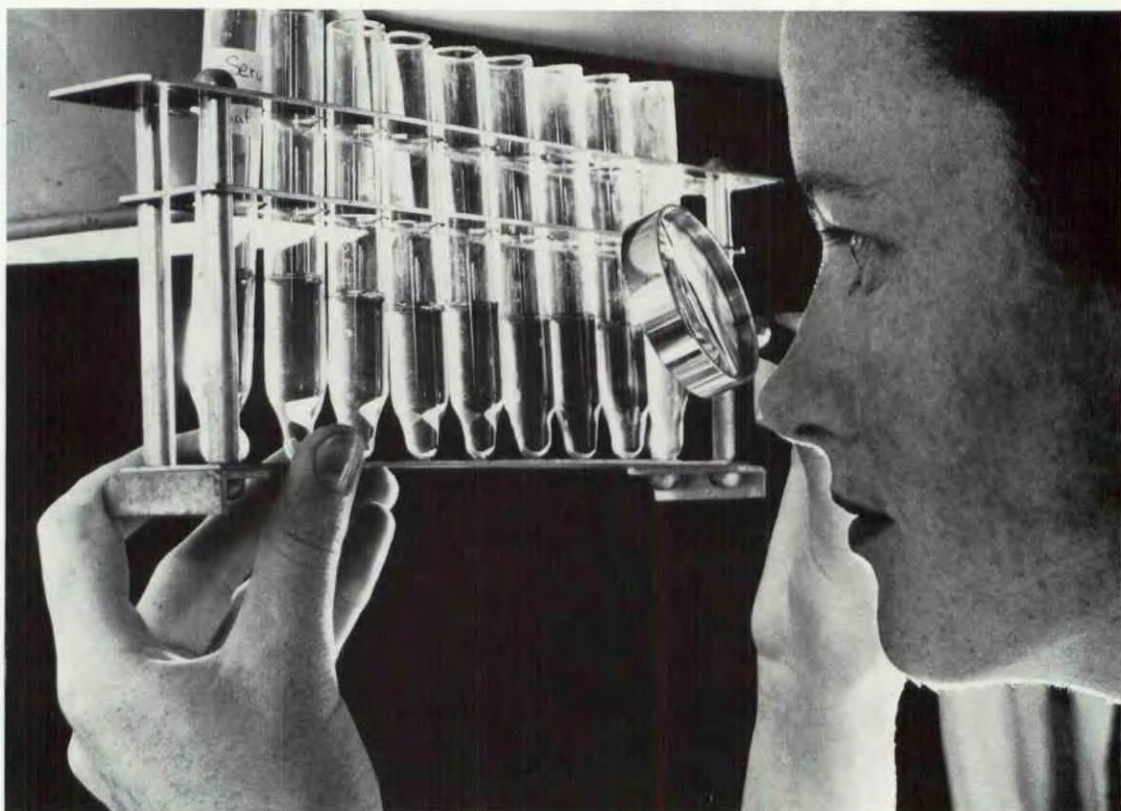
En règle générale, les économistes savent parfaitement combien leur domaine de recherches est compliqué. Mais cela ne les empêche pas pour autant d'exposer ce simple état de fait dans un langage impénétrable pour le citoyen qui jouit d'un niveau moyen d'instruction. Un professeur écrit: «Ainsi l'économie politique, après s'être défaite, lors de l'avènement du principe de la marge de profit, de toute question analytique cherchant à examiner en profondeur des faits de base de l'économie moderne, et après avoir voulu n'être à l'avenir qu'une doctrine à caractère pragmatique-catalectique des phénomènes empiriques, a fini par se priver elle-même de l'ensemble de ces phénomènes.» Dans le même journal, dont j'ai extrait cette citation, un autre professeur

donne de l'économie la définition suivante: «L'économie est la science qui étudie le comportement humain en tant que relation entre les buts poursuivis et des moyens restreints à rendement alternatif». Et ainsi de suite . . .

Les deux constatations sont probablement exactes. Cependant, des phrases dont le profane ne peut découvrir la signification qu'au prix d'un long et persévérant casse-tête, – et encore –, sont *absolument déplacées* à l'enseigne de l'information économique à la radio.

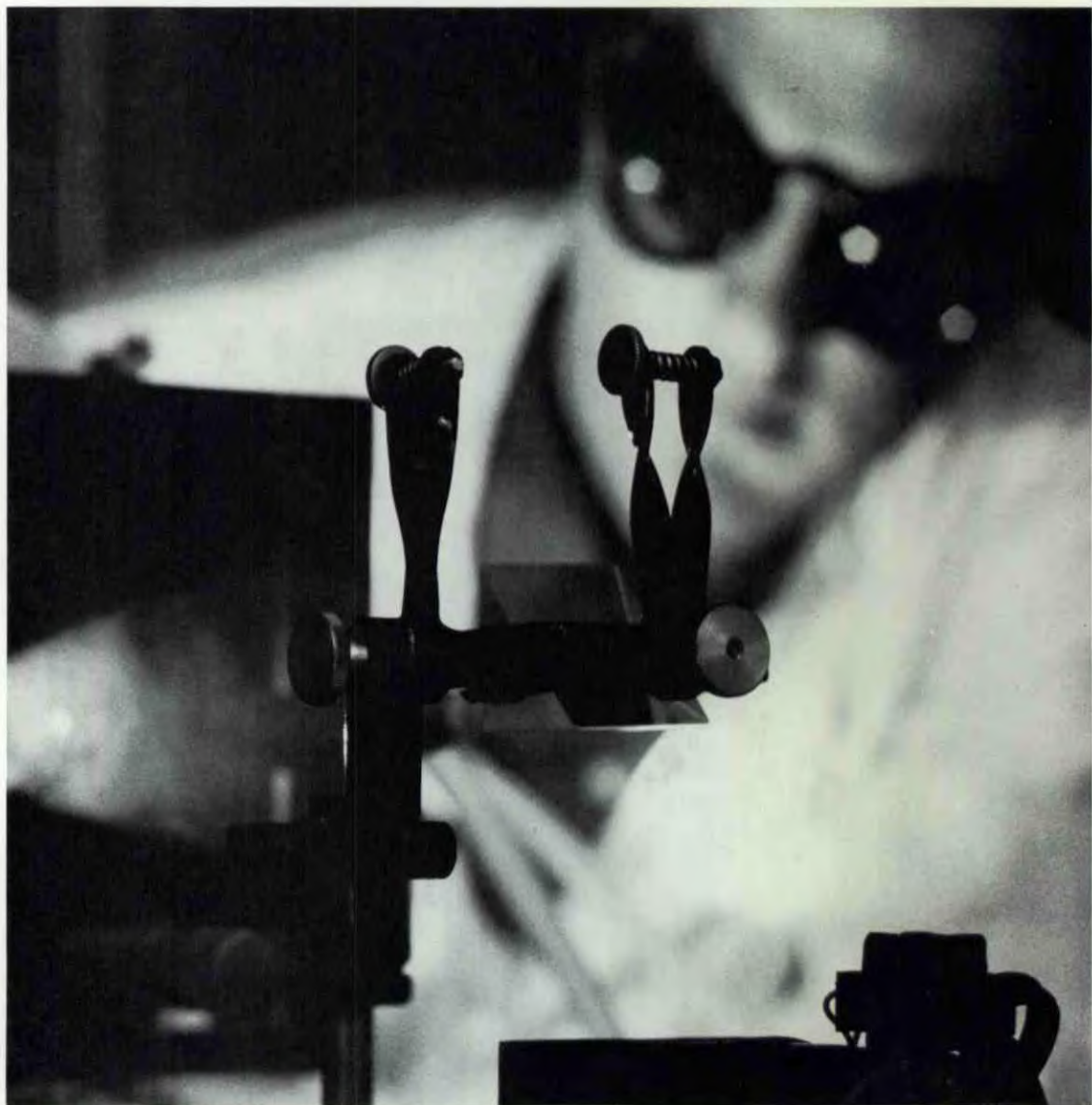
Il est indispensable d'essayer d'exprimer les faits compliqués d'une manière simplifiée, sans toutefois en altérer le sens. Mon maître à l'école de commerce à Zurich avait coutume de saluer sa classe en disant: «. . . Mes chers amis, l'économie, c'est l'offre et la demande: ni plus, ni moins. Pour le comptable, elle se résume dans les deux rubriques «doit» et «avoir», et pour l'homme de la rue dans la petite phrase «je devrais avoir . . .»».

Lorsqu'on veut expliquer des problèmes économiques à l'auditeur, il est une entrée en matière qui consiste à commencer par le domaine de ses propres besoins: chacun d'entre nous «devrait avoir . . .»; ainsi l'on devient, de par sa qualité de consommateur, un partenaire économique.



Le travail de précision est un facteur important pour la vie économique bien équilibrée de notre pays. Convaincre le public de cette nécessité est l'une des tâches importantes de nos émissions.

Le travail en laboratoire. Afin de rester dans la course, il est nécessaire de faire des travaux de recherches ininterrompus. La recherche est l'un des piliers de notre économie. L'importance des différents domaines économiques pour le bien de l'individu est fréquemment discuté au cours de nos émissions.



Il est notoire que l'exigence actuelle n'est plus d'être «pleinement conscient de la conjoncture», mais de faire preuve d'un «comportement conforme aux conditions du marché» en tant que consommateurs. Cette expression n'a pas la même signification pour tout le monde. Mais, sans aucun doute, on exige du consommateur des connaissances et un comportement qu'il ne peut avoir sans être informé en conséquence. De telles informations sont offertes à l'auditeur dans la rubrique «*Problèmes du consommateur*», diffusée deux fois par semaine depuis mai 1967. Il s'agit de communications sur la situation du marché, les différences de qualité entre produits comparables (tests), d'informations sur le procédé de congélation, sur les magasins «Discount», sur la législation concernant les denrées alimentaires. De même, les résultats de diverses

enquêtes, d'entretiens avec de jeunes ménages au sujet de leur budget, par exemple, sont commentés. Des jeunes mariés doivent répondre à des questions telles que «Pouvons-nous nous permettre l'achat d'une voiture?» ou «Les vacances en camping sont-elles réellement meilleur marché que les autres?» Cette même chronique retransmet aussi des discussions avec des experts: «Quel est le coût du crédit en blanc?», «La réclame renchérit-elle le standard de vie?», etc.

Le comportement du consommateur peut être qualifié de «conforme aux conditions du marché», lorsque celui-ci sait reconnaître les différences de qualité et de prix, et choisir dans l'abondance des produits en vente sur le marché ceux qui sont les plus avantageux pour lui. Nous sommes en

mesure de fournir au consommateur des conseils théoriquement susceptibles de lui être utiles; par exemple, en essayant de lui prouver de manière concluante que le meilleur produit n'est pas toujours le plus cher. Bien entendu, ceci exige parfois de nous livrer à quelques acrobaties pour respecter l'interdiction de faire de la publicité sur les ondes. Il est cependant tout à fait possible de donner des renseignements détaillés sur les critères pratiques dans le choix d'articles d'une branche déterminée, sans dénommer aucune marque. Jusqu'à présent, nous n'avons essayé aucun accroc sérieux au cours de nos performances sur cette corde raide. Le second but de ces émissions – qui est bien souvent le but principal – est d'élargir la mentalité du consommateur; il s'agit de lui faire dépasser le stade d'acheteur «égoïste», en lui montrant que la prospérité de l'ensemble de l'économie – dont font également partie les producteurs et les grossistes – joue un rôle essentiel dans la défense des intérêts du consommateur. Nous renonçons toutefois à montrer quoi que ce soit d'un doigt réprobateur.

L'auditeur étant consommateur par la force des choses, comme nous tous, il ne devrait pas être trop difficile de l'intéresser à ces émissions.

Dans la rubrique «*L'ABC de l'économie politique*», nous ne traitons pas le sujet en largeur, mais en profondeur. L'émission est hebdomadaire et ne dure que cinq minutes; on y explique différentes notions d'économie politique de même que certaines conceptions essentielles, en faisant sciemment appel au désir de s'instruire de l'auditeur. Nous avons pu trouver – non sans peine, d'ailleurs – des spécialistes qui se sentent à la hauteur de cette tâche et font preuve d'une grande compréhension.

En règle générale, un fait d'actualité nous fournit le sujet de base pour nos commentaires. Ainsi, par exemple, un économiste parla aux auditeurs, lors du début de la conférence sur le Vietnam, des diverses prises de position quant aux difficultés rencontrées par l'industrie américaine pour permuter la production adaptée aux temps de paix.

Il est certainement intéressant pour l'auditeur d'entendre l'avis de spécialistes en la matière sur la question «pourquoi et comment résoudre ce problème». Aucun risque d'être à court de sujets! Que l'on prenne en mains, par exemple, la page économique d'un quoti-

dien bien rédigé, et que l'on souligne tous les termes dont le sens nous échappe plus ou moins, ou tout à fait. Il y a des lacunes à combler... en se mettant à l'écoute de «*L'ABC de l'économie politique*», par exemple! En effet, cette émission veut informer, et ceci – c'est là le but que nous essayons d'atteindre – de telle manière que l'auditeur profane ne tourne pas le bouton «parce qu'il n'y comprend rien», ni l'auditeur spécialisé en économie parce qu'il vient d'entendre une faute énorme.

Une autre émission ne traitant que de problèmes économiques porte le titre «*L'homme et le travail*». L'auditeur y apprend les résultats de nos enquêtes dans des entreprises où employés et employeurs nous communiquent leurs expériences dans les domaines les plus divers. Il s'agit de questions telles que: prévention des accidents, réglementation des vacances, institutions de prévoyance sociale, ambiance de travail, droits de participation aux décisions prises par les supérieurs; de même, le problème de la formation professionnelle dans les divers secteurs industriels et autres revient toujours à l'ordre du jour. Il est à noter que dans cette rubrique, l'étroite collaboration des trois studios de la Suisse alémanique s'est avérée particulièrement fructueuse.

L'émission quotidienne «*La situation à la bourse*», enfin, dépasse toutes les prévisions faites à son sujet. Son succès prouve que, dans notre époque de haute conjoncture, de nombreux citoyens sont devenus attentifs aux possibilités d'investissement permettant d'éviter la dévaluation monétaire. Bien entendu, nous ne donnons pas de «tuyaux» pour des spéculations, et nous évitons ce que les journalistes de la bourse appellent des «informations qui créent des faits».

L'auditeur ne trouve pas des reflets de la vie économique dans ces émissions spécialisées seulement. L'économie et sa politique sont prises en considération dans les reportages sur les sessions fédérales, dans l'émission «*Panorama*» du samedi, dans «*L'écho du temps*» et diverses autres émissions également. *Ceci n'est de loin pas suffisant*, mais tout de même un progrès sur le passé.

En conclusion, il est donc parfaitement possible de réfuter la thèse soutenant que l'économie fait partie des sciences occultes. Mais ce n'est pas si facile...

## Le samedi, sur le coup d'une heure

*Cedric Dumont, Chef du Département des Variétés, Radio DRS*

J'ai dit quelques  
bonnes vérités à mon époque!  
Pietro Aretino

Des quelque 1 320 900 auditeurs que compte la radio suisse alémanique et rhétoromane, 1 320 885 savent ce qu'est le cabaret à la radio, si l'on en croit leurs lettres et leurs critiques. Les quinze autres, qui hésitent à l'affirmer, sont ceux-là même qui «font» du cabaret à la radio.

Il ne s'agit ni d'un magazine, ni d'une pièce radiophonique, ni d'une émission à confondre avec un cercle de discussions («table ronde») ou avec une soirée récréative, mais d'un programme qui tient un peu de tous ces éléments à la fois. Le cabaret doit dire ses quatre vérités à l'auditeur-type, sans que pour autant l'auditeur particulier en perde l'envie de rire; il doit, sans trop recourir à des compromis, pousser la plaisanterie jusqu'aux limites du malaise.

Le cabaret à la radio se distingue totalement du cabaret sur scène: en effet, le public de cabaret, lié aux acteurs par une certaine sensibilité et une certaine connivence, se trouve remplacé ici par des auditeurs isolés que leur susceptibilité peut pousser, dès le premier mot un peu trop direct, à tourner le bouton de leur poste de radio. Les cabarettistes de la radio doivent donc avoir des nerfs solides et n'être pas superstitieux. Lorsque l'émission atteint son comble ou même dépasse quelque peu certaines limites, ils ne doivent point sursauter... autrement dit, il faut prendre son courage à deux mains, avant que ne se produise l'orage qu'on se prépare à déchaîner!

Les eaux dormantes sont trompeuses... Le vendredi, l'auteur, le réalisateur et les autres responsables du texte mis au point, soumettent celui-ci à un ultime examen, pendant que les interprètes, les musiciens, les techniciens, l'opératrice et la script-girl attendent. C'est là ce que le profane nomme «censure»: on aplanit toutes les expressions qui pourraient prêter à malentendu et l'on vérifie les communiqués de presse dont usage a été fait. Ce faisant nous nous posons la question: nous sommes-nous exprimés assez clairement pour que l'on ne puisse nous imputer de sujétion, et assez vaguement pour que l'on ne puisse nous accuser d'être des démolisseurs? Ce sont là en effet les deux écueils auxquels nous devons faire très attention en pilotant notre embarcation d'humoristes: être écrasés par une pression massive des autorités – comme le prétendent

ceux qui croient tout mieux savoir –, ou que tout soit pour le mieux dans le meilleur des mondes – comme le pensent ceux qui «ne veulent pas le savoir».

En studio, les travaux préparatoires et les répétitions commencent, dans une atmosphère quelque peu fiévreuse; nous ne disposons plus maintenant de semaines pour nos préparations – comme c'était le cas lors de l'émission «Le Cornichon» –, mais d'heures seulement. On polycopie les manuscrits, on distribue les rôles, on lit les textes, on inscrit les observations de la régie, on met les bruitages au point, et l'on choisit les bandes musicales. Ensuite, répétitions de diction devant le micro, et dernières instructions: on retouche certains termes tirés du dialecte (les puristes de la langue ne comprennent pas toujours que la parodie respecte parfois les finesses stylistiques), on élimine certains objets du texte (impossible, par exemple, de faire boire au Barbier de Séville de la bière en boîte, car l'association des fabricants de bouteilles de Seldwyla protesterait à coup sûr...).

Certes, nous pouvons critiquer et railler bien des choses, mais nous devons également respecter certaines limites. Le Conseil fédéral (qui accomplit sa tâche de son mieux), les autorités (dont nous saperions l'autorité), les affaires militaires (dont nous ne voudrions pas disputer la raison d'être défensive), la politique extérieure (nous ne voulons pas mettre en question la neutralité helvétique), la politique intérieure (nous ne voulons pas favoriser le manque d'intérêt de nos auditeurs à son sujet), les corporations professionnelles (chacun remplit son devoir), la «vieille» génération (qui donne la mesure), et la turbulente nouvelle génération (qui compromet cette même mesure): voilà des sujets à ne traiter qu'en pesant chaque parole.

Notre critique doit être constructive, jamais blessante pour qui que ce soit. Comme le dit Tucholsky, «la satire est dans son essence profondément injuste; pour la mettre en évidence, la satire gonfle la vérité, et ne peut opérer que selon l'expression biblique «Que les justes souffrent avec les injustes».

La petite lampe rouge s'allume, l'enregistrement peut commencer. A plusieurs reprises, on l'interrompt pour reprendre un passage et l'améliorer, jusqu'à ce que le ton et l'expression soient parfaits. Chaque phrase doit mettre l'accent sur l'homme, et chaque plaisanterie sur l'engagement de celui qu'elle doit toucher, avant qu'il ne touche lui-même à son tour.



Les textes sont d'abord lus, puis commentés. De gauche à droite: Alfred Bruggmann, Werner Wollenberger, Peter W. Staub, Ruedi Walter.

Devant le micro de gauche à droite: Alfred Bruggmann, Peter W. Staub, Ruedi Walter, Cedric Dumont et Werner Wollenberger.







Attention, enregistrement! Au premier plan: Inigo Gallo, Ruedi Walter, Margrit Rainer, Cedric Dumont. A l'arrière-plan: Urs Eggenschwiler (technique), Alfred Bruggmann, Werner Wollenberger.

L'étape qui suit l'enregistrement est celle du «montage». On élimine de la bande magnétique les fautes de diction, et on lui ajoute des entrées en matières et des passages musicaux intermédiaires. Ensuite, on câble cette bande magnétique revue et corrigée au studio de service. Bien souvent, tout n'est au point que cinq minutes avant le début de l'émission. Le cœur de toute l'équipe bat, dans l'espoir que tout se déroule comme prévu. Comment l'auditeur réagira-t-il?

Tout est possible... En début de semaine, sur la table de travail du responsable de l'émission les lettres d'approbation et d'indignation s'accumulent, et les appels téléphoniques d'autorités et d'associations mises en cause par l'émission du samedi précédent se succèdent. Les lettres anonymes ont leur charme tout particulier: elles proviennent la plupart du temps d'auditeurs intolérants ou anxieux, qui déchargent leur bile dans des termes peu flatteurs.

Dès lors une question tout à fait valable se pose: à quoi bon tant d'efforts et d'énervements limités dans le temps à la poursuite de sujets peu réjouissants, dont les suites ne le sont pas plus? Parce que nous nous sen-

tons responsables dans une certaine mesure de ce qui se passe de nos jours, parce que nous ne pouvons «avalier» sans rien dire ce que notre époque nous offre et nous impose. Et comment mieux critiquer sa propre époque que par le moyen d'une joyeuse satire? Nous nous faisons un devoir de pousser les auditeurs à réfléchir et à prendre position, même si l'accomplissement de ce devoir n'est pas sans suite pour nous. Nous ne sommes pas invulnérables aux bévues, aux maladresses, aux grossièretés, et aux déraillements (souligner ce qui convient!). Cependant, tant qu'un abus de la censure ne se sera pas révélé plus dangereux qu'un abus de la liberté, nous pencherons pour ce dernier.

Non, nous n'avons pas l'intention de nous (caba)résigner, mais nous prions les auditeurs, auxquels nous avons peut-être une fois ou l'autre, par nos plaisanteries, fait passer le goût de la plaisanterie, de faire preuve d'indulgence à notre égard. Car — comme le disait Lichtenberg —, il est difficilement possible de porter le flambeau de la Vérité au travers de la foule, sans roussir la barbe de quelqu'un.

## Autoritratto testuale

Felice Filippini, capo dei programmi parlati, Radio della Svizzera italiana

Da molti anni negli ambienti letterari francesi e un pò in tutto il mondo si usa il tradizionale «Questionnaire Marcel Proust» (*il suo eroe preferito?, il suo sogno di felicità?, chi vorrebbe essere?, il suo colore prediletto?* ecc.) per ottenere da una certa personalità una sorta di gentile autoritratto, detto con colori virtù fiori sogni: quasi abbozzato con il rabesco della *mine de plomb* di un Giacometti.

Modificando le domande della tavola di Proust secondo i quesiti del nostro mestiere e della nostra passione, quest'anno la Radio della Svizzera italiana ha voluto essere presente in questo libro con un autoritratto guizzante, fatto delle predilezioni di alcuni dei suoi uomini (dal capo dei programmi alla sua segretaria, dal maestro del Coro a un'umile fedele ascoltatrice al disc-jockey a quello che dà fuori i soldi) e testimoniante, che è quello che conta, delle speranze di ciascuno intorno a una RSI ideale.

Come sono state concepite le domande? Felice Filippini dirige da 23 anni i programmi parlati di Monteceneri, con un interesse vivissimo anche per la musica: e sa troppo bene come per *fare programma* bisogna essere almeno in due: la Radio e i suoi ascoltatori, quelli che gli americani chiamerebbero *la bocca e l'orecchio*. Quindi ha provveduto a raccogliere i primi semplici interrogativi su cui lui e gli altri si chinano giornalmente (qual è l'ora d'ascolto per eccellenza?, e l'autore più radiofonico?, e il vizio peggiore al microfono?, ecc.) riservando la parte più chiara e curiosa alle domande che portano sull'essenza stessa del nostro meraviglioso giocattolo (la radio deve andare controcorrente? o quale «genere» rappresenta la nobiltà e la caratteristica specifica della radio? ecc.). L'ordine delle domande... Mille persone chiamate a disporre queste 32 secondo un certo ordine darebbero mille disposizioni diverse: la disposizione di Filippini (che ha sempre tracciato, e con tutti i mezzi, *ritratti*, di sé e degli altri, con la penna e il colore, con la macchina per scrivere o il magnetofono) vale come una delle mille possibili. Del resto, conta molto sul fatto che ciascun lettore cooperi a questo gioco di individuazioni – forse, di specchi. Che questa non sia un'inchiesta normativa di tipo Gallup è fin troppo evidente – eppure un «culturale» si rifiutò di rispondere affermando che il questionario è «poco sociologico». Ma si badi alla domanda numero 31, per esempio: nella sua drasticità apparentemente assurda nasconde un modo di lumeggiare un rapporto umano e sociale tra la radio accesa e le ombre, la moltitudine di ombre in

ascolto per rendere non solo completo ma addirittura possibile il colloquio.

Non si tratta nemmeno di un sondaggio di opinioni: ciò dovrebbe avvenire su larga scala e solo fra gli ascoltatori (caso mai si potrà rilevare come il mese più radiofonico venga collocato d'inverno da 7 interrogati, d'estate da 4 e in aprile da uno: o che alla domanda la radio deve andare controcorrente? troviamo 8 sì, 2 no e qualche risposta vaga: o ancora, laddove si chiede se sia o meno opportuno far udire la voce registrata di un defunto di rilievo, 8 sono per il sì e 4 per il no). Ma non ricaviamo conclusioni di questo genere, *orizzontali* nella tridimensionalità sospesa e innumerevole dell'abbozzo: poiché si tratta proprio di un abbozzo d'autoritratto, composto da dodici *tipi* che guidano la RSI, collaborano ai suoi programmi o anche solo si incontrano nei corridoi o al bar – convocati qui, ciascuno con il proprio pezzetto del puzzle, a far scaturire un volto complessivo davanti all'immaginazione del lettore.

Non tutti, è chiaro, hanno risposto con zelo obiettivo e letterale alle domande. Occorre dire che, a comporre un'immagine sfumata ma globale, contribuiscono in buona misura le invenzioni, i motti di spirito? (così come al questionario Proust i più intelligenti hanno risposto *l'amicizia* alla domanda *che cosa apprezzi di più nell'amicizia?*, e *vivo* alla domanda *come vorrei morire?*, qui qualcuno potrebbe, rispondere alla follemente impegnativa domanda *come vorrei la radio?* con un candido *come al 31 del mese*.)

Allegro ma non troppo: impertinente ma non dissomigliante alla modestia cronica del nostro portafogli-onorari). Non sappiamo fino a quale punto l'autoritratto testuale condotto alla maniera impressionista (quando intorno a noi ronzano i computers e i cervelli elettronici) sia somigliante: certo è che esso allude alla mentalità di chi lavora e ascolta, e, magari nelle sue contraddizioni, permetterà al lettore (speriamo stimolato e, perché no? divertito) di gettare uno sguardo nella casa della radio e fors'anche nei nostri cuori.

## Questionario

Afin de n'enlever aucun grain de sel à «l'enquête» réalisée par les collaborateurs de la Radio suisse italienne et lui garder toute son originalité, seul le questionnaire a été traduit.

- |    |   |  |
|----|---|--|
| 1  | La parola più radiofonica?  | Io   |
| 2  | La parola meno radiofonica?   | «Si ordina che»  |
| 3  | La musica più adatta alla radio?  | Tutta quella che ha <i>ritmo</i>   |
| 4  | La musica meno adatta alla radio?   | La prolissa  |
| 5  | La voce più radiogenica?  | Quella che parla   |
| 6  | La voce meno radiogenica?   | Quella che recita  |
| 7  | Qual è il rumore più radiofonico?   | Quello che somiglia alla propria sorgente  |
| 8  | E il meno radiofonico?  | Quello che non somiglia  |
| 9  | L'ora d'ascolto per eccellenza?   | Mani occupate e testa libera   |
| 10 | L'ora d'ascolto meno favorevole?  | Quando si sta parlando   |
| 11 | Qual è il mese dell'anno più radiofonico?   | Il più freddo  |
| 12 | Qual è il volume ideale per ascoltare la radio?   | La voce di chi confida un segreto  |
| 13 | Il personaggio storico più radiofonico?   | Don Chisciotte . . . come tutti i grandi pazzi   |
| 14 | Il personaggio storico meno radiofonico?  | De Sade. Per via della censura   |
| 15 | L'autore mondiale di ogni tempo più radiofonico?  | I greci, che scrivevamo <i>per radiocronache</i>   |
| 16 | E il meno radiofonico?  | Il migliore autore di radiodrammi  |
| 17 | Quale eroe di ogni tempo vorrei sentire intervistato dalla radio?   | Carlo Marx, <i>oggi</i>  |
| 18 | Di quale fatto umano di ogni tempo vorrei poter ascoltare la radiocronaca?                                      | Il discorso della montagna   |
| 19 | Qual è per me l'ascoltatore ideale?   | Quello che sta zitto   |
| 20 | E il peggior ascoltatore?   | Io. Patisco troppo   |
| 21 | Una parola per definire il miglior programma possibile:   | Migliore   |
| 22 | Le condizioni migliori per ascoltare la radio?  | Quando la radio sa e noi no  |
| 23 | Il vizio peggiore al microfono?   | L'ipocrisia  |
| 24 | Che qualità apprezza maggiormente nella radio?  | La testimonianza spassionata   |
| 25 | Che cosa sopprimerei alla radio:  | La radio, ovunque si sovrapponga alla vita   |
| 26 | La radio deve andare controcorrente?  | E chi vorrebbe finire in mare?   |
| 27 | Guida il suo pubblico, oppure l'accontenta?   | Accontenta un pubblico-pilota  |
| 28 | Un motto per la radio:  | Modo ideale per bere l'assenzio lo si fa poi lo si butta via così la radio sia fitta anche di minuti di silenzio |
| 29 | Quale genere radiofonico è atto, stilisticamente, a giustificare l'esistenza della radio?                       | Ci fa parlare immediatamente con i protagonisti  |
| 30 | Quando muore una personalità di riguardo, è opportuno far sentire la registrazione della sua voce?              | No, perché la radio svela la sua maggiore debolezza: l'artificio   |
| 31 | Che cosa accade se il cuoco delle onde consiglia (per errore) alle massaie di mettere del tritolo nell'arrosto? | La cucina salta in aria  |
| 32 | Se fossi padrone di una radio tutta mia, fatta di soli tre programmi al giorno, sceglierei:                     | Attualità ininterrotta, d'ogni genere, notizie e commenti soprattutto se impegnati; musica richieste . . . da me |

**E poi gli altri:****un Disc-Jockey**

- 1 Radio
- 2 Televisione
- 3 Scacciapensieri
- 4 Il silenzio
- 5 Spontanea
- 6 Studiata
- 7 Interferenza
- 8 Bacio
- 9 Quella della digestione
- 10 Quella del pisolino
- 11 Febbraio (perché è il più corto)
- 12 Ti sento e non ti sento
- 13 Marconi
- 14 Cambronne
- 15 Omero
- 16 Pellico
- 17 Adamo
- 18 Il ratto delle sabine
- 19 Quello clandestino
- 20 Il direttore
- 21 Radiofonico
- 22 Seduto
- 23 Parlare troppo
- 24 Il transistor
- 25 La cultura in scatola
- 26 Se sa nuotare, sì
- 27 Non lo sente
- 28 Taci e ascolta
- 29 Il diretto
- 30 Sì: è un modo per sentir la voce dell'aldilà
- 31 Direbbero che è un comunista
- 32 Il segnale orario delle 7.15, 12.30 e 19.15 (sono un maniaco dell'ora esatta)

**Un maestro del coro**

- Intelligente e chiara  
Sciocca o confusa
- La buona (classica o leggera o jazz)
- Quella che non è né classica né ricreativa  
Dolce e chiara
- Acuta, o con la erre moscia, o roca  
Il mare
- La massaia che lava i piatti  
La sera  
L'ora dei pasti  
Novembre o febbraio
- In via confidenziale  
Cristo
- Nerone (anche perché cantava)  
Molière o Shakespeare
- Aristofane  
Ulisse
- Di tutti i fatti che hanno cambiato la storia
- Ascolta poco ma bene  
Accende al mattino e spegne la sera  
Quando dico buono, penso basti
- Averne voglia
- Le pause e le sonorizzazioni eccessive  
L'informazione di vita e d'arte
- Le informazioni falsate o false
- Se occorre
- Purtroppo rispetta il (cattivo) gusto
- Reco un piccolo dono in ogni casa
- L'informazione; la musica; i documentari
- Sì: la voce crea un'atmosfera, mette in luce il personaggio, lo fa ricordare meglio
- Accade che la massaia non lo mette
- Buona informazione; buona musica; buoni commenti sulla vita del mondo

## Questionnaire

## Un Tecnico

- |    |  |   |
|----|--|---|
| 1  | Quelle est la parole la plus radiophonique...  | Rosa  |
| 2  | la moins radiophonique?  | Prestidigitatore (al posto di prestigiatore)  |
| 3  | Quelle est la musique qui se prête le mieux à la radio...  | Leggera   |
| 4  | Laquelle le moins?   | Classica con forte dinamica   |
| 5  | Quelle est la voix la plus «radiogénique»?   | L'amico annunciatore  |
| 6  | Quelle est la voix la moins «radiogénique»?  | Non trova le parole   |
| 7  | Quel est le bruit le plus radiophonique?   | Stridere di porta (tipo castello con fantasmi)  |
| 8  | Quel est le bruit le moins radiophonique?  | Lo scoppio  |
| 9  | Quelle est la meilleure heure d'écoute...  | 19-20   |
| 10 | la moins favorable?  | 8-9   |
| 11 | Quel est le mois le plus radiophonique?  | Luglio-agosto   |
| 12 | Quel est le volume idéal pour l'écoute?  | Ametà   |
| 13 | Quel est le personnage historique le plus radiophonique?   | Mussolini (fa ridere e diverte)   |
| 14 | Quel est le personnage historique le moins radiophonique?  | Cambronne   |
| 15 | Quel est l'auteur mondialement connu le plus radiophonique?  | Salgari   |
| 16 | Quel est l'auteur mondialement connu le moins radiophonique?   | ?   |
| 17 | Quel héros aimeriez-vous entendre interviewé à la radio?   | Tavanna-Ray   |
| 18 | De quel fait humain aimeriez-vous entendre une chronique à la radio?   | La spedizione Italia al polo nord   |
| 19 | Quel est pour vous l'auditeur idéal?   | La persona equilibrata  |
| 20 | Quel est le pire des auditeurs?  | Lo stupido e il presuntuoso   |
| 21 | Un mot pour définir le meilleur programme possible:  | Veritiero   |
| 22 | Quelles sont les meilleures conditions pour écouter la radio?  | Tranquillità  |
| 23 | Quel est le pire des vices au micro?   | Parlare a singhiozzi, a scatti  |
| 24 | Quelle est la qualité de la radio que vous appréciez le plus?  | L'informazione  |
| 25 | Qu'élimineriez-vous des programmes de la radio?  | La musica negra o moderna   |
| 26 | La radio doit-elle nager contre le courant?  | No  |
| 27 | Doit-elle guider le public ou le satisfaire?   | Accontenta  |
| 28 | Un motto pour la radio:  | Col tempo, nel tempo  |
| 29 | Quel genre de programme radiophonique justifie, du point de vue style, l'existence de la radio?  | Parlato   |
| 30 | A la mort d'une personnalité connue, est-il opportun de faire entendre des enregistrements de sa voix à la radio?                                    | Sì, perché si dice: povero, però non era mica male  |
| 31 | Que se passe-t-il, lorsque par erreur le cuisinier de la radio recommande aux ménagères de se servir d'un ingrédient explosif pour préparer le rôti? | Se lo si potesse acquistare facilmente, il 99% delle massaie farebbe l'arrosto al tritolo |
| 32 | Si vous pouviez disposer de votre propre radio composée de trois programmes quotidiens seulement, que choisiriez-vous?                               | Documentario; notiziario; musica leggera  |

## Un collaboratore interno

- 1 Intelligenza
- 2 Evidenza
- 3 I «notturni» in genere
- 4 La più richiesta
- 5 Il dio Pan
- 6 Il venditore d'angurie
- 7 Il sussurro
- 8 L'urlo
- 9 La notte inoltrata
- 10 Il vertice del lavoro e del fracasso
- 11 Quello che ha il giorno più corto
- 12 Quello consentito dai «vicini» di notte
- 13 Francesco Cieco, da Ferrara
- 14 Niccolò Tartaglia
- 15 Voltaire
- 16 Forse Nostradamus
- 17 Il serpente dell'Eden
- 18 La disputa sul sesso degli angeli
- 19 L'insonne
- 20 Il puro uditore
- 21 L'antiochia
- 22 Il silenzio, la solitudine
- 23 La volgarità
- 24 L'«esprit de finesse», la semplicità, l'ironia
- 25 Le concessioni alla canaille
- 26 Anche contro-controcorrente
- 27 Il pubblico non si ribella mai a lungo
- 28 «ciò che *appare* non è vero»
- 29 Il teatro delle idee
- 30 Sì, se non ha già parlato troppo
- 31 Un caso esemplare di selezione darwiniana
- 32 «Il fazioso» (critica); «il perdigiorno» (fantasia); «la campana sommersa» (musiche impopolari)

## Un collaboratore libero

- Silenzio
- Guarda
- Classica
- Amplificata
- Quello che capisce ciò che dice
- Quella dello stupido brillante
- L'orologio
- La macchina da presa
- Dopo il pranzo
- La sera
- Luglio
- L'intensità di un discorso fra due persone
- Churchill
- Hitler
- Shakespeare
- Walt Disney
- Ulisse
- Il discorso della montagna
- Il cieco
- L'orecchiante
- Chiarezza
- Essere soli
- La mancanza di verità
- La testimonianza immediata
- Il contabile
- Sì
- Prima di tutto lo informi oggettivamente
- «Se non hai niente da dire, taci»
- L'intervista
- Sì; la voce è l'immagine delle idee che non muoiono
- Non succede niente, perché nessuna massaia aspetta i consigli della radio per cucinare
- Attualità; musica; teatro

## Fragebogen

- |    |   |  |
|----|---|--|
| 1  | Welches ist das radiophonischste Wort?  | Il «santo vero», manzonianamente   |
| 2  | Welches ist das am wenigsten radiophonische Wort?   | Guerra   |
| 3  | Welche Musik ist für das Radio am besten geeignet. . .  | Vivaldi, Mozart, il canto gregoriano   |
| 4  | welche am wenigsten?  | Le marce militari  |
| 5  | Welche ist die fürs Radio am besten geeignete Stimme. . .   | Quella che <i>parla</i> soltanto   |
| 6  | welche die am wenigsten geeignete?  | La teatralante   |
| 7  | Welches ist das radiophonisch beste Geräusch. . .   | Quello degli sputnik, delle cabine spaziali  |
| 8  | welches ist das schlechteste?   | Le mitragliate, le bazookate   |
| 9  | Die beste Zeit zum Radiohören?  | Appena sveglia   |
| 10 | Die ungünstigste Zeit zum Radiohören?   | Quando si sente mamma-cantare Claudio Villa  |
| 11 | Welcher Monat ist für das Radio der günstigste?   | Aprile «il più crudele dei mesi»   |
| 12 | Die ideale Lautstärke zum Radiohören?   | Il <i>sottovoce</i> , anzi il <i>subcosciente</i> !  |
| 13 | Welche historische Gestalt würde sich fürs Radio am besten eignen. . .  | Non creiamo altri miti!  |
| 14 | welche am wenigsten?  | La storia stessa, che non è mai <i>Magistra vitae</i>  |
| 15 | Welcher Autor der Weltliteratur würde sich fürs Radio am besten eignen. . .   | I tragici greci, rivissuti   |
| 16 | welcher am wenigsten?   | Il 90% dei cosiddetti «scrittori radiofonici»  |
| 17 | Welches ist der Held, den Sie in einem Radiointerview hören möchten?  | I veri eroi non rilasciamo interviste  |
| 18 | Welche menschliche Tat möchten Sie in einer Radiochronik dargestellt hören?   | Il mancato incontro tra Giovanni XXIII e Kruscev   |
| 19 | Der ideale Radiohörer für Sie?  | Non io. Un altro   |
| 20 | Der schlechteste Radiohörer für Sie?  | Gli animali a transistor   |
| 21 | Ein Wort, welches das bestmögliche Programm umschreibt:   | L'antioia  |
| 22 | Die besten Voraussetzungen zum Radiohören?  | Come quando si ascoltava una «radio clandestina»   |
| 23 | Die grösste Mikrophonsünde?   | Ignorare che l'ascoltatore ti guarda in faccia   |
| 24 | Welche Eigenschaften des Radios schätzen Sie am meisten?  | L'improvvisazione  |
| 25 | Was würden Sie aus dem Radioprogramm streichen?   | I fini-dicatori e le roseo-trillatrici   |
| 26 | Soll das Radio gegen den Strom schwimmen?   | E a che servono allora le «onde»?  |
| 27 | Soll es das Publikum anleiten und führen oder zufriedenstellen?   | Avvicinarci – insieme – alla verità  |
| 28 | Prägen Sie ein Motto für das Radio:   | Parlate, parlate al manovratore . . .  |
| 29 | Welche Art von Radioprogramm – stilistisch gesehen – rechtfertigt das Bestehen des Radios?                          | L'atto unico: come dovrebbe essere la vita, in fondo   |
| 30 | Ist es angebracht, die Stimme einer soeben verstorbenen Persönlichkeit ab Tonband wiederzugeben?                    | È l'unica voce vera che può interessarmi, per non ascoltare quella falsa del suo panegirista                                   |
| 31 | Was geschieht, wenn der Radiokoch den Hausfrauen irrtümlich Sprengstoff als Zutat für den Sonntagsbraten empfiehlt? | Che, finalmente, non avrà più il solito sapore anonimo da cucina internazionale, da scatolame americano, già da carne-plastica |
| 32 | Wenn Sie allein über ein Studio mit täglich nur 3 Programmen verfügen könnten, wie würden Sie diese auswählen?      | Starei sempre in ascolto, per <i>rispondere</i> di scatto, appena, da un altro microfono, parli un altro                       |

## Un collaboratore che abita lontano

## Un contabile

- 1 Trasmettere
- 2 Fine (delle trasmissioni)
- 3 Tutte le forme di espressione musicale
- 4 Non la conosco
- 5 La migliore
- 6 Quella che non è al posto giusto
- 7 La voce dell'annunciatore
- 8 Il silenzio
- 9 19-20
- 10 Dopo le 22, quando deve abbassare il volume
- 11 Il mese delle vacanze
- 12 Medio-alto
  
- 13 Marconi
- 14 Hitler
- 15 Pirandello
  
- 16 Tolstoj
- 17 Achille
  
- 18 Della creazione del mondo
  
- 19 L'ascoltatore che ascolta per piacere
- 20 Il chiacchierone per conto proprio
- 21 Spettacolo
  
- 22 In automobile, senza fretta
  
- 23 Gli aah, gli eeh e gli errori linguistici
- 24 La rapidità dell'informazione di ogni tipo
  
- 25 La pausa notturna
- 26 Esente da influenze politiche, economiche e religiose
- 27 Non è certo suo compito guidarlo
  
- 28 L'entusiasmo è il miglior «condimento» dei programmi
- 29 L'informazione
  
- 30 Sì, perché la voce rievoca il personaggio
  
- 31 Salterebbe il centralino radiofonico
  
- 32 Con soli tre programmi sarebbe una radio terribilmente noiosa

## Un dirigente dei programmi

- Radio della Svizzera italiana  
Vogliate scusarci per l'errore  
Musica per archi  
Musica jazz assordante  
La voce umana  
La voce disumana  
Lo sciabordio del mare  
La guerra  
Le ore serali  
L'ora dei pasti  
  
La stagione invernale  
Per l'udito normale  
  
Leonardo da Vinci  
Il dittatore  
Cecov  
  
I teologi  
Gesù Cristo  
  
L'avverarsi dell'apocalisse  
  
Colui che non turba l'intimità  
Pieno volume 24 ore al giorno  
Un programma positivo  
  
Solitudine  
  
Personalizzarsi  
Opportunità di poterla ascoltare ovunque e in qualsiasi tempo  
La fine delle trasmissioni  
Sì, ma imparzialmente  
  
Guida e accontenta con il I e il II  
  
Radio e buoi dei paesi tuoi  
  
Le notizie del mondo  
  
Sì, poiché suscita un ricordo immediato, caldo e commovente  
  
Nulla, poiché la massaia non si lascia ingannare da simili istrionerie  
  
Informazioni; cronache di attualità; musica



## Questionario

## Una stenodattilografa ai programmi

- |    |   |   |
|----|---|---|
| 1  | La parola più radiofonica?  | Amici   |
| 2  | La parola meno radiofonica?   | Io (per essere impersonali)   |
| 3  | La musica più adatta alla radio?  | Leggera   |
| 4  | La musica meno adatta alla radio?   | Sinfonica   |
| 5  | La voce più radiogenica?  | Giovane   |
| 6  | La voce meno radiogenica?   | Che grida   |
| 7  | Qual è il rumore più radiofonico?   | Mare  |
| 8  | E il meno radiofonico?  | Un rumore male inciso   |
| 9  | L'ora d'ascolto per eccellenza?   | Quando la televisione non trasmette   |
| 10 | L'ora d'ascolto meno favorevole?  | Quella del programma scadente   |
| 11 | Qual è il mese dell'anno più radiofonico?   | Luglio-agosto   |
| 12 | Qual è il volume ideale per ascoltare la radio?   | Dipende, e se uno è sordo?  |
| 13 | Il personaggio storico più radiofonico?   | Mussolini (pensate alla sonorizzazione!)  |
| 14 | Il personaggio storico meno radiofonico?  | Un eremita  |
| 15 | L'autore mondiale di ogni tempo più radiofonico?  | Maupassant  |
| 17 | E il meno radiofonico?  | Nessuno   |
| 16 | Quale eroe di ogni tempo vorrei sentire intervistato dalla radio?   | Basta con le interviste   |
| 18 | Di quale fatto umano di ogni tempo vorrei poter ascoltare la radiocronaca?                                      | L'incontro fra Adamo ed Eva dall'A alla Z   |
| 19 | Qual è per me l'ascoltatore ideale?   | Quello che anche mangiando non si ingozza   |
| 20 | E il peggior ascoltatore?   | Colui che misura tutto con un metro solo  |
| 21 | Una parola per definire il miglior programma possibile:   | Irrealizzabile  |
| 22 | Le condizioni migliori per ascoltare la radio?  | Se non chiudo il bottone . . .  |
| 23 | Il vizio peggiore al microfono?   | Sentire la bocca secca  |
| 24 | Che qualità apprezza maggiormente nella radio?  | La compagnia quando si viaggia in automobile  |
| 25 | Che cosa sopprimerei alla radio:  | Le musiche di circostanza   |
| 26 | La radio deve andare controcorrente?  | Sì: però seguendo quale corrente?   |
| 27 | Guida il suo pubblico, oppure l'accontenta?   | Una via di mezzo  |
| 28 | Un motto per la radio:  | Abbasso la censura  |
| 29 | Quale genere radiofonico è atto, stilisticamente, a giustificare l'esistenza della radio?                       | Parlato (diretto, partecipe, sincero)   |
| 30 | Quando muore una personalità di riguardo, è opportuno far sentire la registrazione della sua voce?              | No; perché quando uno è morto non parla!  |
| 31 | Che cosa accade se il cuoco delle onde consiglia (per errore) alle massaie di mettere del tritolo nell'arrosto? | Che il direttore corra ad accendere un cero a Sant'Antonio                              |
| 32 | Se fossi padrone di una radio tutta mia, fatta di soli tre programmi al giorno, sceglierei:                     | Musica leggera o comunque conosciuta; giornale radio ogni mezz'ora; programmi culturali |

## Una casalinga che ascolta

- 1 Libertà
- 2 Oppressione
- 3 La ritmata
- 4 La «pop» commercializzata
- 5 Melodiosa, chiara, educata
- 6 Stridula, ineducata, falsata
- 7 Il riso
- 8 Il pianto
- 9 Di sera o quando si riposa
- 10 Quando si lavora (colla mente)
- 11 Gennaio-febbraio
- 12 Sottovoce
- 13 Cicerone
- 14 L'uomo di Neanderthal
- 15 I classici greci – Shakespeare
- 16 Chi scrive fidandosi della tecnica radiofonica
- 17 Ulisse
- 18 La creazione del mondo
- 19 Chi ha perduto la vista
- 20 Quello distratto e sbadato
- 21 Chiarezza – incisività
- 22 Al buio
- 23 Il dilettantismo
- 24 La discrezione
- 25 Ogni artificiosità
- 26 Sì
- 27 Né l'uno né l'altro: deve informarlo
- 28 Riferire senza annoiare
- 29 Il dibattito
- 30 No. (Gli manca la possibilità di contraddirsi o di correggersi)
- 31 Che il consiglio è stato ben accetto, ma che si preferisce sale pepe e lardo
- 32 Dibattiti; informazione; musica

## Un redattore del «Radiotivu»

- Monosillabo  
Precipitevolissimevolmente
- Tutta quella per l'intelligenza
- Quella per lo svago  
Quella del direttore . . . et pour cause
- La mia  
Quello che compie il dafnéfago
- Quello inutile  
La sera, dopo le 23  
Quelle in concorrenza con la tivù  
Forse quelle invernali
- Il volume della buona creanza  
Marconi
- Brigitte Bardot  
Tacito
- Antonioni, regista
- Giovanni Dotallevi, fu Adamo
- Il processo a Beria
- Quello che ascolta  
Quello che non ascolta  
Smagliante
- Il silenzio e la solitudine
- Pontificare  
La rapidità, la sintesi e l'ubiquità
- La noia
- Deve diventare veramente libera
- La funzione di guida è una patetica illusione e sarebbe immorale  
Hic manebimus optime (detto dagli ascoltatori)
- Il colloquio per il pubblico o con il pubblico
- Una civetteria di cattivo gusto
- Si incolpa immediatamente l'imperialismo americano
- Dibattiti d'attualità; musica; molti commenti agli avvenimenti del giorno

## L'Orchestre de la Suisse Romande fête son cinquantenaire



Le nom d'Ernest Ansermet est étroitement lié à celui de l'Orchestre de la Suisse Romande. Pour l'auditeur, d'autre part, OSR et Radio suisse romande ne font qu'un.

En 1918 fut créé l'Orchestre de la Suisse Romande. Dès le début, la radio fut liée à l'histoire de l'OSR, en particulier depuis 1938, date à laquelle le «plan Ansermet» pouvait être réalisé, grâce aussi à la collaboration de la SSR.

«Le chemin que parcourt un orchestre de l'importance de l'OSR ne peut être ni uni ni facile. Il ne l'a certes pas été jusqu'ici; il ne le sera sans doute pas davantage demain. Il a fallu, aux côtés d'Ernest Ansermet, des hommes et des femmes acceptant des sacrifices personnels pour la musique, ces musiciens qui ont inlassablement apporté aux spectateurs du Grand-Théâtre, aux auditeurs des salles de concerts d'ici et d'ailleurs, aux auditeurs de la radio et des disques, des joies qu'ils n'oublieront pas.»

*Lise Girardin, Maire de Genève*

«Vaudois, vous n'avez pas craint d'apporter aux Vaudois la nouveauté: et là vous avez heurté des habitudes, bousculé des conformismes, dissipé des préjugés. Votre audace s'inscrit-elle en contraste à notre tempérament? Elle est d'emblée tempérée par le sens du relatif, le goût de la mesure, l'esprit de juste critique qui, eux, sont profondément d'ici. Votre audace n'est pas une audace pour elle-même. Votre passion de la recherche ne conduit pas à l'adoration du nouveau, parce qu'il est nouveau, parce qu'il choque, parce qu'il est incongru – ou par le snobisme qui s'attache à son incongruité – et se proclame création d'art jusqu'à ce point qu'évoquait Rimbaud: «Je finis par trouver sacré le désordre de mon esprit.» Est-il besoin de rappeler enfin ce que vous avez fait de l'Orchestre de la Suisse Romande et combien notre vie musicale s'est ordonnée autour de lui, portant d'ailleurs au loin le prestige de notre pays.»

*Georges-André Chevallaz, Syndic de Lausanne*

«Le passé a fait son tri; il nous offre des valeurs sûres auxquelles on sera souvent tenté de revenir alors qu'on ne retiendra de la musique contemporaine que ce qui s'impose avec le plus de force. Nous croyons faire mieux pour la culture musicale de notre public en ne lui proposant que des expériences valables plutôt que d'éparpiller son intérêt dans une multiplicité d'expériences qui ne pourraient être que superficielles. L'exigence de valeur avec laquelle nous abordons notre époque lui est plus favorable que si, sous prétexte d'actualité, nous lui empruntons des productions qui pourraient porter l'auditeur à désespérer de la musique.»

*Ernest Ansermet*

# Le Diorama face a l'évolution des moyens de masse

Roger Aubert, Directeur du Studio de radiodiffusion à Genève,  
 Chef des Emissions musicales de la Radio suisse romande

The image shows a musical score for organ, divided into two main sections labeled '1' and '2'. Section 1 consists of two staves, each with four horizontal tracks labeled 'ALIQ', 'MIX', 'REC', and 'ZUNG'. Section 2 also consists of two staves with similar tracks. Below these are several staves of musical notation, including a grand staff with treble and bass clefs, and a lower staff with a bass clef. Annotations include 'R.H.' and 'L.H.' with arrows pointing to specific musical elements, and various symbols and lines indicating performance techniques or improvisation.

Voici une partition moderne, écrite par Mauricio Kagel. Il s'agit de l'«improvisation ajoutée», une œuvre pour orgue (1961/62), page 6.

Parler de moyens de communication de masse en même temps que du Diorama de la musique contemporaine de la Radio Suisse Romande fera sourire certains, et non des moindres; en effet, il existe encore une croyance que a la vie dure, selon laquelle la musique actuelle ne bénéficie que d'un tout petit public, et par voie de corollaire ne s'adresse qu'à une toute petite fraction de l'écoute radiophonique musicale totale.

Or, nous le voyons depuis quelques années, il se produit un phénomène de brassage des publics en même temps qu'une expansion numérique du public total. La civilisation des loisirs provoque un «vide» dans l'activité des hommes de tous âges et de toutes conditions; ce vide dévoile une angoisse qui est le résultat sans doute des chocs nerveux et sensoriels que l'homme subit tout au long de sa vie active. Ce vide, qui a commencé à apparaître avec la révolution industrielle, devient de plus en plus grand avec le progrès social: la semaine de cinq jours, les congés payés, etc.; nos pères le comblaient comme ils le pouvaient: le concert, le spectacle, les

amis, les cafés, le «jass», les matchs sportifs; encore fallait-il se déplacer, s'habiller «pour».

Aujourd'hui, les moyens de communication de masse font de l'homme moderne souvent un «sourd» qui lit des revues, des magazines ou des comic-strips, ou bien un «aveugle» qui écoute sa radio, ou bien encore un «paralytique» dans son fauteuil devant le petit écran de la télévision, mais en même temps cet homme moderne est devenu un être possédant le don d'ubiquité, qui se déplace par la pensée dans le temps et dans l'espace: un milliard de soucoupes volantes imaginaires allant à la rencontre ou à la recherche de l'événement.

La Musique n'a pas échappé aux conséquences de cette cassure de la vie en deux parties: le travail et les loisirs. A l'origine «art d'agrément», plus tard moyen d'expression des sentiments religieux, puis des passions romantiques, enfin moyen de peindre et de dé-peindre une réalité toujours en mouvement, voici que la Musique est devenue un miroir de notre mode de vie. Le compo-

siteur dégorge, en quelque sorte, dans son processus créatif, les effets secondaires des conflits idéologiques, des affrontements sociaux et des angoisses thermonucléaires que nous vivons malgré nous; il est normal que la nature de sa musique s'en ressente et qu'elle heurte un grand nombre de ceux que l'on appelle communément les «mélomanes avertis» et qui ont été nourris ancestralement de la musique de l'époque précédente.

Nous avons le privilège de nous trouver à ce point de charnière où d'une part notre civilisation de masse nous pousse à rechercher dans les arts traditionnels une évasion au temps présent et à la vie en termitières que nous imposent petit à petit l'explosion démographique et la concentration urbaine, (ceci amenant un «nouveau» public à la Musique occidentale conventionnelle) et où d'autre part le retour aux formes auditives, audio-visuelles et audio-tactiles (qui a été précité par l'avènement de la radio, du disque de haute-fidélité, de la télévision en couleurs, du cinéma sonore à écran panoramique, etc.) fait redécouvrir à des millions d'êtres humains les ressources et les richesses en particulier du sens de l'ouïe. En effet, depuis Gutenberg notre civilisation occidentale vivait de plus en plus exclusivement par les yeux dans bien des domaines, par le moyen diaboliquement habile de la représentation typographique, grâce au système des signes graphiques standardisés, répétables à l'infini et remplaçant visuellement les idées verbales, les sons, les couleurs, les formes, le mouvement, les odeurs... et même les sensations tactiles; c'est comme si, au lieu de manger, on lisait le menu...

Or, de même que l'écriture s'était codifiée par l'imprimerie, certaines formes d'art

s'organisaient au cours des trois derniers siècles: la peinture mettait au point sa «perspective», son point de vue central, son «point de fuite» et réalisait l'imitation du réel; la musique s'organisait autour des lois naturelles de la résonance pour construire un système basé sur des modèles de travail fonctionnant à l'intérieur d'un périmètre précis de tonalités. Il aura fallu que Schoenberg vienne pour se sentir expulsé du système fermé du tonalisme et amorcer un retour déchirant à l'archaïsme musical que nous connaissons depuis quelques années.

Sans doute, il y a eu et il y aura encore beaucoup de déchet dans ces tentatives musicales, mais il est maintenant indéniable qu'elles rencontrent auprès du public un intérêt véritable, et en particulier auprès des «nouveaux» publics. C'est là qu'intervient la Radio, moyen sonore de communication de masse; par le moyen d'une entreprise telle que le Diorama de la Musique contemporaine — maintenant dans sa sixième année — la Radio Suisse Romande espère offrir aussi cette très large section des auditeurs qui ne s'intéressent pas qu'à la musique une possibilité de prendre part à l'aventure musicale d'aujourd'hui et, peut-être, de trouver en eux le désir de découvrir à travers les aspects sonores déconcertants et parfois absurdes de la musique d'avant-garde, les quelques œuvres qui, durables, seront les témoignages permanents de notre époque.

Nous ne croyons pas sortir du cadre de notre charte radiophonique en permettant ainsi au plus grand nombre et maintenant même, de prêter aujourd'hui la première «oreille attentive» à ce qui sera, qui peut le savoir, un éventuel encore qu'incompréhensible chef-d'œuvre après-demain.

## La dernière Campagne de Robert Kennedy vue par la Télévision romande

Jean Dumur, journaliste, Télévision suisse romande

Si le paradoxe était autorisé, on se risquerait à dire que le reportage ramené par une équipe de télévision constitue à chaque fois un miracle, ou du moins une victoire. Qu'on y réfléchisse! De la panne de caméra à la crise d'appendicite, du vol des caisses de matériel à l'événement qui se dérobe, les accidents imaginables sont innombrables qui pourraient réduire à néant des semaines, des mois parfois, de préparation. Sans parler des sommes souvent considérables mises en jeu!

Quelle que soit la minutie de la préparation, quelle que soit la multiplicité des contacts pris au préalable, quel que soit le nombre des atouts glissés dans la manche avant le départ, tout reportage en fait implique un pari: avec soi-même et avec la réalité. Il y a l'image qu'on se fait d'une situation, et il y a l'événement qui se charge de la dramatiser ou de la dédramatiser... quand par un certain dimanche de

Dès lors, le principal problème pour nous était de rejoindre la cavalcade Kennedy, en perpétuel déplacement — comme on saute dans un train en marche. Un «train» électoral a-t-il jamais marché à une vitesse aussi élevée? Le temps de nous présenter à l'un des trois aides du sénateur chargés de convoyer la presse, de nous installer avec nos valises et notre encombrant matériel dans un bus, et nous voilà proprement enlevés, pris dans un tourbillon de journalistes, de caméras, d'interviews, de discours, de bousculades. L'impression d'être mis sur orbite, d'appartenir soudain à un satellite aux périégées et aux apogées désordonnés, d'être avalés par un microcosme sans lien avec la vie quotidienne: ce ne sont pas nécessairement les conditions idéales pour la réalisation d'un reportage TV.

Le journaliste de la presse écrite, chargé de sa seule machine à écrire, peut reconstituer,



Deux instantanés de nos collaborateurs de la Télévision suisse romande. Les événements ont donné à ces images une valeur historique.



mai nous nous retrouvâmes dans la chaudière de Los Angelès — Lagrange le réalisateur, Gazut le cameraman, Champod le preneur de son et moi-même — nous avions un but précis, une idée claire de notre reportage. A la faveur des dix derniers jours de la campagne électorale de Robert Kennedy pour les primaires de l'Etat de Californie, nous entendions démonter pour le public européen le mécanisme de la formidable et onéreuse machine sans laquelle aucun homme politique américain ne peut prétendre à la présidence. Que le sénateur de New-York sorte ou non vainqueur de la confrontation, peu nous importait: si pendant une dizaine de jours nous allions nous attacher à ses pas, c'était pour montrer qu'aux Etats-Unis la même technique qui préside au lancement publicitaire d'une savonnette sert à «vendre» un candidat; c'était pour découvrir les rouages d'une kermesse affolante.

en toute quiétude, après coup, l'incident, l'épisode, l'intervention, alors que l'exigence de l'image veut une présence constante, une sorte de pouvoir même de divination. Entendons-nous! Il n'est pas question de voir dans les équipes de reportage TV des Batman de l'information; leur tâche est cependant différente et plus difficile que celle des envoyés spéciaux des journaux, parce que l'événement ne se répète jamais, parce que pour la traduire en images, il s'agit presque de prévoir la réaction significative, l'intonation révélatrice. Mais aussi combien un geste justement saisi par la caméra — Robert Kennedy tombant de sa voiture décapotée dans la foule délirante d'enthousiasme, littéralement happé par celle-ci — est-il plus révélateur que les plus longues et les plus talentueuses séries d'articles.

Le téléspectateur — on ne cesse de le répéter — n'a pas à savoir les obstacles, les fatigues

du reportage. Il n'a à en juger que le résultat. Qu'on me permette cependant de penser à haute voix que rares sont les expéditions aussi épuisantes que celle de Californie. Quand une journée commence à l'aube et se termine peu avant minuit, quand on avale des kilomètres sautant d'un avion dans un autre, d'un car dans un train, avalant n'importe comment le sandwich roboratif et la bière salvatrice — sans même songer au candidat qui lui a, en plus, des discours à prononcer et des milliers de mains à serrer — on est tenté de se plaindre un peu.

Puis ce fut la nuit tragique du 4 au 5 juin, à laquelle, seule équipe TV européenne présente dans la salle de bal de l'Hôtel Ambassador de Los Angeles, il nous fut donné d'assister. Est-ce l'exemple des grandes chaînes de télévision américaines dont les commentateurs et les cameramen enchaînèrent, avec une autorité stupéfiante, de la description d'une soirée de félicité à la relation de l'absurde assassinat? Sur le moment, les gestes professionnels primèrent toute autre considération: filmer la foule des supporters passant, en l'espace de quelques secondes, de l'hystérie de la joie à l'hystérie du désespoir, se précipiter à l'hôpital où le sénateur agonisant devait être emmené, prendre les dispositions nécessaires pour acheminer le lendemain déjà, sur la Suisse, bobines d'un reportage auquel trois ou quatre coups de feu venaient de donner une dimen-

sion nouvelle, historique... c'est plus tard, une fois relâchée la tension du travail, que vint la réaction émotionnelle.

Un reportage est un iceberg: la partie qui demeure cachée est souvent plus importante que celle mise en évidence. C'est Pierre Lazareff, l'un des producteurs de la prestigieuse émission de l'ORTF «Cinq colonnes à la une» qui, un jour, remarquait: «Dommage que nous ne puissions mieux transmettre au public toutes les anecdotes que les équipes ramènent de leurs expéditions. Elles sont parfois tellement éloquentes!» De toutes les anecdotes moissonnées en Californie, il en est une qui, dans notre esprit, participera toujours au souvenir de ce reportage: au soir de la première journée passée sur les pas de Robert Kennedy, dans le Boeing qui nous emmenait tous vers une nouvelle étape, le sénateur quitta, à un moment donné, le compartiment à l'avant de l'appareil, où il se reposait, pour venir s'entretenir avec les gens de presse, massés à l'arrière. En filmant la scène, involontairement, Gazut bouscula un cameraman américain qui, pris de rage, proférant des blasphèmes, le repoussa avec brutalité dans un fauteuil.

Loin d'ignorer un incident après tout mineur, Robert Kennedy apostropha vertement le cameraman américain: «Are you mad? — êtes-vous fou?». Il avait horreur de la violence.



## Seulement 55 minutes d'émission en direct . . . Création d'une «Rundschau»

Hans O. Staub, Chef du Département de l'Information,  
Télévision de la Suisse alémanique et rhéto-romane

*Mercredi, 20.20 h.:*

L'éléphant de la publicité télévisée vient de laisser échapper de sa trompe le dernier éternement de la soirée, l'indicatif de la «Rundschau» apparaît sur l'écran. «Chers téléspectateurs, bonsoir!» dit le présentateur, tout en essayant de paraître sérieux (puisqu'il s'agit de politique) et en même temps charmant. Puis pendant 55 minutes se déroule l'émission live: commentaires, reportages et interviews en provenance de Suisse et de l'étranger, se rapportant à la culture et aux sciences, avec la participation de trois ou quatre rédacteurs et d'invités, le tout entrecoupé de films et de dessins. Le lendemain, Madame N. de B. nous écrit: «C'est vraiment trop facile de s'installer dans le studio et d'annoncer quelques films . . .» et Monsieur C. de F. griffonne quelques bons conseils sur une carte postale: «Vous auriez beaucoup mieux fait de . . .».

Mais justement: tout n'est pas aussi facile que cela en a l'air. Les travaux nécessaires à la préparation d'une «Rundschau», tirés de l'une des semaines de ce printemps 1968, si fertile en événements politiques, le prouvent bien:

*Vendredi, 11.00 h.:*

Séance de rédaction du département de l'information. Première pré-programmation de sujets qui pourraient être actuels mercredi prochain. En France le vent révolutionnaire souffle de plus en plus fort. Le chef

du ressort «Etranger», Erich Gysling, propose de se rendre lui-même à Paris pour recueillir commentaires et reportages. Une secrétaire prend contact, par téléphone, avec une équipe film en action dans la capitale française, équipe qui devra se tenir à disposition de la Télévision suisse dès dimanche. Le coordinateur de production remplit un «ordre de marche» pour Erich Gysling (où en serions-nous sans formalités?), le directeur régional ainsi que la direction générale à Berne sont mis au courant de ce voyage; l'on procède à un rapide calcul préliminaire du projet d'émission; d'autre part, des problèmes d'ordre technique et d'organisation doivent être résolus. La séance de rédaction discute en détail ce qu'un reportage à Paris devrait contenir: «En tout cas pas un compte-rendu habituel» dit le chef de département, «nous avons aujourd'hui besoin de «background». Il s'agit d'élucider pourquoi et comment on est arrivé à cette situation révolutionnaire.» «A côté de nos préoccupations au sujet de la France, il y a la Tchécoslovaquie» objecte un collaborateur durant les pourparlers. M. Heiner Gautschy fait un signe affirmatif: il a en effet pris contact, par téléphone avec deux politiciens très connus à Prague; ceux-ci seraient prêts à participer, dès lundi, à des entretiens devant la caméra. Nouvel «ordre de marche», nouveau calcul préliminaire pour M. Gautschy, réservations à l'aéroport et à l'hôtel pour samedi; les prises de vue seront effectuées par la Télévision tchécoslovaque; le bureau



La «Rundschau» est présentée en direct chaque mercredi soir, de 20.20 h. à 21.15 h. Elle informe le téléspectateur par des commentaires, des interviews, des reflets filmés sur la politique nationale et internationale, sur la culture et les sciences.



«Eurovision» à Zurich envoie un télex à Prague demandant de prêter assistance technique à notre collaborateur.

*Samedi, 13.00 h.:*

Erich Gysling est arrivé en voiture à Paris et communique, par téléphone au chef de département, les premiers résultats de ses investigations sur place. «Il est possible de faire quelque chose» dit-il.

*Dimanche, 16.00 h :*

Heiner Gautschy, arrivé à Prague samedi à midi, demande par téléphone qu'on lui envoie une équipe film, car la Télévision tchèque est surchargée. Le chef de département alerte l'équipe de piquet et le coordonnateur qui, une fois de plus, s'occupe des billets pour l'avion, des «ordres de marche» et des réservations d'hôtel.

*Lundi, 11.00 h.:*

Séance de rédaction du département de l'information. Le chef du ressort «Suisse», Willy Kaufmann, propose les sujets qu'il envisage de traiter dans le cadre de la «Rundschau» ! Une interview avec le Conseiller fédéral Celio sur la nouvelle conception de la défense nationale; un exposé critique sur la censure cinématographique passablement controversée (par exemple un compte-rendu des remous occasionnés dans divers cantons par le film d'Oswald Kolle). Le film a été confié à un collaborateur libre; après deux semaines de travail, il peut être examiné. Le chef des ressorts constate que «dans ce film, les différentes opinions ressortent dans de justes proportions». Une discussion s'engage: doit-on joindre à ce reportage un commentaire critique? «Nous en discuterons après le premier visionnement». Le département «Culture et sciences» a envisagé un reportage sur une première à Francfort. «De quelle durée?» Les travaux de tournage ne sont pas encore achevés, apprend-on. La commande passée à ce sujet avait prévu: 8 à 10 minutes. Les premières estimations approximatives pour la répartition du temps commencent: Paris et Prague, dix minutes par sujet, le Conseiller fédéral ainsi que la censure des films de cinéma respectivement huit minutes, le théâtre dix minutes. «Avec tout cela la «Rundschau» est déjà pleine à craquer» bougonne le chef de département: encadrement, transitions et imprévus, c'est-à-dire «l'emballage» rempliront les neuf minutes qui restent, abstraction faite de «l'intermède» du dessinateur Nico pour lequel manque encore l'idée géniale. Au cours de la séance de rédaction, on discute en outre (en quatrième vitesse) des

photos et dessins qui apparaîtront comme «entête» pour chaque sujet, sur l'écran géant situé au dessus du présentateur. La secrétaire assistant à cette séance se charge des commandes pour les studios de Zurich et de Berne, ainsi que pour les différentes lignes téléphoniques; elle s'occupe en outre de tous les autres détails techniques inhérents à de telles émissions.

*Mardi, 14.00 h.:*

Le service de presse de la Télévision demande d'urgence un communiqué concernant les sujets traités dans le cadre de la «Rundschau» de mercredi...

*Mercredi, 11.00 h.:*

Grande conférence à propos des derniers préparatifs à faire pour la «Rundschau» du soir même. Y participent: les chefs des départements «Information» et «Culture et sciences», les chefs des ressorts «Suisse» et «Etranger» (Erich Gysling est revenu de Paris pendant la nuit), les rédacteurs politiques et les assistants du département de l'information; un assistant du département «Culture et sciences», le réalisateur de l'émission assisté d'un stagiaire; la script (dans le jargon TV appelée «le script», bien qu'elle soit du sexe féminin, une jeune personne donc qui a pour tâche d'inscrire «la continuité» de l'émission et qui, le soir de l'émission, doit régler au pupitre de régie les différentes actions de la caméra, selon les instructions du réalisateur, puis procéder au «mixage» des images); le caricaturiste Nico; un graphiste chargé d'écrire les titres, de dessiner cartes, plans et schémas; un «chef de production» (responsable de l'ensemble de la coordination des travaux techniques et d'organisation: ce «pauvre homme» court sans répit, jusqu'à la dernière minute, à la recherche de bobines de film, de pancartes pour les titres, de bulletins de commande, de caricatures, etc.); le coordonnateur de production du département en action (compétent pour les calculs et les dernières convocations d'équipes de collaborateurs); ainsi qu'une secrétaire. Venant directement de l'aéroport, M. Heiner Gautschy n'arrive que vers midi. Le but de la séance a été de fixer exactement «la continuité». Le chef de département – dans le cas présent, également présentateur de l'émission – commence: «Les événements de Paris constituent certainement le sujet le plus brûlant, n'est-ce pas?» Hochement de tête général en signe affirmatif. «Alors: d'abord le générique (il s'agit des indications concernant le contenu de l'émission, qui apparaissent sur l'écran au début de l'émission) avec l'indicatif musical.

Ensuite, j'introduis l'émission par un bref commentaire . . . » – «De quelle durée?» désire savoir la script. «Environ une minute et demie. Puis je passe la parole à Erich Gysling.» «Qui est assis à la droite du présentateur?» intervient le réalisateur; la secrétaire note cette précision. Puis on discute et établit avec exactitude chaque entrée en matière et chaque transition, on détermine les accessoires nécessaires, tels que diapositives, dessins, cartes, objets de démonstration. C'est ainsi que naît «la continuité», c'est-à-dire l'horaire minuté jusque dans ses moindres détails, ceci à l'intention de la régie, des scripts, des opérateurs son, du chef de l'enregistrement en studio et naturellement des présentateurs.

*13.30 h.:*

La séance a pris fin; de lourdes volutes de fumée collent au plafond, sur la table, entre documents, dessins humoristiques et fiches de «continuité», s'étalent tranquillement des flaques de café.

*14.00 h.:*

Erich Gysling et Heiner Gautschy commencent à galoper de leur bureau aux locaux de découpage et vice-versa. En effet, le matériel qu'ils ont rapporté de Paris et de Prague doit être ordonné, monté, muni d'un texte, sonorisé et enfin visionné par tous les participants de l'émission – un travail sans répit qui ne se termine, ainsi qu'une longue expérience en la matière le confirme, que peu avant le début de l'émission. Dans les instants «de liberté» les présentateurs perfectionnent leurs commentaires; ces derniers sont discutés en commun, l'une ou l'autre nuance est encore figolée. Un assistant se précipite dans les divers bureaux avec du matériel de documentation tiré des archives et avec les dernières informations de l'agence de presse; les secrétaires tapent les textes film. La script insiste: «M. Gysling, vite, le mot-clé pour votre film!» Celui-ci ne doit durer exactement que six secondes, c'est-à-dire qu'il doit être assez long pour permettre au film, lors de la diffusion, de partir dans l'analyseur au bon moment. La secrétaire assiège le présentateur «L'annonce pour la «Rundschau» d'aujourd'hui, s'il vous plaît!»

Vers 17 heures d'autres nouvelles sensationnelles nous parviennent de France; une séance improvisée de la rédaction décide d'introduire dans l'émission une brève interview téléphonique d'un collaborateur actuellement à Paris, au sujet de la récente évolution de la situation. A cet effet, il faut faire installer dans le studio une ligne téléphonique spéciale avec haut-parleur et organiser une répétition pour le son. «Est-ce que nous



Hans O. Staub était déjà fort connu des auditeurs et téléspectateurs comme correspondant de la Radio suisse en France lorsqu'il prit, en 1967, la direction du département «Information» de la Télévision suisse alémanique et rhéto-romane.

possédons une photo de notre collaborateur à Paris, afin que nous puissions la passer sur l'écran géant?» demande le réalisateur. Vers 19 heures, c'est la pagaille; «les films ne pourront jamais être prêts pour l'émission» s'écrie le chef de production; «la liaison-images avec Berne est tout à fait incertaine» apprend-on de source «très bien informée» . . .

*19.30 h.:*

Les présentateurs se présentent un à un à l'atelier de maquillage.

*19.45 h.:*

Le chef de production se précipite vers l'analyseur avec la bobine film – enfin terminée –. Le réalisateur donne ses instructions aux caméramen live; il n'y a vraiment plus assez de temps pour une vraie répétition . . .

*20.20 h.:*

L'éléphant de la publicité télévisée fait entendre son dernier éternement. L'indicatif de la «Rundschau» apparaît à l'écran. «Chers téléspectateurs, bonsoir, . . .». L'émission live passe maintenant, . . . pendant 55 minutes. Etait-ce bon ou mauvais? «On aurait mieux fait, tout simplement, de . . .»

## Nouvelle voie du Service suisse des ondes courtes

Joël Curchod, Directeur du Service des ondes courtes de la SSR

Les programmes sur ondes courtes, destinés à des auditoires lointains et dispersés, ne sauraient échapper au vivifiant phénomène de l'évolution des gens et des choses. Dans la mesure où la sélection d'un programme sur ondes courtes nécessite un effort particulier, qui ne trouve d'ailleurs pas toujours sa juste récompense, étant donné les caprices de la propagation des ondes dans l'éther; dans la mesure où, par ailleurs, l'éventail des loisirs et des divertissements s'est perfectionné, répandu, enrichi; dans la mesure, enfin, où l'homme voit son rythme de vie chaque jour accéléré, il serait vain de vouloir conserver aux émissions sur ondes courtes ce qui, hier, les rendait sans doute fort populaires – ailleurs, bien plus qu'ici, au demeurant – mais qui ne saurait, aujourd'hui, suffire à leur survie. Les programmes sur ondes courtes doivent être repensés dans le sens d'un retour aux vertus toute simples et fondamentales, de ce moyen d'expression.

Ces vertus résident dans une évidence qu'on a parfois voulu outrepasser. Les émissions sur ondes courtes permettent seules un contact instantané, direct, dépourvu d'intermédiaires, avec des auditeurs de partout.

Ce contact doit évidemment répondre, autant que possible, aux besoins réels de l'auditeur lointain et ne pas être utilisé à des fins auxquelles d'autres moyens d'expression – presse, radio, télévision, littérature, discographie – parviennent dans de meilleures conditions.

Pour cette raison, les programmes sur ondes courtes doivent porter l'accent sur l'information. Le Service suisse des ondes courtes, en ce qui le concerne, a décidé d'intensifier ses efforts vers une plus grande concentration de ses temps d'émission, de ses genres de programmes. L'information aura le pas sur toute autre matière, étant entendu que cette information ne s'entend pas au sens politique du terme seulement. Le rôle des Ondes courtes suisses étant de contribuer au rayonnement du pays à l'étranger, tout reflet valable de la vie helvétique, politique, culturel, économique, sportif ou artistique, aura sa place dans nos programmes quotidiens qui se présenteront bientôt sous la forme d'un magazine parlé, édité en un certain nombre de langues et d'éditions. Notre propos est d'offrir jour après jour, à tous ceux qui souhaitent écouter la voix de la Suisse, un panorama vivant, varié et concis de la vie dans notre pays et, plus largement, de la vie du monde telle que nous la percevons en Suisse, telle que nous l'interprétons et à laquelle nous nous associons.

Les émissions plus élaborées, qu'elles soient culturelles, documentaires ou divertissantes, ne seront point totalement éliminées. Sur les Ondes courtes suisses, le dimanche leur sera réservé. D'autres programmes trouveront leur place sur les antennes étrangères elles-mêmes, dont un nombre appréciable nous sollicitent depuis longtemps, en Amérique, en Asie et en Afrique notamment.

Entre le 1er janvier et le 30 septembre 1968, le Service suisse des ondes courtes, établi à Berne, a reçu au total 19990 lettres d'auditeurs provenant du monde entier. 12244 auditeurs ont écrit en anglais, 3635 utilisèrent la langue de Goethe, 1286 ont expédié leur message depuis les pays de langue portugaise, 922 ont écrit en espagnol, 760 en italien, 725 en français, 334 en arabe, 130 en espéranto et 4 dans une autre langue.

Le courrier, trié par continent, se répartit comme suit:

Europe	9455
Asie	792
Afrique	839
Australie	888
Amérique	8016

Le Service suisse des ondes courtes répond à chaque lettre envoyée par ses auditeurs.

## Messagers musicaux suisses — créateurs de bonne volonté internationale

*Lance Tschannen, Chef des programmes en langue anglaise du Service des ondes courtes*

Pour une station de radiodiffusion, «Le Disque préféré de l'auditeur» est en somme un service à la clientèle et s'inscrit dans un effort relevant des «public relations». Quand, grâce aux ondes courtes, une telle émission se joue des frontières et des distances, elle contribue au «goodwill» entre les nations et les peuples.

Dans la grille de ses programmes destinés à l'étranger, l'émetteur national suisse d'ondes courtes diffuse, chaque semaine, en huit langues, des émissions répondant à l'appellation «disque préféré». Ces programmes touchent des auditoires de toutes races et de toutes nationalités.

Il y a une vingtaine d'années que la première émission de ce genre a été diffusée par nos émetteurs. Il s'est agi tout d'abord d'un programme de musique populaire suisse, présenté en langue anglaise. Le succès immédiat de cette émission se traduit par de nombreuses demandes émanant de nos auditeurs disséminés dans le monde entier. Puis, aux premières demandes concernant la musique populaire suisse, vinrent s'ajouter, toujours plus nombreuses, les demandes d'auditeurs désirant entendre d'autres genres de musique. Pour respecter cette tendance, l'émission finit par se scinder en deux parties: «Dancing in Switzerland – in Swiss Country Style» et «Dancing in Switzerland – in Modern Style».

En ce temps-là, la principale difficulté à laquelle nous nous sommes heurtés résidait dans le nombre relativement limité de disques à notre disposition. Cette lacune était particulièrement sensible dans le répertoire international. Fréquemment, dans nos émissions, les disques de remplacement dépassaient en nombre ceux qui répondaient exactement aux désirs exprimés. Heureusement, cette situation n'eut jamais de conséquences fâcheuses. Non seulement la fidélité de nos auditeurs nous était acquise, mais leur cercle s'étendait d'année en année. Un fait s'imposait à l'évidence: l'essentiel n'était pas d'exaucer strictement le vœu de l'auditeur, mais de trouver l'art et la manière de le satisfaire selon son attente.

L'expérience l'a démontré, il existe depuis longtemps un répertoire international «classique» du disque préféré. On y trouve, entre autres, le «Largo» de Haendel, le chœur de «Nabucco» de Verdi, les «Ave Maria» de Schubert ou de Bach-Gounod, diverses valse de Strauss, des chansons comme «La Paloma» et d'autres airs connus



Les «messagers musicaux» du Service suisse des ondes courtes préparent leur émission: de gauche à droite. Ronald Green, Lance Tschannen et Heidi Uetz alias Monika

dont la vogue ne s'éteint pas. A ce bouquet musical, un peu poussiéreux, disons «ever-green», s'ajoutent, de pays à pays, les mélodies en faveur et connues sur le plan international, telles que «Waltzing Matilda» (Australie), «Danny Boy» (Irlande), «Battle Hymn of the Republic» (Etats-Unis). Dans l'élaboration de ces programmes, des difficultés particulières sont créées par les auditeurs qui se plaisent à nous demander quelque morceau obscur, tiré de leur propre folklore. Il n'est évidemment pas indispensable de satisfaire de tels vœux, encore que, de temps à autre, il vaille la peine d'y donner suite, quitte à consacrer quelques efforts pour obtenir le matériel de l'étranger par toutes les voies possibles. Nous apportons ainsi la preuve que nos connaissances musicales ne se limitent pas à notre propre pays et que nous sommes disposés à mettre nos ressources au service de nos auditeurs. La routine professionnelle doit céder le pas à un effort conscient de «public relations».

En principe, les auditeurs d'un programme international de «Disques préférés» apprécient la possibilité qui leur est offerte d'élargir l'horizon de leurs connaissances musicales. Il va de soi qu'il ne s'agit pas de former leur goût, ni de leur imposer l'écoute d'une pièce musicale sur laquelle se portent nos préférences.

Dans l'impossibilité de satisfaire une demande précise, le choix d'un disque doit respecter les goûts de l'auditeur, au moins en ce qui concerne le genre de musique désiré, tout en offrant, si possible, une

interprétation plus intéressante. Cette démarche est valable pour tous les domaines musicaux.

Certaines concessions au goût du public sont pourtant inévitables. Des situations particulières, dont voici un exemple, les justifient parfois: «Komm in meinen Rosengarten» a figuré en tête des disques demandés dans notre programme anglais. Excédés de ces répétitions, nous avons décidé d'en suspendre la diffusion pendant six mois. Mais cette mesure n'a pas découragé nos auditeurs et les demandes se sont accumulées à tel point qu'une fois le délai passé, nous avons dû réintroduire ce disque dans nos programmes et le diffuser aussi fréquemment qu'il était nécessaire.

Dans son livre «Journey into Russia» (1964), Laurens van der Post a constaté que des émissions de la Radio suisse étaient écoutées en Russie:

... They (my young friends in Yalta) had just been discussing modern music, jazz, rock-'n'-roll and all the rest. They wanted to know what we thought in Britain of a score or more of singers and contemporary composers, mostly American, of whom I had never heard. Their knowledge of even the very latest popular Western music astounded me... I was so amazed by their knowledge, since I knew there was hardly a foreign record of juke-box music on sale in Russia, that I asked the engineer how they managed to know all these tunes.

"Oh, we get it all from our tape-recorders", he answered.

"But where do your recorders get the music from?"

"From the 'Voice of America', of course." he said, paused, and added: "It's the favourite music of most young people today."

"But what about your own music?"

"Oh, we have our own jazz too but personally I prefer American and English, though the French are doing some fine syncopated stuff too."

"How do you know that?" I asked.

"From the B.B.C. and the *Swiss national broadcasting stations*", he replied.

En Suisse, nous avons peu de chansons de marins qui nous soient propres. Il ne faut donc pas s'étonner que, dans un concert de disques préférés destinés aux marins suisses alémaniques, ce soit le bon «Freddy» qui doive combler la lacune.

Au studio suisse des ondes courtes, nous nous efforçons de présenter à nos auditeurs en priorité des interprétations suisses, sans jamais céder, cependant, aux tentations du chauvinisme. Nous nous rendrions même de mauvais services en diffusant un en-

registrement suisse en dépit de sa qualité douteuse.

En ce moment, un «Laendler» connaît une grande vogue auprès de nos auditeurs anglo-saxons. Il s'agit du thème anglais «Heureux Anniversaire», «Happy Birthday», dont Cédric Dumont a réalisé pour nous une excellente adaptation. Cette deuxième version est même devenue plus populaire que l'originale et nous nous en réjouissons.

Le secret de la réussite d'un concert de «disques demandés» réside dans le plaisir qu'une telle émission apporte aussi bien à ses réalisateurs qu'à ses auditeurs. Ainsi, nous encourageons les présentateurs à travailler sans manuscrit, car la spontanéité est un facteur décisif pour établir «le contact» personnel avec l'auditeur.

Chaque année, nous avons le plaisir de constater que les liens que tissent ces concerts de «disques préférés» sont en effet de nature très personnelle. En été, profitant de leurs vacances en Suisse, bon nombre d'auditeurs nous rendent visite à nos studios, ou, à défaut, nous téléphonent d'un point quelconque du pays pour nous exprimer de vive voix leur reconnaissance ou tout simplement pour nous adresser un petit salut amical. Cela va même plus loin: un auditeur anglais nous téléphone de Londres régulièrement, et nous avons également reçu des appels téléphoniques des Etats-Unis.

Une autre preuve de cet attachement de nos auditeurs nous est apportée par l'impressionnant volume du courrier qui, en fin d'année, nous parvient de tous les coins du monde. En plus, ceux qui, parmi nos collaborateurs, ont l'occasion de se rendre à l'étranger, ont souvent l'agréable surprise de rencontrer ces amis lointains de la Suisse. Ces contacts personnels avec le «client», ces manifestations de sympathie, constituent pour nous de précieux encouragements.

Mais c'est parfois aussi entre auditeurs que s'établissent ces relations amicales. Ainsi un jeune Ecossais s'est mis à correspondre avec une jeune femme d'Afrique du Sud, ayant appris par l'un de nos programmes qu'elle se trouvait à l'hôpital. Il émigrait quelques mois plus tard vers ce pays et aujourd'hui... tous deux sont d'heureux époux. Toujours en rapport avec des événements d'ordre matrimonial, nous citerons le cas de cette fidèle auditrice australienne qui nous a envoyé un morceau de son gâteau de mariée, parce que nous n'avions pu répondre favorablement à son invitation! Bien entendu, nous étions présents à cette fête par l'envoi de messages et d'un morceau

de musique champêtre suisse. Le morceau de gâteau, par contre, avait malheureusement perdu beaucoup de sa saveur. Nos programmes «Disques préférés», en langue anglaise, fourmillent d'anecdotes de ce genre. Pendant quelques années, nous avons accentué l'aspect humain de cette émission, en invitant les auditeurs de la «Penny – A Song Show» à joindre une petite contribution financière à leur demande musicale. Cette contribution était destinée à procurer un peu de joie à des enfants en détresse quelque part en ce monde. Cette émission hebdomadaire, qui, du reste, nous a causé beaucoup de travail supplémentaire, nous a donné les moyens, en trois ans, de fournir un équipement de jeux et de récréation à un jardin d'enfants au Japon et à un orphelinat de Bangkok; d'envoyer des fortifiants et des couvertures aux enfants victimes des inondations de Valence en Espagne, et des tremblements de terre de Volos en Grèce. Nous avons également pu offrir une cure en Suisse à une petite réfugiée hongroise souffrant de diabète, et une machine à laver à des familles nombreuses yougoslaves vivant dans le village de réfugiés du Père Pire

à Bregenz. D'autres actions semblables ont pu être menées à bien.

En dépit des succès obtenus avec ses diverses formules précédentes, le programme anglais n'a pas hésité, il y a quelque temps, à modifier la structure de son émission, qui est devenue notre «Melody Train – Mailbag Show» actuelle. Nous ne nous contentons plus de satisfaire les souhaits d'ordre musical; nous répondons aussi aux maintes questions concernant la Suisse, ses institutions et ses habitants. Cette nouvelle formule, qui joint l'utile à l'agréable, connaît d'ores et déjà la faveur de nos auditeurs.

Ainsi, les ondes de Schwarzenbourg sont non seulement porteuses d'informations en huit langues, mais aussi de messages d'amitié à destination du monde entier. Si chacune de ces émissions ne faisait que nous apporter la sympathie d'un seul auditeur étranger, ou évoquer la lointaine patrie pour l'un de nos compatriotes émigré, nous aurions fait œuvre utile. Car telle est notre intention: élargir le cercle international des amis de la Suisse, tout en les aidant à mieux nous comprendre.

Cette «OSL-card», avec une vue d'ensemble de l'aéroport de Kloten, est utilisée par le Service suisse des ondes courtes pour répondre aux rapports de réception que lui envoient ses auditeurs du monde entier.



**SWITZERLAND CALLING – HABLA SUIZA – HIER DIE SCHWEIZ**

## Lavori in corso

Grytzko Mascioni, produttore alla Televisione della Svizzera italiana



Ogni trasmissione televisiva è un «lavoro in corso», qualcosa che non si propone come fine, ma come mezzo, come servizio offerto al pubblico.

«Lavori in corso» è il titolo di una trasmissione. Una trasmissione televisiva che facciamo insieme, a Lugano, molti amici della Svizzera italiana e — possiamo dirlo con gioia — di tutta Europa: amici che si occupano di argomenti artistici e culturali, nella fiducia che questa sia una strada buona per conoscere se stessi e gli altri, e per imparare a risolvere serenamente problemi che riguardano tutti. Ma è anche, «Lavori in corso», una espressione dalla simbologia trasparente, e, in questo senso, si può dire che tutta la televisione, tutte le trasmissioni, siano tanti lavori in corso. Sport e attualità, cultura e spettacolo: qualcosa che cresce, un'attività talvolta febbrile, ma niente che debba contare per se stesso. Oggi, alziamo provvisori cartelli, ad avvertire i passanti che stiamo facendo qualcosa: ma la nostra vera aspirazione, è quella di toglierli, domani, e di lasciare un bel tratto di strada libera, comoda e sicura, perché gli altri vi possano transitare. Crediamo, cioè, che la televisione sia soltanto un servizio pubblico: che non debba aspirare a costruire immobili monumenti, ma solo a fornire mezzi e strumenti e utili indicazioni (segnali stradali) per facilitare il transito: perché la vita sia una strada più semplice da percorrere, attraverso paesaggi sempre più vari e ricchi e suggestivi.



Il grande sociologo Max Horkheimer: si poteva credere fosse uno dei tanti inavvicinabili «mostri sacri» della cultura internazionale. Ma nel clima delle appassionata preparazione di una trasmissione, ha rivelato riserve di straordinaria e giovanile passione, si è trasformato in attivo collaboratore del programma televisivo della Svizzera italiana.

A «Lavori in corso» ha più volte partecipato Max Horkheimer — il fondatore della Scuola di sociologia di Francoforte, il vero ispiratore di uomini come Marcuse e tanti altri — per aiutarci a capire, con il suo senso di responsabilità, la sua dottrina, la sua acuta sensibilità, i momenti problematici che stiamo vivendo, e dei quali soprattutto i giovani sono i più vivaci e attenti protagonisti. Un maestro, insomma, e, ora, uno fra i molti dei significativi ospiti abituali del nostro programma: sorridente e cordiale. Ma il giorno che ci venne l'idea di interpellarlo, le cose non ci sembravano così semplici: sapevamo che viveva nel Ticino, in un suo rifugio, affondato tra il verde della campagna, protetto dalle migliaia di libri allineati negli scaffali della sua preziosa biblioteca. La sua fama, sinceramente, ci intimoriva. Il capo-dipartimento dei programmi culturali, il regista, il giornalista che avrebbe dovuto intervistarlo, la ragazza della coordinazione, io che curo la rubrica, ci guardavamo tutti, un po' smarriti, in faccia. Come avrebbe reagito, un personaggio che ci sembrava così al di fuori dei nostri problemi tanto spesso minutamente pratici e assillanti, a un invito che gli veniva da persone del tutto sconosciute? Fu la ragazza, a prendere coraggiosamente il telefono tra le mani: e la sorpresa, quella di vederla subito illuminarsi di un sorriso. Il professore non era solo un «mostro sacro» della cultura contemporanea, ma anche un uomo amabile e gentile, un signore pieno di tatto e comprensione, che con buona grazia si sarebbe sottoposto a tutte le torture televisive che gli avremmo presto riservato: riflettori negli occhi, appuntamenti impossibili, snervanti controlli, ecc. Ma era d'accordo con noi: questi «Lavori in corso», anche se momentaneamente ribaltano le strade e ingombrano il passaggio, hanno un senso e, a lungo termine, servono a costruire qualcosa. Vale la pena di dare una mano. Rendcene conto, capire che questa idea è qualche volta così autorevolmente condivisa, è forse l'aspetto migliore della nostra attività, il premio vero del nostro affaccendarci.

Max Horkheimer non è un'eccezione. Alla televisione, al suo spirito operativo, aderiscono ogni giorno di più persone che si possono tranquillamente annoverare tra i consiglieri più accreditati che esistano per guidarci nell'intricata circolazione dei nostri giorni. Filosofi e teologi, romanzieri e pittori, scienziati e artisti, ecc. Vogliamo fare qualche nome, di fama mondiale? Karl Barth, il teologo, e Max Frisch, il romanziere; Benno Gut, il cardinale, e Vittorio Sereni, il poeta; Ettore Rossi, il pediatra, e Franco Zeffirelli, l'uomo di teatro; Alfred Andersch, lo scrittore, Ro-



La cordialità del colloquio che anticipa un incontro prelude a un risultato di qualche efficacia; qui il romanziere Gregor Von Rezzori e il poeta Vittorio Sereni concertano i temi di un discorso sulle sorti del romanzo contemporaneo.

berto Rossellini, il regista, Luigi Nono, il musicista, e tanti altri: e magari di opinioni contrastanti, di estrazione diversa, di speranze apparentemente divergenti, ma in realtà capaci di intendersi su questo unico tema, e cioè che il dialogo fra gli uomini è la possibilità più vera che ci si offra di creare le premesse per vivere meglio, e che oggi, nel 1968, la televisione è lo strumento più efficace sia per favorire questo dialogo, sia per farne giungere notizia al numero più grande di persone. Questa è la base sulla quale il nostro lavoro di uomini di televisione appare comunque possibile: è vero, c'è l'organizzazione di tutti i giorni, la metodica programmazione, l'intervento indispensabile dei tecnici, la sensibilità del regista, l'affannoso coordinarsi di tanti e svariati elementi. Ma dietro a tutto questo, quello che più conta è l'incontro con gli uomini che hanno qualcosa da comunicarci, il frutto del loro studio e del loro talento, che con la TV cessa di essere una felicità individuale, un dono per pochi, una soddisfazione per ristretti cenacoli, e diventa ricchezza comune, di tutti, pubblica. Dietro la trasmissione ci sono le esitazioni dei primi colloqui, la nascita di un dialogo che magari comincia ai tavolini di un caffè, o, se riusciamo ad essere abbastanza invadenti, nella stanza di soggiorno delle persone che siamo riusciti ad avvicinare, e che ci guardano in

faccia con un po' di perplessità. Ma se ci va bene, l'imbarazzo finisce presto: e noi abbiamo, a nostra disposizione, la materia prima con la quale operare, la ricchezza di scienza, d'intuizione, di sensibilità della quale vorremmo sinceramente che il supermarket della TV fosse ben fornito. E di questo supermarket, in fondo, noi sappiamo benissimo di essere soltanto i commessi: la clientela è già abbastanza contenta se siamo diligenti e abbiamo tatto. Non fabbrichiamo niente, e i prodotti che offriamo, nascono in quella brulicante e vecchia officina che si chiama umanità: e ad essa, semplicemente, devono tornare. La TV, non è che uno strumento inventato per favorire la loro circolazione.

E non c'è trasmissione che non sia un lavoro in corso, che non si proponga di favorire la circolazione di cui si è detto. Cambiano, se mai, i prodotti; ma una musica, una canzone, un'appassionante impresa atletica, una tempestiva informazione di pubblica utilità, il gioco sereno di un bambino o la festa di un paese, sono tutte cose che in modo diverso cercano di arricchire la nostra vita. E dietro, al solito, ci sono gli uomini. Si è fatto un gran parlare, a proposito della TV, di trionfo della tecnologia, di meccanico appiattimento degli elementi individuali, di una paurosa minaccia di livellamento. Ma noi, se insistiamo a fare





L'editore Giulio Einaudi, l'agente letterario Erich Linder e altri collaboratori e il produttore della trasmissione al lavoro.

questo mestiere, è perché crediamo che le prospettive siano diverse. Finché ci sarà possibile fare sì che allo schermo, che oggi praticamente raggiunge nel cuore della sua casa ogni uomo, si affaccino singoli individui con la loro personale e irripetibile carica di vitalità, sapremo di portare il nostro piccolo contributo alla causa dell'uomo: per noi, è ancora lontana (e forse proprio grazie alla TV, riusciremo a tenerla lontana per sempre) l'epoca minacciosa dei robots.

Alla Televisione della Svizzera italiana, riteniamo che questi discorsi non solo siano possibili, ma costituiscano la base stessa sulla quale si innesta il lavoro tecnico di tutti i giorni. Infatti, negli ultimi tempi, soprattutto, il numero dei nostri amici si è dilatato, il colloquio con il pubblico di casa si è approfondito, l'ascolto fuori dei nostri confini si è allargato, e persino da luoghi dove le nostre immagini non arrivano, ci è giunta l'eco amica di

un'attenzione che, più che lusingarci, ci convince a insistere con entusiasmo nell'opera iniziata.

Rizzeremo ancora i nostri segnali stradali (e qualche volta in cima a informi mucchi di sabbia e ghiaia, davanti a recipienti pieni di catrame, o a scavi dall'apparenza poco elegante), ma con l'idea che domani, da quelle parti, si passerà più svelti e allegri, senza inciampi. Esiteremo ancora, a formare dei numeri telefonici: ma poi, troveremo come sempre un po' di coraggio, e dall'altro capo del filo, è molto probabile che ci capiterà di nuovo di sentire la risposta di una voce cordiale. E la nostra soddisfazione, non sarà egoistica: perché presto, quella voce, offrirà il senso e il sapore della sua amicizia a migliaia e migliaia di altri uomini, a quello che, fra di noi, e sempre con estremo rispetto, chiamiamo il nostro pubblico.

## L'office des programmes de Coire

*Tista Murk, chef de l'Office des programmes de Coire*



Tista Murk quitte le 31. 1. 1969 son poste de préposé aux programmes de l'office de Coire qu'il a occupé avec distinction depuis 1965. D'origine rhéto-romane, il a sans cesse œuvré pour le maintien de sa langue et pour garder intacte la culture rhéto-romane. En 1967, il a reçu le «Prix Charles Veillon» le récompensant en particulier pour son travail dans le domaine des programmes radio et TV en romanche. Le voici, discutant avec Paulina Caduff.

Une cabine d'annonce, un local de régie avec bureau, voilà toute l'étendue de l'Office des programmes de Coire; voisin de la gare, il se trouve donc en plein centre de la capitale grisonne. A proximité, des locaux de travail à disposition du responsable du programme et de ses collaborateurs et une salle de conférence où se réunissent la Commission du programme et les autres organes de la Comünanza Radio Rumantsch viennent compléter ce petit «complexe radio et télévision».

C'est bien d'un complexe qu'on peut parler à propos de cet Office des programmes dont les tâches aussi sont complexes. Il ne se contente pas d'être la boîte aux lettres ouverte aux souhaits des romanches dans le domaine de la radio et de la télévision. Ce petit centre régional sait aussi ce que veulent dire planification des programmes et administration, notions aussi courantes pour lui qu'enregistrement, montage et diffusion.

L'Office des programmes de Coire ne s'occupe pas uniquement de tâches radiophoniques pour les émissions en romanche, loin de là. Il sert d'intermédiaire pour les apports au programme des Grisons d'expression allemande et italienne et pour les émissions autres que rhéto-romanes fournies par les Grisons d'expression romanche. Voici un aperçu de cette activité:

- A Coire se préparent chaque semaine 100 minutes d'émission en romanche, dont 80 minutes au moins sont diffusées directement par l'Office des programmes.
- Trois à quatre émissions de courte durée en d'autres langues y sont élaborées chaque semaine.
- Depuis son entrée en fonction en décembre 1965, l'Office des programmes de Coire a réalisé quelque 500 enregistrements et diffusions en langues autres que le romanche; 370 de ces émissions étaient destinées à la Suisse alémanique, 13 à la Suisse romande et 100 à la Suisse italienne; quatre réalisations furent envoyées en pays étrangers de langue allemande.

Il s'agissait surtout d'enregistrements sur bandes qui furent transmis aux studios intéressés soit par poste, soit par circuits des PTT. Mais les émissions en direct forment aussi une part importante du travail. L'Office des programmes de Coire participe régulièrement à l'émission routière «Chömet guet hei» et très souvent au magazine de midi de la radio suisse alémanique et rhéto-romane. Des émissions en direct vont également à Lausanne et Lugano, à la Radiodiffusion autrichienne, à la Raidodiffusion bavaroise et à destination de la Radiodiffusion du Sud-Est à Cologne.

Simple et réduites au strict nécessaire, les installations techniques de l'Office des programmes de Coire suffisent pourtant à réaliser de bons enregistrements en studio et des reportages rapides à l'extérieur.

Le personnel, formé du responsable des programmes et d'une secrétaire-opératrice, est complété d'une équipe de collaborateurs libres représentant les quatre régions linguistiques.

Il n'est pas rare que les Grisons soient le théâtre d'événements suscitant l'intérêt des diverses régions linguistiques. Aussi le petit Office des programmes de Coire connaît-il parfois les grands jours de diffusion continue et la fièvre de l'information menée rondement. Il faut alors contenter tout à la fois les programmes régionaux des trois grandes régions linguistiques, les rédactions de divers émetteurs locaux et enfin quelques stations étrangères. Après tant de peine, mission accomplie, qui n'éprouverait un véritable joie à lire des témoignages de gratitude? Ainsi des lettres reçues au lendemain de l'ouverture du tunnel du Grand-Saint-Bernard: «Lausanne, le 8 décembre 1967. Nous vous remercions vivement de l'assistance technique que vous avez bien voulu accorder à notre reporter. Grâce à votre précieuse collaboration, il a pu réaliser son travail dans d'excellentes conditions . . .» —

C'est le 20 février 1938, par une votation populaire modifiant la Constitution, que le rhéto-romanche a été déclaré quatrième langue nationale.

Les 49 833 romanches dont 38 414 vivent dans les Grisons et 11 419 hors du canton forment 0,9% de la population suisse (cette proportion était encore de 1½% il y a 80 ans). Des 147 458 habitants que compte le canton des Grisons, 56,6% parlent l'allemand, 16,1% l'italien et 26,1% le romanche.

(Selon le recensement du 1<sup>er</sup> décembre 1960)

«Lugano, 13 dicembre 1967. Ringrazio per la cortese e sollecita collaborazione. La organizzazione del piccolo Studio a Coira è stata anch'è lodata dal nostro tecnico . . .»

Planification de programme, reportages d'actualité, tâches de coordination, assistance technique, autant de fonctions dans le secteur de la radio auxquelles s'ajoute la planification de l'émission télévisée rhéto-romane de 60 minutes, «Il Balcun tort», diffusée à intervalles de six semaines dans toutes les

les régions linguistiques du pays. La production elle-même incombe à la Télévision de la Suisse alémanique et rhéto-romane; dans ses studios, à Zurich, un collaborateur préside toujours à la régie «live». Le responsable du programme a donc pour tâche principale, pendant l'émission, de coopérer à la partie «live».

Long chapitre, nous dira-t-on, sur l'Office des programmes de Coire. Et pourtant, si cet office n'existait pas, il faudrait l'inventer. Son travail est précieux d'abord pour les programmes régionaux de radio et de télévision diffusés en allemand, en français et en italien, qui reflètent les principaux événements de la vie politique, économique et culturelle des Grisons. L'Office des programmes sert aussi la «Quarta Lingua», le romanche, qui voici exactement trente ans fut reconnue officiellement comme quatrième langue nationale. Il est l'instrument de travail de la Comünanza Radio Rumantsch dont il favorise le but: représenter la population rhéto-romane et ses intérêts dans tous les domaines de la radio et de la télévision suisse. Il permet aussi à la région rhéto-romane de s'affirmer, de défendre sa langue et son ethnie, impératifs que la SSR soutient avec beaucoup de conscience et d'habileté (un romanche se juge autorisé à l'affirmer ici).

La radio et la télévision sont pour les romanches et leur culture le moyen irremplaçable d'atteindre toute la population intéressée. Ni la presse, ni les œuvres littéraires ne peuvent s'assurer une telle audience dans les quatre régions linguistiques. Nous n'avons pas encore la possibilité d'offrir chaque jour à notre public des émissions dans sa langue maternelle. Aussi le dialogue est-il encore fragmentaire et confus. Elargir toujours notre champ de diffusion, exaucer peu à peu tous les souhaits de notre public romanche en tenant compte de ses concepts de vie et de ses intérêts, voilà ce vers quoi nous tendons.

En d'autres termes, les objectifs de la radio et la télévision rhéto-romane peuvent s'exprimer ainsi: Demeurer proches des réalités de la vie et consigner dans une émission de durée encore limitée tout ce qui mérite de composer un programme destiné à tout un groupe linguistique de notre population.

## Lettre à un jeune speaker

Hans Haeser, ancien Chef de service, Département «Folklore», Radio DRS

Hans Haeser, qui a pris sa retraite à la fin de juin 1968 après 37 ans d'activités au Studio de radiodiffusion à Bâle, a été non seulement un speaker chevronné, mais encore réalisateur de programmes, auteur, plus tard chef de service au département «folklore» et remplaçant du directeur.

Cher collègue,

Vous êtes encore jeune, mais vous avez déjà réussi à vous frayer un chemin jusqu'à la radio; vous y êtes engagé en qualité de speaker au service des annonces. Votre ambition est de pouvoir tenter votre chance également en tant que reporter, interviewer et journaliste. Vous vous êtes adressé à moi, vieux routinier, pour me demander de vous donner, sur la base de mon expérience de longue date, quelques conseils.

De nos jours, ce n'est pas «tout naturellement» que l'on parvient à accéder aux professions de la radio; en effet, depuis la prise d'essor de la télévision, la radio a quelque peu passé au second plan. Cependant, vous, jeune homme, vous vous laissez volontiers caresser par l'idée qu'une fois peut-être, votre image paraîtra sur le petit écran. Puisque vous me demandez conseil, je vous dirai: laissez cette idée de côté! — pour le moment, du moins... Attendez encore deux ou trois ans. Si, à ce moment-là, la télévision devait s'intéresser à votre personne, vous serez encore assez jeune et assez attrayant pour conquérir les cœurs des spectateurs — ou plutôt des spectatrices, n'est-ce pas? —, si cette sorte de popularité vous attire.

Mais soyons sérieux: ne succombez pas à la tentation de vous disperser! Commencez par apprendre à jouer le mieux possible d'un seul instrument, même si cet instrument n'est autre chose qu'une langue. — Quoi, se contenter d'apprendre une langue à fond?

Je vous vois venir... Mais, je vous connais, et je sais que vous n'êtes pas de l'avis de ceux qui répètent: «Parler, ce n'est pas difficile: chacun le peut». C'est pourquoi vous avez subi de bonne grâce une formation adéquate: vous avez suivi des cours de diction, vous parlez très convenablement l'allemand, votre langue maternelle, et vous disposez d'autre part d'une bonne culture générale. Il n'y a même rien à reprocher au dialecte que vous parlez. D'ailleurs, s'il n'en était pas ainsi, nous ne vous aurions pas engagé... Mais malgré tout, vous me demandez conseil: c'est signe que vous prenez votre tâche au sérieux. Voilà qui est très réjouissant, car vous avez raison: on ne peut jamais prendre sa tâche assez au sérieux; un speaker doit présenter sa matière aux auditeurs — qui sont très nombreux — dans un langage soigné, voire irréprochable.

Pour le moment, une certaine hésitation vous accompagne encore chaque fois que vous vous approchez du micro; vous n'êtes pas

encore victime de la routine. Cher collègue, ne perdez pas tout à fait cette petite hésitation! Elle ne doit pas gêner vos auditeurs, mais à vous-même, elle prouve à chaque fois que parler — correctement, s'entend — n'est pas si naturel que cela, et que vous manifestez du respect à l'égard de l'instrument que vous manipulez. Aïe! je viens de commettre une faute impardonnable: les mots «manifester» et «manipuler» dans une même phrase! Une erreur pareille doit choquer le lecteur, et combien plus, par conséquent, l'auditeur, si elle parvient jusqu'à son oreille! Ce qui peut passer pour une petite inadvertance dans une lettre ou dans une conversation, peut donc faire à la radio l'effet d'une négligence impardonnable.

Morale: il vous faut choisir très soigneusement vos termes. Mais, attention: ne tombez pas dans l'extrême opposé, et n'allez surtout pas chercher les expressions les moins usuelles possibles. En effet, vous ne donneriez pas par là l'impression d'un langage soigné, mais d'un langage recherché et peu naturel. Si vous parlez en dialecte, votre auditeur ne doit pas pouvoir se demander: «quel est ce nouveau dialecte?», et si vous parlez en allemand, ne le faites pas comme un blanc-bec maniéré. Il y a encore une autre possibilité de parler de manière peu naturelle, me semble-t-il. Je pense ici au fastidieux effort de ne pas se répéter, et de trouver les plus diverses dénominations au même objet, s'il doit être mentionné plusieurs fois.

En voulez-vous un exemple? Admettons que vous deviez réaliser un reportage d'un match de football. (Qui sait, peut-être vous découvrirait-on une fois des dons de ce côté-là?). Le ballon, renvoyé d'un bout à l'autre du stade, et dont vous parlez, est encore un ballon, même après cinq minutes. Ne vous imaginez pas rendre votre reportage plus attrayant en parlant, ici, du «ballon», et là, du «cuir». Admettons que les Lucernois jouent bon train: ils ont toujours le ballon, et les voilà qui rattrappent le ballon, etc. Eh! bien, ce seront trois fois de suite les Lucernois, et non pas: une fois, les Lucernois, et la fois suivante, les «citoyens de la ville lumière helvétique». Celui qui fait usage de telles expressions, soi-disant pour amener une certaine diversion, ne peut que se rendre ridicule. C'est du moins à mon avis, qui, comme tous les conseils que je pourrais vous donner, reste bien entendu très subjectif. Vous m'avez posé la question de savoir ce qui, à mes yeux — ou plutôt à mes oreilles... —, est le plus adéquat: un langage sec et neutre,

La lettre d'un speaker chevronné ne s'adresse pas spécialement à un quelconque jeune homme, mais à tous les speakers novices futurs de la radio. Georges Wettstein du studio de radio à Berne n'en voudra certainement pas à la rédaction de représenter ici la génération des jeunes speakers.



ou imagé et coloré. Je vous renvoie la question: adéquat, adapté, mais à qui? à quoi? A l'objet dont il est question dans votre émission, bien sûr. Tout dépend de la nature de cet objet. Selon le cas, il vous faudra vous exprimer sèchement et de manière neutre, ou alors de manière vivante, riche en couleurs et en images. Si vous parlez en images, il faut, évidemment, que celles-ci correspondent à la réalité. Car il est facile de «tomber à côté», en employant des expressions imagées, dont on ne connaît pas parfaitement l'origine. L'image devient alors une fleur de rhétorique, et le blâme pour cause d'étourderie n'est plus bien loin.

Vous aimeriez une règle de principe quant à l'emploi des mots d'origine étrangère? En fait, je devrais vous répondre: puisque vous parlez l'allemand, employez donc des termes allemands! Mais ce n'est pas si simple...

Tant de mots étrangers ont déjà trouvé un droit de cité au sein de la langue allemande, et tant d'autres sont en train de passer dans l'usage courant. Mais beaucoup de ces mots étrangers ne sont employés que pour suivre une certaine mode. Aussi, je préfère vous conseiller de ne pas jouer au perroquet, qui répète sans se poser de questions tout ce qu'il entend, et se transforme même souvent en un paon vaniteux. Employez tranquillement les mots étrangers qui vous semblent indispensables, mais prenez le temps d'y

réfléchir. Cinq fois sur six – vous en serez surpris vous-même –, un mot allemand tout aussi adéquat vous viendra à l'esprit. Et si vous avez le choix entre deux expressions équivalentes, choisissez celle de votre langue maternelle. C'est là une attitude logique et honnête, qui n'a rien à voir avec un certain «fanatisme allemand». L'auditeur, lui, ne remarquera même pas tous vos efforts pour traiter votre langue consciencieusement et avec soin, et il n'est pas non plus nécessaire qu'il le remarque. Ce que vous lui racontez doit lui paraître naturel, et ne doit trahir en aucune façon la sueur que ce naturel vous a coûté.

Nous parlions de l'auditeur. En conclusion, mon cher collègue, laissez-moi vous adresser un vœu. L'auditeur prend la manière de parler du speaker de la radio pour modèle – qu'il le sache ou non, qu'il le veuille ou non. Ceci vous montre combien est grande la responsabilité qui vous incombe dans votre nouvelle fonction. Que vous – oui, vous! – manipuliez cet instrument qu'est la langue avec soin ou avec nonchalance, des centaines de milliers d'auditeurs vous entendront, et s'en rapporteront à «la radio», c'est-à-dire à vous. Que cette responsabilité soit présente à votre esprit en tout temps. C'est là le meilleur souhait que je puisse formuler à votre intention, en ce début de votre carrière.

Bien à vous, Hans Haeser

## D'une Chaîne radiophonique

Paul Vallotton, Directeur du Studio de Lausanne,  
Secrétaire général de la Chaîne internationale du Bonheur

1946: *Allez-y Messieurs-Dames...*

Assis par terre dans mon bureau, où nous nous retrouvons entre deux reportages, un homme réfléchit à voix haute: Que dirais-tu d'une émission où quelqu'un exprimerait un vœu que les auditeurs s'efforceraient de réaliser? Et celui qui aurait le mieux répondu à notre attente viendrait à son tour au micro pour lancer un nouveau vœu...

L'homme qui parle, c'est Roger Nordmann, l'émission qui va naître, c'est la Chaîne du Bonheur.

Au «Coup de soleil», le cabaret de Gilles, Edith Burger porte la nouvelle-née radiophonique sur les fonts baptismaux et sur l'air d'une gavotte composée par Jack Rollan.

Les auditeurs prennent leur plus belle plume pour écrire à Winston Churchill et la ronde commence à Avenches où Madame Hédiguer lance la première «opération».

Les mutilés de l'armée française vont être les bénéficiaires de la générosité que les ondes font naître et amplifier.

Chaque semaine, de ville en village, la Chaîne tisse son réseau dans toute la Suisse romande, elle gagne Bâle et Lugano, parle déjà trois langues et devient nationale.

1948: *Car elle doit passer partout...*

Les ondes ne connaissent pas de frontières. Portée par la Radio, la voix de la solidarité s'élève dans notre Europe qui se remet lentement de son malheur. De nouvelles amitiés naissent et des chaînes de radio se nouent à la Chaîne du Bonheur.

En vingt ans de campagnes secourables, auditeurs et hommes de radio apportent leur aide à ceux que le mauvais sort frappe en Italie, en France, aux Pays-Bas, en Belgique, en Espagne, en Grande-Bretagne. La Chaîne franchit les mers, elle étend ses interventions à l'Uruguay, au Chili, à l'Iran, à l'Afrique du Nord, à Madagascar, aux Indes, au Vietnam, à la Sicile. Elle passe par Orléans-Ville, Salerne, Marcinelle, Fréjus, Agadir, Badalona, Skoplje, Longarone, Mattmark et bien d'autres lieux. Elle contribue à la lutte contre le malheur des enfants, contre la lèpre, le paludisme, la faim, l'analphabétisme et le racisme dans le monde.

Elle recueille plus de 50 millions de francs suisses qu'elle transforme en importantes réalisations. Et surtout elle permet aux hommes de nombreux pays de s'animer en certaines circonstances d'une commune pensée fraternelle.



1946: Mme Hediguer qui a écrit la plus belle lettre des auditeurs à Winston Churchill a souhaité accueillir un jeune Britannique. Jack Rollan (à gauche) et Roger Nordmann lui présentent son jeune hôte.

1968: La Chaîne plante ses tentes en Sicile, distribue médicaments, habits, couvertures, et s'apprête à construire des jardins d'enfants.



*Aujourd'hui, demain . . .*

La Télévision s'est jointe à la Radio, ouvrant un champ d'action immense, supprimant par l'image unique et universelle les barrières linguistiques.

Cependant, chaque jour la Chaîne du Bonheur assure une assistance silencieuse à des personnes, des familles, des institutions charitables de notre pays.

Elle qui n'est pas une organisation technique de secours n'entend pas concurrencer d'autres œuvres, mais jouer son rôle nécessaire, fût-il essentiel ou complémentaire.

Née au moment où certaines voix maléfiques de la Radio venaient de se taire, cette Chaîne doit, par nos soins, demeurer vivante, prête à entrer en action. Car, si les pays qui nous entourent peuvent faire face aux épreuves qui accompagnent parfois leurs vies nationales, le tiers-monde, lui, a besoin de nous.

Il est bon, pensons-nous, que l'homme puisse parler à l'homme par-dessus les frontières et les rivalités, dans un esprit de solidarité et d'entraide. Nous voyons là l'expression d'un humanisme radiophonique qui ne doit pas être négligé.

Et nous croyons qu'une Radio et une Télévision qui se contenteraient d'exercer leur action bienfaisante sous la forme de communiqués, sans songer à faire valoir leurs idées et leurs moyens propres, ne feraient simplement pas leur devoir.

Alors, si vous le voulez bien, enchaînons . . .

L'action de la Chaîne du Bonheur, entreprise par la SSR en collaboration avec six organisations suisses d'entraide, en août et septembre 1968, a rapporté environ 4 millions de francs. La somme de ces dons bénévoles était destinée aux victimes de la guerre entre le Biafra et le Nigéria; elle a été versée intégralement à cet effet.

## L'information sur le plan national

*Max Bolliger, Directeur du Studio de radiodiffusion à Berne, répond aux questions de Rudolf Blum, rédacteur de la revue des programmes «radio + fernsehen».*



Les rôles sont renversés : M. Blum, rédacteur, pose des questions à M. Max Bolliger, directeur de studio.

*Blum :* Monsieur le Directeur : conformément à la concession que le Conseil fédéral a accordé à la SSR, votre tâche consiste à «donner une information aussi objective, étendue et rapide que possible». L'intégralité des reportages, dans le cadre de la vie quotidienne – de même que leur objectivité – a bien davantage une valeur approximative qu'une valeur absolue. Les améliorations de l'information radiophonique survenues depuis la réorganisation de la SSR ont permis un net développement de la transmission de nouvelles «étendues». Quelles sont les lacunes primordiales qui ont été comblées ?

*Bolliger :* Je vous répondrai, Monsieur Blum, que les premières améliorations dans le sens d'une information radiophonique plus étendue datent de bien avant l'époque de la réorganisation de la SSR. En fait, elles remontent aux années qui ont suivi la deuxième guerre mondiale, au moment où le besoin d'entrer en contact avec le monde extérieur était devenu prépondérant. Par contre – et vous l'avez dit avec raison – le recensement systématique des événements de son propre pays et de l'étranger, dans le

cadre d'une conception moderne de l'information, date effectivement de l'époque où la radio et la télévision furent réorganisées.

L'information «aussi objective, étendue et rapide que possible» qu'exige de nous la concession, est à considérer comme l'idéal que nous devons essayer d'atteindre. Nous le savons bien, nous qui essayons, jour après jour, de répondre à cette exigence. Mais il ne faut pas oublier que cette information est mise au point et manipulée par des hommes ; et les hommes ne peuvent jamais, malgré tous leurs efforts pour serrer la vérité de près, être tout à fait objectifs. L'objectivité absolue n'existe pas. Le choix lui-même de l'information à transmettre est déjà subjectif. Néanmoins, la possibilité de tendre, consciemment et honnêtement, vers une information la plus objective possible, existe. Ceci est certainement une des plus importantes caractéristiques de la tâche qui nous incombe. Mais revenons à votre question concernant la mesure dans laquelle l'information est plus «étendue» aujourd'hui que jadis. Nous avons effectivement réussi, au cours des années, à combler des lacunes essentielles, dans le



domaine de l'information nationale, en particulier. Par ce terme, nous entendons les constants reportages sur les événements de portée nationale, qui relèvent des domaines politique, économique, social et culturel.

*Blum:* Quelles sont donc les mesures d'organisation qui caractérisent ce «comblement de lacunes» dans le domaine de l'information nationale?

*Bolliger:* La situation géographique, politique et spirituelle propre à la Suisse est un des facteurs qui ont influencé l'intérêt de nos compatriotes pour les événements de l'étranger, intérêt qui a toujours été assez grand. Cet intérêt se manifeste également dans la presse suisse qui – contrairement à bien des journaux étrangers – présente les actualités de politique extérieure en première page. Parallèlement, le développement de l'information internationale à la radio a, lui aussi, été plus rapide que celui de l'information nationale. Il est à noter, cependant, que les débuts de l'information nationale remontent à assez longtemps déjà, dans toutes les régions de la Suisse. Partant de mon expérience personnelle, qui est limitée à la Suisse alémanique, je peux citer par exemple la «Woche im Bundeshaus», la «Westschweizerische Chronik», ou la «Chronique jurassienne», comme existant depuis des siècles déjà. Mais l'information nationale était encore limitée et peu systématique. La réorganisation de la SSR a changé et amélioré bien des choses. Une organisation systématique de l'information a été introduite dans les diverses régions linguistiques de notre pays, de même qu'une collaboration plus étroite des différentes sections de l'information entre elles, sous la forme de constants échanges de nouvelles et de documents sonores; ainsi, un intensif travail d'équipe put se réaliser, cette équipe étant constituée par les collaborateurs de Suisse romande, de Suisse alémanique et du Tessin. Les organismes de Radio de nos quatre régions linguistiques – la quatrième étant la région romanche – disposent aujourd'hui de rubriques quotidiennes, traitant toutes sortes d'actualités suisses.

*Blum:* La réalisation de bons reportages suppose naturellement que l'on ait des correspondants. Qu'avez-vous entrepris dans le domaine de l'information nationale à ce sujet?

*Bolliger:* Nous avons commencé assez tôt déjà, surtout après 1950, à envoyer à l'étranger des collaborateurs, pour la plupart des Suisses, afin d'améliorer la qualité de notre information internationale. Nous avons ainsi

réalisé un véritable filet de correspondants répartis dans tous les coins du monde. Au jour d'aujourd'hui, tout n'est pas parfait encore, mais il est caractéristique que la délégation de correspondants fixes en Suisse même ne soit intervenue qu'après la réorganisation de la SSR. La Radio suisse alémanique et rhéto-romanche, la Radio suisse romande, et Monte Ceneri disposent actuellement de correspondants fixes dans les régions linguistiques respectives. Ces collaborateurs font rapport dans les rubriques que nous diffusons, de tous les événements de la région qui leur est attribuée. Les reportages sont présentés aux auditeurs sous diverses formes: dialogues entre le studio et le correspondant, discussions sur la base des informations reçues du correspondant, etc. Sur ce point, l'état-major de nos collaborateurs s'est donc bien élargi.

*Blum:* La collaboration des correspondants parlementaires accrédités au Palais fédéral représente un domaine central de l'information suisse en général. Quelles améliorations peut-on relever à ce sujet?

*Bolliger:* En réalité, votre question vise une des tâches les plus importantes de l'information nationale. Je disais tout à l'heure qu'il y avait encore bien des lacunes à combler; en ce qui concerne les reportages parlementaires, il est à noter qu'ils fonctionnent d'une manière régulière, à destination de toutes les régions linguistiques, depuis relativement longtemps déjà. Des rédacteurs de nos organismes de Radio sont accrédités au Palais fédéral, et nous communiquent leurs informations et leurs commentaires au fur et à mesure. Le niveau de ces collaborateurs a, lui aussi, été amélioré; aussi pouvons-nous parler aujourd'hui de conditions très satisfaisantes. Il faut d'ailleurs reconnaître – et se réjouir – du fait que l'installation sur place du Centre d'enregistrement pour la Radio et la Télévision a grandement contribué à élargir et élever le niveau de l'information parlementaire.

*Blum:* Si l'on veut faire tout son possible pour fournir aux auditeurs une information aussi étendue que possible, on ne peut pas se limiter aux faits, aux événements; il est nécessaire également de retransmettre des prises de position et des opinions – politiques, par exemple. Dans quelle mesure cette condition est-elle remplie?

*Bolliger:* Votre question nous fait passer du domaine de l'information pure à celui du commentaire. Il existe entre ces deux notions

une certaine différence, dont il n'a longtemps pas été tenu compte. Donner des informations, c'est notre premier devoir. Le second est de fournir des commentaires au sujet de ces mêmes informations. Les correspondants, les collaborateurs du studio, ou des collaborateurs externes compétents se chargent de présenter ces commentaires sous différentes formes. Nous avons entrepris un élargissement systématique dans ce domaine également. Nous sommes tenus de refléter dans nos émissions les opinions les plus diverses exprimées dans notre pays, que celles-ci nous soient agréables ou non. C'est là notre devoir, même si en tant que professionnels de la Radio, nous devons suivre une ligne générale de neutralité et d'impartialité, conformément au caractère de monopole qui est propre à notre moyen d'expression. Des progrès évidents ont pu être réalisés; néanmoins, il nous faudrait essayer de rendre l'expression d'opinions plus ouverte, plus libre et franche. Du côté de l'auditeur, cela suppose bien entendu de la compréhension et une certaine tolérance.

*Blum:* Une certaine mentalité, provenant du système proportionnel, n'est-elle pas ici une des premières pierres d'achoppement? La Radio ne peut pourtant pas retransmettre d'une manière proportionnelle toutes les opinions, tous les avis qui sont répartis au sein de la population, suivant certaines lignes – celle d'un parti politique, par exemple?

*Bolliger:* J'aimerais souligner votre dernière remarque, surtout. Nous faisons effectivement l'objet de telles exigences. La question se pose en particulier au moment des votations et des élections. Un choix proportionnel sévère des participants aux émissions, une répartition rigide – selon les mêmes critères – du temps d'émission auraient des répercussions fâcheuses sur le programme. Lorsque nous retransmettons les diverses opinions et tendances nationales, nous tâchons d'éviter de leur donner des proportions qui seraient par exemple en rapport avec leur potentiel de représentation. Nos reportages, peu avant les votations et les élections, doivent fournir au citoyen suisse tous les éléments possibles pour qu'il puisse se faire un jugement personnel.

*Blum:* Comment le rapport entre la presse helvétique et la radio s'est-il développé en ce qui concerne l'information nationale, ces dernières années? Peut-on parler ici d'une «concurrence collaboratrice»?

*Bolliger:* Cette façon de parler ne manque pas d'originalité, et correspond assez bien à la réalité effective. Bien entendu, une certaine concurrence demeure. Nous avons toujours veillé à ce que la tâche de la Radio reste intacte – surtout en ce qui concerne l'information rapide ou même instantanée –; ceci, en laissant le plus possible à la presse le souci de contribuer à la formation d'opinions personnelles fondées, du côté du lecteur, et de présenter les événements en les plaçant dans un contexte plus large. Nous sommes d'avis que le développement futur de ces deux moyens d'expression – la radio et la presse – dépend de leur étroite coopération. Pour l'élaboration de l'information nationale, nous disposons de toute une série d'excellents collaborateurs parmi les journalistes, dont nous apprécions énormément la collaboration. Un autre exemple de la coopération de la presse et de la radio nous est donné par la «Revue de presse», émission récemment introduite dans nos programmes: les prises de positions des diverses régions linguistiques, parues dans les journaux suisses, sont livrées à la méditation de l'auditeur. L'intérêt que manifeste celui-ci pour cette rubrique est fort encourageant.

*Blum:* Quel est le rapport des moyens financiers investis actuellement pour l'information nationale et internationale respectivement?

*Bolliger:* Le développement systématique de l'information par la radio moderne devait avoir des conséquences sur le plan financier, cela va de soi. Bien que la situation se soit déjà nettement améliorée après la hausse de la taxe concessionnaire, les moyens qui sont à notre disposition aujourd'hui ne suffisent de loin pas à remplir notre mission comme il le faudrait. Si l'on établit des comparaisons sur ce point entre la Suisse et d'autres pays – même de plus petits pays, comme l'Autriche, par exemple – il y a de quoi pâlir de jalousie... Mais revenons à votre question: Le rapport entre l'information nationale et l'information internationale est, en termes budgétaires, d'environ 2 à 3. L'information internationale engloutit donc, aujourd'hui encore, une somme supérieure à celle qui revient à l'information nationale, à cause du plus grand cadre de travail qu'elle suppose. Le rapport est cependant plus équilibré que jadis. Mais si l'on considère les tâches qui nous attendent dans le futur, on est bien obligé d'admettre qu'il y a là aussi des questions qui demandent réponse.

*Blum:* Quelles sont les difficultés spécifiques, propres à l'information nationale? N'est-il

pas difficile d'obtenir des informations de ces autorités helvétiques dont il était connu, il n'y a pas si longtemps encore, qu'elles voulaient rester en dehors de toutes les questions de publicité?

*Bolliger:* Au fond, les tâches de l'information nationale sont plus difficiles à accomplir que celles de l'information internationale. Celle-ci fournit un matériel qui est plus spectaculaire, plus coloré et parfois même plus intéressant que celui de l'information nationale. Je me risquerai même à dire: moins ingrat pour nous. L'information nationale est, conformément au caractère propre à notre pays, beaucoup moins dramatique. On ne peut pas dire d'un reportage sur les problèmes de la hausse du prix du lait, ou de l'écoulement du beurre helvétique, que ce soit là un sujet particulièrement alléchant pour l'auditeur moyen. En exagérant quelque peu, on peut affirmer que l'information nationale risque toujours d'être un peu sèche et ennuyeuse. Mais elle ne *doit* pas l'être! Il y a là aussi quelques progrès à relever, notamment dans le sens d'une transmission d'information concrète, directe et vivante. Par exemple, l'effort de traduire les fastidieux termes techniques en un langage qui soit à la portée de tous et chacun, peut être considéré comme un progrès. Un devoir essentiel pour nous est de placer constamment l'homme au centre de nos programmes – puisqu'en fait c'est toujours lui qui est concerné – et d'assouplir un peu le côté théorique et revêche des thèmes typiquement suisses. Sur ce point, nous avons encore beaucoup à apprendre! Il semble que nos collaborateurs réalisent leurs reportages sans trop tenir compte du contexte dans lequel les événements en question se sont déroulés, précisément parce que ces événements ne sont guère dramatiques – puisque nationaux. Aussi arrive-t-il fréquemment que des événements d'aspect insignifiant ne soient pas rapportés par la Radio d'une autre région linguistique, parce que l'on n'en a pas saisi la pleine signification.

Quant au phénomène helvétique de manque de sérénité en ce qui concerne la publicité, que vous avez nommé dans votre question, il s'agit là d'un problème qui touche aussi bien la presse que la radio. Là également, des progrès considérables sont à noter. Des centres d'information ont été créés un peu partout, depuis les autorités communales jusqu'aux autorités fédérales. Néanmoins, il existe encore des régions peu disposées à développer de tels centres d'information, et qui, sur ce point, se révèlent être un peu rétrogrades. C'est dans notre effort de fournir

à nos auditeurs une information «aussi étendue que possible» que nous le remarquons le mieux. Un autre handicap est pour nous l'intolérance grandissante, manifestée dans notre pays par certains groupements qui défendent des intérêts isolés, en perdant absolument toute vue d'ensemble.

Laissez-moi vous donner ici un exemple – quelque peu exagéré, mais qui montre assez bien qu'il reste encore beaucoup à faire dans le domaine de l'information nationale. Notre pays, lui aussi est devenu un «monde indivisible»: notre sort nous est commun à tous, non seulement par rapport aux autres nations, mais également à l'intérieur même de notre pays. Récemment, au Tessin, une discussion digne d'intérêt eut lieu sur la situation de la Suisse de langue italienne. On nota que le manque de compréhension à l'égard de cette région de la Suisse existait dans les autres parties du pays aujourd'hui aussi bien qu'autrefois. Cette compréhension est même soi-disant quasi inexistante, les voies de communication étant obstruées. Voilà qui est exagéré, et certainement inexact en ce qui concerne la radio. Mais, en tout cas, cet exemple prouve qu'il existe encore bien des souhaits à réaliser, et que la radio doit en prendre conscience. Il est à noter ici qu'elle a déjà commencé à le réaliser, dans le sens concret du terme, en lançant une nouvelle émission portant le titre «Helvetisches Gespräch» (sur les ondes de la Radio suisse alémanique seulement... jusqu'à prochain avis/n.d.trad.). Ce programme consiste en discussions, tenues dans les trois langues nationales, au sujet des plus importants problèmes nationaux actuels. Les premières émissions de cette série ont déjà été diffusées, et le résultat en est plus que satisfaisant.

*Blum:* Au sujet de cette information nationale, qui est une tâche de portée nationale, dans le sens d'une compréhension toujours plus grande et dépassant même les frontières linguistiques, j'aimerais vous poser une dernière question au sujet des émissions régionales. Peut-on dire qu'elles forment le dernier chaînon d'une idéale «information totale»?

*Bolliger:* Si, structurellement parlant, la télévision est a priori internationale, on peut très bien affirmer que, d'autre part, les émissions régionales de la Radio suisse alémanique font contraste dans la mesure où elles établissent un contact avec les régions où la vie se déroule concrètement. Et l'on peut dire alors que ces émissions-là permettent de «boucler la boucle» de l'information «aussi étendue que possible».

# Le sondage d'opinion publique 1968 de la SSR

Markus T. Drack, chef du Service de presse et de documentation, Direction générale SSR

## *De Charybde en Scylla*

Le chef de programme est un capitaine voquant entre Charybde et Scylla. Ici c'est le monstre Scylla aux dix têtes: l'ambition de composer des programmes envers et malgré le public de la radio et de la télévision. Et là Charybde, ce tourbillon tant redouté, ou la prétention de vouloir établir les programmes avec pour seul critère les désirs, modestes ou imposants, des auditeurs et téléspectateurs. Notre navigateur, capitaine d'un vaisseau nommé «Programme», n'est bien sûr pas seul à bord. Entre autres instruments de navigation, il dispose de la recherche dans le domaine de l'opinion publique.

Les «terriens» sont très divisés sur l'utilité de cet instrument. On peut tenir pour Charybde et proclamer que la recherche et la satisfaction des vœux du public est l'unique et sûre méthode pour faire de bons programmes de radio et de télévision. Ou pencher pour Scylla et juger inutile et même dangereuse l'étude de l'opinion et du comportement des auditeurs et téléspectateurs qui entraîne dans le gouffre de la facilité et du mauvais goût.

Les uns comme les autres choisissent entre deux maux celui qui leur semble le moindre. Ils oublient, d'abord que l'étude de l'opinion publique n'est qu'un instrument en mains du navigateur, ensuite que le capitaine aux commandes est en définitive le seul à même de choisir la voie qui évite sûrement Charybde et Scylla.

## *Recherche de l'opinion publique, nouveau style*

Au cours de cette dernière décennie, la Société suisse de radiodiffusion et télévision a fait exécuter périodiquement des sondages d'opinion dont les résultats ont servi de base à l'élaboration des programmes de radio et de télévision. Mais les années 1967/68 marquent le début d'une étape dans l'étude de l'opinion publique: nouvelles bases, nouvelle conception. La réorganisation de la SSR a créé les conditions permettant de définir les besoins de la radio et de la télévision en partant d'un système unique pour les trois régions linguistiques. On devrait parvenir ainsi à dresser un inventaire de ces besoins qui tienne compte des différentes couches de population des trois régions linguistiques, ainsi que de la politique des programmes pour l'ensemble de la Suisse.

A la base de cette recherche permanente de l'opinion publique, on trouve l'enquête préparée en 1967 par la SSR et réalisée au printemps 1968 par l'Institut de recherche d'opinion publique et d'étude du marché

(IHA) à Hergiswil (NW): en tout 2600 interviews recueillies du 24 avril au 28 mai. Les résultats, consignés en sept volumes de respectable dimension, sont parvenus au début d'août à la Direction générale de la SSR. But de l'opération: recueillir des données valables sur les *conditions de réception* de la radio et de la télévision, les *habitudes des auditeurs et des téléspectateurs* et la *structure du public*. Le questionnaire était conçu comme une enquête de base que viendront compléter par la

Du 24 avril au 28 mai 1968, 1300 auditeurs-radio et un nombre égal de spectateurs-TV des différentes régions linguistiques de Suisse ont répondu aux questions que leur ont posées des enquêteurs professionnels.

La méthode choisie pour cette enquête était la suivante:

les *interviews individuelles* s'effectuèrent sur la base d'échantillons représentatifs: 1000 interviews en Suisse alémanique, 1000 en Suisse romande et 600 en Suisse italienne.

Ces échantillons régionaux furent répartis en groupes égaux d'*auditeurs-radio* (ne possédant pas de poste de télévision) et de *spectateurs-TV* (avec ou sans poste de radio).

Les échantillons étaient basés sur les données statistiques et démographiques, aussi leur augmentation n'eût-elle guère pu influencer les résultats.

La ville, la campagne et les régions montagnardes ont été prises en considération. Des trois régions linguistiques citées plus haut, 2600 auditeurs et spectateurs de 1097 localités différentes ont exprimé leur opinion.

suite d'autres études réalisées selon les méthodes les plus diverses. Dans les pages qui suivent, le lecteur trouvera un aperçu du matériel statistique très varié que ce sondage a permis de rassembler. Ce n'est bien sûr qu'une faible partie des résultats. Mais la SSR n'entend pas garder jalousement le fruit de ses études; elle se propose de publier ce qui en sortira d'essentiel et d'intéressant.

## *Sans loisirs, pas de public*

Par toute une série de questions, on a tenté de découvrir les habitudes qui président aux loisirs des auditeurs et des téléspectateurs de chez nous, habitudes qui déterminent leur possibilité d'écouter la radio et de suivre les programmes de la TV.

Comme on pouvait s'y attendre, les résultats

(table 1) ont confirmé que radio et TV occupent la première place dans les loisirs. L'échantillon radio de deux régions linguistiques met en tête l'écoute de la radio. Les personnes constituant l'échantillon TV ont répondu que la télévision occupait le premier rang dans leurs loisirs, alors que l'écoute de la radio vient pour elles en troisième lieu, après les «lectures, cours de perfectionnement et autres cours». En Suisse italienne cependant,

le public de la télévision place délibérément la radio en deuxième position. Cela semble indiquer un besoin d'information prononcé de la population du Tessin et des vallées grisonnes de langue italienne, ce que viennent confirmer d'autres résultats encore.

Cette préférence donnée à la radio et à la télévision dans l'aménagement des loisirs a déjà suscité des commentaires de presse

*Comment occupez-vous vos loisirs en règle générale?*

Echantillon Radio

	Suisse alémanique	Suisse romande	Suisse italienne
Ecouter la radio	1. 64,8%	1. 72,0%	1. 79,3%
Lecture, cours de perfectionnement, autres cours	2. 65,2%	2. 59,6%	2. 54,7%
Sport actif, marche	3. 48,6%	3. 43,0%	3. 42,7%
Bricolage, travaux manuels	4. 46,0%	4. 35,2%	4. 38,0%
Disques, appareils enregistreurs	5. 28,0%	5. 28,2%	5. 33,3%
Cinéma, théâtre	6. 21,4%	6. 27,8%	6. 29,3%
Société	7. 19,0%	8. 15,6%	9. 13,3%
Jeux de cartes	8. 18,4%	7. 15,8%	7. 24,0%
Sport passif	9. 13,2%	9. 10,2%	8. 23,3%
Jardinage	10. 7,4%	11. 4,8%	11. 1,7%
Musique	11. 5,8%	12. 2,6%	12. 0,7%
Rien faire	12. 4,2%	10. 8,6%	10. 7,7%
Mots croisés	13. 0,6%	13. 1,2%	13. 0,7%
Photographier, filmer	14. 0,6%	14. 1,2%	14. 0,3%
Bavarder	15. 0,4%	15. 0,6%	—
Autres	— 14,8%	— 9,4%	— 8,0%

*Comment occupez-vous vos loisirs en règle générale?*

Echantillon TV

	Suisse alémanique	Suisse romande	Suisse italienne
Voir la télévision	1. 69,2%	1. 79,0%	1. 84,7%
Lecture, cours de perfectionnement, autres cours	2. 61,2%	2. 52,0%	3. 51,0%
Ecouter la radio	3. 52,2%	3. 49,8%	2. 64,3%
Sport actif, marche	4. 48,4%	4. 47,4%	4. 50,3%
Bricolage, travaux manuels	5. 38,6%	5. 34,6%	5. 38,3%
Disques, appareils enregistreurs	6. 24,0%	6. 25,2%	6. 32,3%
Jeux de cartes	7. 20,0%	9. 15,6%	9. 20,7%
Sport passif	8. 18,6%	10. 14,2%	8. 23,3%
Cinéma, théâtre	9. 17,0%	7. 24,4%	7. 32,3%
Société	10. 17,0%	8. 16,4%	10. 14,0%
Jardinage	11. 4,8%	12. 3,8%	12. 2,3%
Rien faire	12. 4,2%	11. 4,0%	11. 2,7%
Musique	13. 2,8%	13. 1,8%	13. 0,3%
Photographier, filmer	14. 2,0%	14. 1,0%	—
Mots croisés	15. 0,6%	15. 1,0%	—
Autres	— 7,2%	— 7,2%	— 5,0%

Table 1

amers et résignés. Mais à ce stade, il est dangereux d'interpréter sans avoir examiné tous les facteurs, sans savoir exactement quelles sont les fonctions de la radio et de la télévision dans la vie de l'individu. Nous y revenons. Il est toutefois remarquable que partout – sauf en Suisse italienne comme on vient de le voir – les loisirs voués aux «lectures, cours de perfectionnement et autres cours» viennent en seconde position. Enfin, il apparaît clairement que la télévision ne porte pas atteinte à un passe-temps *déterminé*. Aussi faut-il se garder de jugements définitifs formulés en phrases lapidaires telles que: «La télévision empêche de lire» ou encore: «La télévision, c'est la mort du sport actif». Disons plutôt que le temps des loisirs consacré à la télévision l'est aux dépens des autres distractions qui se trouvent ainsi amputées dans une proportion à peu près égale. Une remarque encore: La preuve est faite une fois de plus que la télévision *n'empêche pas* l'écoute de la radio; simplement, elle lui assigne une place différente dans le cours de la journée.

Le faiseur de programmes trouvera un sujet de réflexion dans la réponse aux questions: *Y a-t-il un ou plusieurs soirs de la semaine où vous êtes régulièrement absent de votre domicile? Lequel ou lesquels?* A ce propos, la critique radio ou TV devra se souvenir que ni la radio ni la télévision ne sont en mesure d'atteindre pratiquement en tout temps tout leur public. Un exemple: 42% environ des auditeurs de radio et des téléspectateurs de Suisse romande (environ 40% en Suisse alémanique et 37% en Suisse italienne) sont régulièrement absents de chez eux un ou plusieurs soirs par semaine. Le fait de posséder un récepteur TV n'a en général *pas grande influence* sur les habitudes de sortie. Alors qu'en Suisse alémanique auditeurs et téléspectateurs répartissent assez également leurs absences entre les six jours ouvrables (avec préférence le vendredi, le dimanche soir étant le moins prisé pour les sorties), en Romandie les auditeurs de radio sortent plutôt le mercredi, le jeudi et le samedi soir et les téléspectateurs le vendredi, le mardi, le mercredi et le samedi soir (eux aussi sont volontiers sédentaires le dimanche soir). Les Tessinois et les Grisons de langue italienne n'ont pas les mêmes habitudes: Ils consacrent le samedi et le dimanche soir à leurs sorties. Ces différences entre régions linguistiques doivent aussi se répercuter sur la composition des programmes du dimanche soir.

Un autre groupe de questions traitait des heures de départ le matin, de présence à la

maison ou d'absence au moment de midi, de retour du travail le soir. Les réponses indiquent nettement des heures de pointe, c'est-à-dire des moments où la majorité du public est particulièrement disponible pour suivre les programmes de radio et de télévision. Ainsi vers midi: en Suisse alémanique et en Suisse romande, 85% des auditeurs de radio prennent chez eux le repas de midi; en Suisse italienne, ce taux est de 92%. Ajoutons que dans les trois régions linguistiques, la moitié environ des auditeurs de radio travaillent à l'extérieur le matin et l'après-midi. (La plupart de ceux qui rentrent chez eux à midi le font entre 12 h et 13 h 30.) Parmi ces gens occupés à l'extérieur, ceux qui peuvent écouter la radio à leur lieu de travail se trouvent dans la proportion de 28% en Suisse romande, de 20% en Suisse alémanique et de 25% en Suisse italienne. Ainsi, le nombre des auditeurs pouvant prendre l'écoute durant la matinée et l'après-midi est bien inférieur à celui des auditeurs en puissance aux heures de midi.

Pour la télévision, dont les programmes ne débutent en général que dans la soirée, il importe de savoir à quelle heure les abonnés regagnent leur domicile: Un peu plus de la moitié des téléspectateurs interrogés ont une occupation au dehors. De ces travailleurs des trois régions linguistiques, 27% rentrent jusqu'à 18 heures; ce sont en majorité des jeunes gens de 15 à 19 ans. Entre 18 et 19 heures 35% des téléspectateurs de Suisse alémanique, 28% des Romands et 51% de la Suisse italienne rentrent chez eux.

#### *M. Tout-le-Monde et les sortilèges de la technique*

Pour écouter la radio et regarder la TV il faut, outre une situation géographique convenable, non seulement un bon appareil récepteur et son antenne, mais aussi quelques notions élémentaires de l'emploi de ces moyens techniques. Dans quelle mesure ces conditions sont-elles remplies? La SSR se devait de l'apprendre.

#### *Radio*

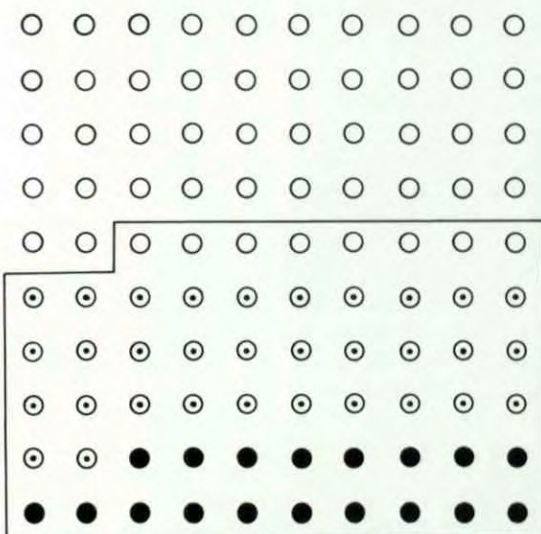
En Suisse alémanique et en Suisse romande, les auditeurs de radio interrogés disposent en moyenne de 1,6 récepteur par personne (qu'on nous pardonne une fois pour toutes ces décimales insolites mais voulues par le langage statistique); cette moyenne est de 1,3 en Suisse italienne.

90% des Suisses de langue allemande interrogés possèdent un appareil fixe; 47% un appareil portable. Ces taux sont respectivement de 71% et 67% pour les auditeurs

Echantillon radio  
Suisse romande

*Problèmes de la réception OUC*

○ De 100 auditeurs de Suisse romande 58 possèdent un appareil avec lequel ils peuvent capter les OUC.



⊙ ● De ces auditeurs, 50 seulement savent comment capter le 2<sup>e</sup> programme sur les OUC.  
● Mais ce ne sont finalement que 18 auditeurs sur 100 qui profitent de l'écoute en OUC.

romands; de 84% et 34% pour les auditeurs de Suisse italienne. 6% des Suisses allemands, 5% des Romands et 7% des auditeurs de Suisse italienne ont un récepteur radio installé dans leur voiture ou leur bateau. Des enquêtes ultérieures montreront le rythme de croissance du nombre des auditeurs possédant plusieurs appareils.

Et ces appareils, sur quelles ondes les branche-t-on? D'après la moyenne suisse, 92% de ces appareils peuvent capter les ondes moyennes, 67% les ondes ultra-courtes, 82% les longues ondes et 71% les ondes courtes.

C'est en Suisse alémanique que les récepteurs capables de recevoir les ondes ultra-courtes sont le plus répandus (80% contre 59% en Suisse romande et 61% en Suisse italienne). L'homme de radio sera déçu de constater que tous les auditeurs ne sont pas encore équipés pour capter les ondes ultra-courtes et écouter ainsi le second programme. Mais... les auditeurs savent-ils seulement enclencher leur appareil sur les ondes ultra-courtes? Depuis que les noms des stations OUC ne peuvent plus figurer sur le tableau lumineux du récepteur, n'est-il pas à craindre que beaucoup d'auditeurs, embarrassés par des manipulations à leurs yeux trop compliquées, se contentent de la réception – même perturbée – de l'émetteur d'ondes moyennes plus facile à trouver?

Afin de recueillir à ce sujet des informations plus précises, chaque enquêteur – dûment instruit au préalable – a demandé aux détenteurs d'appareils pouvant être branchés sur les OUC de lui faire une démonstration: Comment s'y prenaient-ils pour se mettre à l'écoute du deuxième programme de leur région (qui n'est diffusé que sur les OUC)? Or, en Suisse alémanique, 77% des auditeurs ainsi équipés se sont montrés capables de brancher correctement leur appareil sur le deuxième programme. Le taux s'élève à 85% en Suisse romande comme en Suisse italienne.

Encourageant certes, ce résultat n'en révèle pas moins une proportion d'auditeurs qui ne connaissent pas les manipulations à faire et qui ne peuvent donc être dénombrés comme des auditeurs en puissance des OUC. Pas étonnant, que, répondant à une autre question, 52% seulement des Suisses alémaniques, 18% des Romands et 26% des auditeurs de Suisse italienne aient déclaré écouter régulièrement les programmes diffusés par les ondes ultra-courtes.

Mais d'autres raisons, l'absence d'antenne par exemple, peuvent empêcher le public de tirer tout le profit possible d'une claire réception OUC. Plus de 40% des auditeurs interrogés (même 60% au Tessin et dans les vallées grisonnes de langue italienne) ont avoué n'avoir point d'antenne à leur radio, même pas une antenne extensible.

*Télévision*

L'équipement en récepteur et antenne est déterminant pour une bonne réception de la télévision. Face aux plans d'extension des programmes (création d'une deuxième et d'une troisième chaînes sur ondes décimé-

triques), il convient de se demander combien de téléspectateurs disposent déjà d'appareils capables de recevoir les émissions en haute fréquence. Le sondage effectué en 1968 indique un résultat plutôt favorable: 75% des abonnés à la TV consultés en Suisse alémanique sont équipés pour la réception en haute fréquence et la moitié environ de leurs appareils sont dotés de l'antenne appropriée. En Suisse romande, 75% des téléviseurs sont équipés pour la réception en haute fréquence et – toujours selon les résultats du même sondage – 67% de ces appareils sont reliés à une antenne HF. En Suisse italienne, 76% des personnes interrogées ont un appareil TV ainsi doté, mais 46% seulement disposent de l'antenne nécessaire. A noter que pour chaque émetteur à haute fréquence que l'on désire capter, il faut l'antenne correspondante. Il est permis de penser que l'offre plus étendue de programmes engagera nombre de concessionnaires à compléter leur installation.

Parlant des conditions techniques de réception, il est peut-être intéressant de tracer ici un parallèle entre radio et télévision: Par rapport à l'échantillon radio, les propriétaires de téléviseurs n'ont pas moins d'appareils de radio à disposition; ce serait plutôt le contraire puisque la moyenne est de 1,7 appareil en Suisse alémanique (1,6 pour l'échantillon radio), de 1,6 en Suisse romande (moyenne égale à celle de l'échantillon radio) et de 1,4 en Suisse italienne (1,3 pour l'échantillon radio). Là encore, rien ne laisse supposer que la télévision mette un jour la radio au rancart.

#### *Auditeur et téléspectateur tels qu'en eux-mêmes*

Si les conditions de réception agissent sur le comportement de l'individu face à la radio et à la télévision, cette influence n'est cependant pas très marquée.

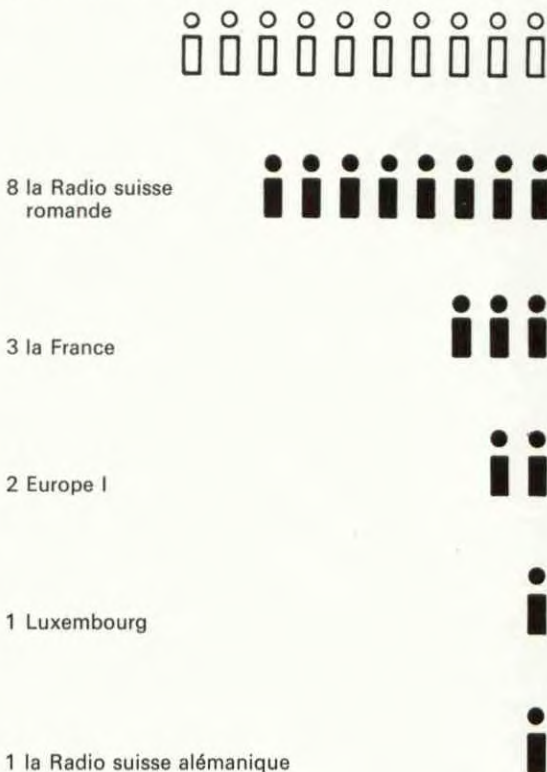
Les vœux de l'auditeur ou du spectateur jouent en revanche un rôle décisif dans son comportement: Qu'attend-il de la radio et de la télévision? Une information sur ce qui l'entoure? Des documents et commentaires qui lui apportent une vision objective des événements, une information intégrée à l'échelle mondiale? Ou alors un simple dérivatif à son travail et à ses préoccupations?

N'en déplaise à certains timorés trop pressés de reprocher à la radio et à la télévision leur prétendue complaisance à l'égard du public, les responsables du programme se doivent d'examiner sérieusement les vœux de leurs abonnés. Car la communication ne peut s'établir que dès le moment où s'harmonisent les

Echantillon radio  
Suisse romande

*Quel(s) émetteur(s) écoutez-vous régulièrement?*

Sur 10 Romands: écoutent régulièrement



objectifs des uns et les souhaits des autres. Mais vouloir, par le truchement d'un sondage d'opinion publique du genre de celui-ci, déceler les véritables souhaits du public, peut sembler une entreprise téméraire. Ces aspirations, on a tenté pourtant de les percer et la question posée dans ce but aux auditeurs de radio et aux téléspectateurs était formulée ainsi: *Qu'attendez-vous de la radio (ou de la télévision) en premier, deuxième, troisième lieu?* Trois possibilités de réponse étaient proposées par écrit, que la personne interrogée devait classer par ordre de préférence: «1. divertissement/détente; 2. information; 3. culture et science». C'était, convenons-en, simplifier et schématiser à l'extrême les vraies données du problème. Le procédé se justifie néanmoins puisqu'il s'agissait en somme de déceler, entre des vœux pour la plupart inconscients et inexprimés, une tendance ou tout au moins un ordre de priorité. Les ré-



La statistique des résultats de l'enquête peut s'effectuer selon les critères suivants :

**Sexe:**  
Femmes / Hommes

**Age:**  
Groupes 15 à 19 ans / 20 à 34 ans / 35 à 54 ans / 55 ans et plus. (Les auditeurs et spectateurs de moins de 15 ans étant exclus de l'enquête).

**Profession du chef de famille:**  
Rentier / Ouvrier / Employé, fonctionnaire ou exerçant une profession indépendante, classe inférieure de revenu / Employé, fonctionnaire ou exerçant une profession indépendante, classe supérieure de revenu.

**Importance de la localité:**  
Plus de 150 000 habitants  
10 000 à 149 999 habitants  
moins de 10 000 habitants.

**Région linguistique:**  
Suisse alémanique / Suisse romande / Suisse de langue italienne.

**Echantillon:**  
Auditeurs-radio sans poste de TV (= «échantillon-radio») / Spectateurs-TV avec ou sans poste de radio (= «échantillon-TV»).

ponses possibles étaient d'ailleurs subdivisées selon les trois fonctions fondamentales reconnues à la radio et à la télévision: divertissement, information, culture et science. En Romandie, comme en Suisse alémanique les échantillons radio et télévision ont donné tous deux le classement suivant:

1. Divertissement/détente
2. Information
3. Culture et science

Ordre différent en Suisse italienne où les deux échantillons indiquent:

1. Information
2. Divertissement/détente
3. Culture et science

Le besoin d'information, déjà relevé au début de ce rapport, que manifeste la population du sud des Alpes, se confirme dans ce résultat. Les tables extraites du matériel de réponse reflètent l'ordre de préférence accordée à ces trois fonctions fondamentales suivant le sexe, le groupe d'âge ou le groupe professionnel, et aussi suivant l'importance du lieu de domicile (petite, moyenne ou très grande localité). Ainsi, en Suisse romande par

exemple, le besoin d'information se rencontre surtout dans les groupes d'âge de 20 à 34 ans, de 35 à 54 ans et de 55 ans et plus; parmi les auditeurs de radio, c'est, de plus, dans le groupe des retraités que ce besoin est le plus marqué; parmi les téléspectateurs, ce sont les habitants des petites localités qui manifestent plus particulièrement ce besoin.

Ces souhaits premiers, l'auditeur et le téléspectateur ne les expriment pas, en règle générale, de façon très nette et assurée, pas plus que les émissions de radio et de télévision ne peuvent se ranger délibérément, suivant leur genre, dans l'une des trois fonctions fondamentales (information, divertissement/détente, culture et science). Il n'était pas sans intérêt, malgré ces réserves, de chercher quelle est, aux yeux du concessionnaire moyen, l'image idéale de la radio et de la télévision.

Des goûts du public, passons à son comportement. La question suivante a été posée aux échantillons TV et radio:

*Quel genre d'émissions écoutez-vous ou regardez-vous régulièrement et lequel occasionnellement?* Les réponses à la question «régulièrement» sont reproduites in extenso, sous forme de table, à la fin de ce rapport. Le lecteur jugera et pourra en outre se faire une idée de la variété du matériel recueilli. Autre question posée aux auditeurs de radio qui, depuis la publication des résultats, l'automne dernier, a donné lieu à des commentaires passionnés: *Depuis quelque temps, la radio (de la Suisse alémanique, de la Suisse romande ou de la Suisse italienne) diffuse des bulletins de nouvelles plus fréquemment que jusqu'ici, soit à . . . heures. Lesquels de ces bulletins écoutez-vous de préférence?*

Les 16 bulletins d'informations de la Radio suisse romande recueillent l'audition suivante:

06.15	10,4%
07.15	21,0%
08.00	9,6%
09.00	7,4%
10.00	6,8%
11.00	5,2%
12.00	15,6%
12.45	72,6%
14.00	6,0%
15.00	3,2%
16.00	4,2%
17.00	3,8%
18.00	14,2%
19.00	42,8%
20.00	4,4%
22.30	5,2%

La Radio suisse italienne diffuse 10 bulletins de nouvelles par jour qui sont écoutés dans la mesure ci-après indiquée :

07.15	53,0%
08.00	19,0%
10.00	21,3%
12.30	89,7%
14.00	15,3%
16.00	15,0%
18.00	20,7%
19.15	93,3%
22.00	13,3%
23.00	8,0%

Voici la fréquence d'écoute des 12 bulletins de la Radio suisse alémanique et rhéto-romane :

06.15	22,4%
07.00	35,6%
08.00	12,0%
10.00	6,4%
11.00	3,2%
12.30	80,8%
15.00	4,0%
16.00	6,6%
18.00	19,4%
19.15	69,0%
22.15	16,8%
23.25	2,8%

On observa que la fréquence d'écoute de ces bulletins suit une courbe presque parallèle à celle de la disponibilité du public dans ses loisirs (voir chapitre: «Sans loisirs, pas de public»). Gardons-nous de tirer à ce propos des conclusions hâtives. Si en Suisse alémanique par exemple, les bulletins d'information de 6.15, 7.00, 12.30 et 19.15 sont plus écoutés que les autres, est-ce à dire qu'ils sont mieux rédigés? C'est simplement et uniquement parce qu'ils sont diffusés à des heures de forte écoute et qu'ils profitent ainsi du grand potentiel d'auditeurs, indépendamment de leur forme ou de la rédaction qui en est responsable. En d'autres termes, déduire des tables une préférence accordée aux émissions du matin, de midi et du soir ou une qualité insuffisante des émissions de la matinée et de l'après-midi serait une grossière erreur d'interprétation. Le calcul ci-après est d'ailleurs tout à fait convaincant à cet égard :

La table ad hoc montre que sur 500 auditeurs ou auditrices de Suisse allemande, 6,4% écoutent les nouvelles à 10 h du matin. Sachant que la Suisse alémanique compte environ 1 286 000 concessionnaires de radio (sans même considérer qu'un seul appareil est utilisé par plusieurs personnes comme il

arrive aussi qu'un seul ménage dispose de plusieurs récepteurs), on peut admettre que ce 6,4% représente 82 000 auditeurs. Un nombre respectable d'hommes et de femmes qui, au cours de la matinée, tiennent à s'enquérir des derniers événements.

#### *Fidèle, le téléspectateur suisse?*

Le public suisse de la télévision dispose d'un grand choix international de programmes. Il en fait bon usage, tout en accordant sa préférence aux programmes de la TV suisse. C'est ce que l'on peut conclure en général des résultats obtenus.

A la première question: *Quels émetteurs de télévision pouvez-vous capter avec votre appareil et sur lesquels commutez-vous?*, les personnes interrogées ont répondu comme suit:

	<i>Peut être capté</i>		<i>Programme suivi</i>	
<i>Suisse romande</i>				
Suisse romande	495	99,0%	489	97,8%
Suisse alémanique	88	17,6%	38	7,6%
France I	347	69,4%	341	68,2%
France II	243	48,6%	227	45,4%
Allemagne I	23	4,6%	10	2,0%
Allemagne II	6	1,2%	1	0,2%

#### *Suisse italienne*

Tessin	291	97,0%	291	97,0%
Italie I	251	83,6%	233	77,6%
Italie II	94	31,3%	79	26,3%

#### *Suisse alémanique*

Suisse alémanique	500	100 %	480	96,0%
Suisse romande	100	20,0%	67	13,4%
Allemagne I	401	80,2%	380	76,0%
Allemagne II	131	26,2%	124	24,8%
Allemagne III	5	1,0%	4	0,8%
France I	8	1,6%	8	1,6%
France II	3	0,6%	2	0,4%
Autriche	54	10,8%	43	8,6%

Les différentes possibilités de réception ne sont donc pas utilisées par tous les téléspectateurs, mais par la majorité d'entre eux cependant. La question était formulée de manière très générale; les conclusions seront forcément générales aussi. Il faut se garder en tout cas, si l'on veut interpréter ces chiffres, de surestimer la réception de programmes étrangers. Que le téléspectateur suisse accorde plus d'attention aux programmes suisses, on en trouve des indices dans le succès incontes-

table du Téléjournal ou d'émissions comme «Antenne» en Suisse alémanique, «Carrefour» en Suisse romande et «Il Regionale» en Suisse italienne.

En Suisse alémanique, 88 % des concessionnaires TV interrogés regardent régulièrement le téléjournal (suisse ou étranger); 76 % d'entre eux regardent régulièrement le téléjournal suisse. En Suisse romande, les taux sont de 81 % et 78 %; en Suisse italienne, de 91 et 83 %.

L'émission «Antenne» est suivie régulièrement par 55% – occasionnellement par 20% – des téléspectateurs interrogés. 63% des Suisses romands regardent régulièrement (13% occasionnellement) «Carrefour». Quant à l'émission «Il Regionale», elle a la faveur régulière de 82% (et occasionnelle de 10%) des téléspectateurs consultés.

Les «émissions-clé» du programme du soir et du programme principal sont de toute évidence fidèlement suivies par le public suisse.

Des sondages ultérieurs pourront déterminer cette cote de fidélité pour d'autres genres d'émissions, puis détecter les raisons de la préférence accordée à certaines diffusions.

*Trois sources convergentes: radio, télévision, presse*

La presse a accordé aux résultats du sondage d'opinion de la SSR un intérêt extraordinaire, bien que teinté parfois d'un peu de scepticisme. La question «Quels sont les rapports réciproques des concurrentes presse, radio et TV?» n'est sans doute pas la dernière à avoir retenu son attention. C'est un problème qui préoccupe aussi la SSR, non dans un sentiment de crainte, mais dans l'espoir de voir ces trois sources d'information parvenir peu à peu à une collaboration active et loyale et se livrer à une concurrence non plus de substitution, mais de complémentarité.

Un groupe de questions posées dans le cadre du sondage d'opinion 1968 de la SSR a permis une première définition des rapports réciproques de ces trois petits empires.

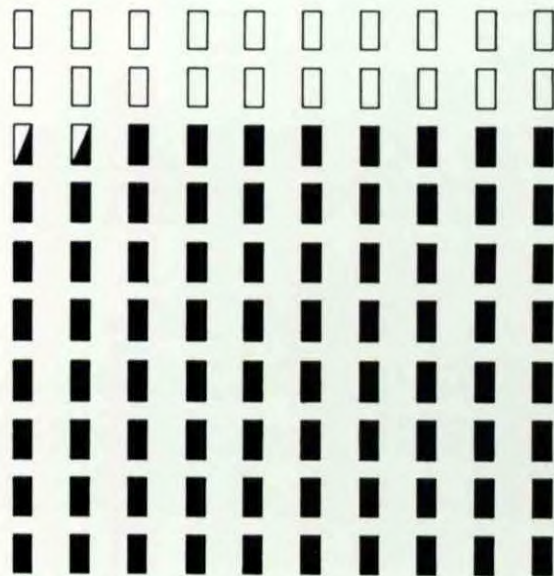
*A combien de quotidiens êtes-vous abonné ou combien en achetez-vous régulièrement au kiosque ou dans la rue?* La table des réponses données à cette question par les auditeurs et téléspectateurs amène à deux constatations intéressantes (voir tab. 2):

Echantillon TV  
Suisse romande

*Suisse ou étranger?*

Le téléspectateur suisse utilise les possibilités de réception de l'étranger, mais reste malgré tout fidèle à la Télévision suisse.

Un exemple: le *Téléjournal*



De 100 téléspectateurs de Suisse romande

80 regardent régulièrement un téléjournal  
78 en général le Téléjournal suisse.

1. Le pourcent des gens qui ne lisent aucun quotidien est plus faible dans l'échantillon TV que dans l'échantillon radio. Une faille de plus à la légende selon laquelle la TV empêcherait de lire les journaux.

2. Le taux des abonnés à plusieurs journaux est plus élevé dans l'échantillon TV que dans l'échantillon radio.

De là à conclure que la TV favorise directement la lecture des journaux, il n'y a qu'un pas trop facile à franchir pour que nous cédions à la tentation. La propension à lire deux journaux et plus doit être plutôt mise en relation avec la classe de revenu: A des revenus plus élevés correspond une plus forte densité d'appareils TV.

Ce rapprochement peut être appliqué aussi, en partie du moins, à la première de nos remarques ci-dessus.

Aux téléspectateurs, on demandait ensuite: *Après l'achat de votre récepteur TV, avez-vous résilié l'abonnement à un ou plusieurs quotidiens?*

Combien de quotidiens achetez-vous, soit par abonnement, soit au kiosque?

Echantillon:	Suisse alémanique		Suisse romande		Suisse italienne	
	Radio	TV	Radio	TV	Radio	TV
1 journal	62%	61%	58%	60%	58%	52%
2 journaux	17%	25%	18%	18%	14%	22%
3 journaux	5%	4%	4%	5%	5%	8%
4 journaux et plus	2%	2%	2%	4%	1%	3%
aucun journal	14%	8%	18%	13%	22%	15%

Table 2

10% des Suisses romands interrogés, 5% des Suisses alémaniques et 4% des téléspectateurs de Suisse italienne déclarent avoir renoncé à un ou plusieurs journaux depuis l'achat d'un téléviseur. Ces résiliations se répartissent sur toutes les catégories prises en ligne de compte, à deux exceptions près:

C'est plutôt dans les groupes des employés, fonctionnaires et travailleurs indépendants que cette constatation a été faite et beaucoup moins dans le groupe des rentiers et des ouvriers. En outre, en Suisse alémanique et en Suisse italienne, le fait a été plus fréquent dans les localités au-dessous de 10 000 habitants, c'est-à-dire à la campagne. En Suisse romande, c'est surtout dans les villes de plus de 150 000 habitants, soit à Genève et Lausanne, que de nouveaux téléspectateurs ont renoncé à des journaux. Ces données exigent, cela va de soi qu'on les complète avant d'en tirer de plus amples conclusions.

La coopération des trois sources d'information, n'est-ce qu'un mythe ou un vœu pie? Ou bien trouve-t-on dans les avis exprimés par le public des raisons de l'espérer pour bientôt?

Les auditeurs devaient répondre à la question suivante:

*Vous arrive-t-il souvent d'entendre à la radio des reportages d'actualité et de vouloir par la suite, le jour suivant peut-être, en savoir davantage par la voie du journal? — Arrive-t-il souvent qu'un article lu dans votre journal vous incite à écouter ce qu'en dit la radio?*

Et voici le résultat par régions:

*Suisse romande*

Radio → journal	Journal → radio
oui 51%	47%
non 49%	53%

*Suisse italienne*

Radio → journal	Journal → radio
oui 55%	55%
non 45%	45%

*Suisse alémanique*

Radio → journal	Journal → radio
oui 50%	37%
non 50%	63%

La moitié environ des personnes questionnées dans les trois régions linguistiques ont le désir manifeste de compléter par des commentaires écrits les actualités radiodiffusées. Le complément journal → radio intéresse davantage la Suisse romande et italienne, et moins la Suisse allemande.

Aux téléspectateurs étaient soumises d'abord les questions suivantes: *Arrive-t-il souvent qu'au cours de la journée vous entendiez à la radio une nouvelle d'actualité et que vous cherchiez le soir à savoir ce qu'en dit la télévision?*

*Vous arrive-t-il souvent de voir à la TV un reportage d'actualité et d'enclencher alors la radio pour savoir ce qu'elle en dit?*

*Résultats:*

*Suisse romande*

Radio → télévision	Télévision → radio
oui 68%	18%
non 32%	82%

*Suisse italienne*

Radio → télévision	Télévision → radio
oui 82%	45%
non 18%	55%

### Suisse alémanique

Radio → télévision	Télévision → radio
oui 50%	17%
non 50%	83%

Le besoin de compléter au moyen de la TV les informations diffusées par la radio est très marqué en Suisse italienne et assez caractérisé en Suisse romande. Il ressort du tableau que les reportages d'actualité de la TV n'incitent que 17% des Suisses allemands interrogés et 18% des Suisses romands à puiser auprès de la radio une information complémentaire.

Enfin, l'échantillon TV a été prié d'indiquer s'il passait de la TV au journal ou/et inversement, pour compléter les informations reçues par l'un de ces moyens d'expression :

### Suisse romande

Télévision → journal	Journal → télévision
oui 58%	61%
non 42%	39%

### Suisse italienne

Télévision → journal	Journal → télévision
oui 64%	72%
non 36%	28%

### Suisse alémanique

Télévision → journal	Journal → télévision
oui 58%	58%
non 42%	42%

En moyenne donc, 60% de toutes les personnes interrogées dans les trois régions linguistiques éprouvent souvent le désir de compléter par la lecture de la presse des informations reçues par télévision, ou inversement de trouver à la télévision un complément au journal.

Dans la somme de ces résultats, il n'y a guère d'indice d'une concurrence de substitution entre presse, radio et télévision. Le public s'informe de plusieurs manières, en plusieurs étapes, puisant aux trois sources. Cette concurrence complémentaire des trois moyens d'information ainsi mise en évidence dans le comportement du public et les avis exprimés, n'est-elle pas le départ de la collaboration espérée?

Quant à la radio et à la télévision, prennent-elles assez au sérieux l'opinion de la presse à leur endroit? Une question amusante aux

dières mêmes d'un journaliste s'adressait aux auditeurs et téléspectateurs en ces termes: *Avez-vous lu ces derniers temps des articles de presse critiquant la radio resp. la TV suisse et lui donnant des conseils sur ce qu'elles devraient améliorer ou ne pas faire?* La «pointe» de la question était le souci de savoir si le public saisit le rôle de critique joué par la presse et si une opinion déterminée émise dans la presse pouvait influencer les réponses. Voici les résultats:

Suisse além.	Suisse rom.	Suisse ital.
Echantillon:		
Radio TV	Radio TV	Radio TV
oui,	oui,	oui,
critique lue	critique lue	critique lue
24% 33%	15% 26%	30% 35%

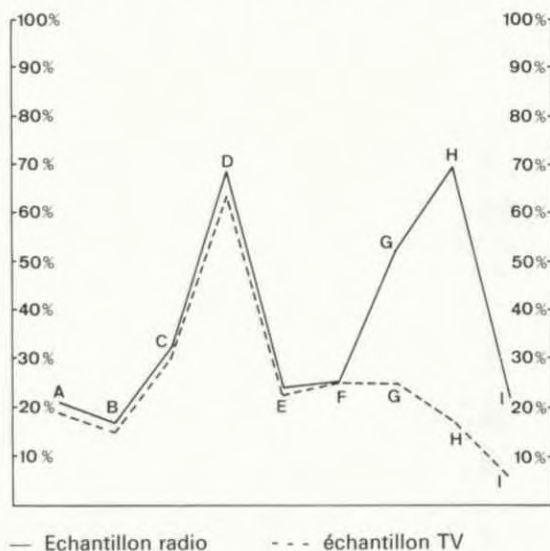
1/3 du public consulté se rappelle donc les critiques lues dans la presse. Une remarque qu'on voudra bien nous permettre: Les questions du sondage d'opinion 1968 de la SSR ont été dans leur grande majorité posées sous une forme directe et ouverte; on a mis un soin tout particulier à éviter les questions suggestives; enfin, certains thèmes étaient faits pour encourager auditeurs et téléspectateurs à la critique. Or, malgré ces invites à la franchise, il est des opinions et des souhaits souvent brandis qui n'apparaissent aucunement dans le matériel de réponse. Nous songeons par exemple à la prétendue «censure des programmes étrangers» ou à la «reprise intégrale de programmes étrangers voulue par de larges milieux de la population.» Il est clair que les allégations et revendications de certains critiques à ce propos (nous parlons surtout de la Suisse alémanique) sont restées lettre morte pour auditeurs et téléspectateurs. La raison? Toute simple, à ce qu'il semble: L'auditeur, le téléspectateur s'intéresse en premier lieu à «ses» émissions, à «ses» programmes. C'est là un fait qui ne saurait être retenu ni comme élément purement positif, ni non plus comme élément purement négatif. Il pourrait servir d'argument modérateur lors de discussions ayant trait à la conception des programmes et à la politique de programme.

### Et maintenant?

Lorsqu'en automne dernier la SSR présenta à la presse les premiers résultats du sondage d'opinion publique 1968, une correspondance de presse augura que ces résultats ne seraient pas très vite mis à profits et qu'ils n'auraient qu'un caractère informatif. C'était en somme, selon elle, une sorte de jeu de patience créé pour l'heur et le malheur alternatif des par-

Echantillon radio et TV  
Suisse romande

Quand écoutez-vous en général la radio?



- A le matin, avant de partir
- B le matin tôt
- C en fin de matinée
- D entre midi et 2 heures
- E en début d'après-midi
- F en fin d'après-midi
- G en début de soirée
- H après le repas du soir
- I tard le soir

Les propriétaires de récepteurs TV écoutent la radio autant que les propriétaires de radio uniquement. Le soir, ils regardent avant tout le programme TV

tenaires. Un tel jeu coûterait trop de temps et d'argent, il serait surtout trop peu loyal pour que la SSR ose s'y livrer.

Dès son lancement, le sondage d'opinion publique 1968 a été conçu comme une enquête de base à compléter en permanence par d'autres études. Tandis que les responsables du programme et les équipes de collaborateurs se penchent sur les résultats — dans toutes les régions, gens de la radio et de la télévision ont été dûment introduits par experts à cette nouvelle forme de recherche —, chaque semaine apporte des résultats complémentaires. Depuis octobre, les divers programmes de télévision ont même la possibilité de faire étudier régulièrement certaines questions; les réponses sont connues 7 jours déjà après la clôture de l'enquête.

La Société suisse de radiodiffusion et télévision a donc entamé une opération de recherche permanente dans le domaine des programmes et de l'opinion publique. Grâce à la participation de la SSR à l'enquête entreprise dès le 30 septembre 1968 auprès des téléspectateurs par la Société anonyme pour la publicité à la télévision, l'opération a pris un bon départ. Chaque jour entre 20 h 20 et 21 h, l'Institut Konso S.A. à Bâle, chargé de cette enquête, interroge par téléphone 150 ménages de Suisse alémanique, 150 ménages romands et 50 de Suisse italienne pour connaître leurs habitudes de téléspectateurs et la composition de leur ménage. Comme jour après jours de nouveaux interlocuteurs sont appelés, cela permettra de constituer avec le temps une documentation riche en enseignements et offrant tous les éléments de preuve que doit présenter un sondage d'opinion publique.

Des enquêtes complémentaires réalisées chaque année selon d'autres méthodes compléteront ce matériel, ce qui en garantira le caractère représentatif. La Société anonyme pour la publicité à la télévision met à disposition de sa clientèle les données recueillies sur l'observation des blocs publicitaires et des programmes-cadre tandis que de son côté la SSR fait étudier dans toutes les régions du pays des problèmes particuliers ayant trait à l'ensemble des programmes. Par exemple, elle cherche par ce moyen à connaître les réactions du public à l'égard de certaines émissions, de leur place dans la grille des programmes; mais elle recueille aussi des avis sur des détails de la présentation des émissions. En outre, elle se propose de compléter en permanence et de tenir à jour les informations disponibles sur la structure du public. Cette analyse étant faite sur un échantillon TV, elle ne touchera que peu à la radio. Aussi d'autres enquêtes au moyen de méthodes différentes sont-elles prévues pour la radio.

Le capitaine dont nous parlions en commençant, responsable des programmes de la radio et de la télévision, et ses collaborateurs disposent ainsi d'un instrument de bord sensible et de bon rendement. Puissions-nous, gens de mer ou gens de terre, reconnaître les possibilités et les avantages de cet instrument sans en oublier les limites; le navire suivra alors un cours harmonieux, voguant à coup sûr hors des écueils de Charybde et Scylla.

Quel genre d'émission de *radio* écoutez-vous régulièrement ?

Base (personnes interrogées)	Sexe				Age					
	f 253		m 247		15-19 98		20-34 111		35-54 144	
	A	%	A	%	A	%	A	%	A	%
Informations	185	73,1	194	78,5	46	46,9	88	79,3	113	78,5
Discussions politiques et commentaires, magazines	34	13,4	50	20,2	6	6,1	21	18,9	30	20,8
Emissions sportives	18	7,1	78	31,6	21	21,4	28	25,2	21	14,6
Divertissements parlés	76	30,0	72	29,1	21	21,4	24	21,6	43	29,9
Emission de variété et d'animation	108	42,7	86	34,8	54	55,1	43	38,7	46	31,9
Musique légère	121	47,8	75	30,4	45	45,9	45	40,5	57	39,6
Jazz	28	11,1	32	13,0	26	26,5	20	18,0	11	7,6
Musique folklorique et populaire	79	31,2	68	27,5	16	16,3	27	24,3	39	27,1
Musique classique et sérieuse	84	33,2	50	20,2	15	15,3	26	23,4	48	33,3
Emissions culturelles	55	21,7	28	11,3	13	13,3	17	15,3	29	20,1
Emissions religieuses	41	16,2	20	8,1	1	1,0	6	5,4	14	9,7
Emissions pour la femme	64	25,3	8	3,2	1	1,0	25	22,5	24	16,7
Emissions pour les enfants	20	7,9	6	2,4	1	1,0	8	7,2	7	4,9
Radioscolaire	17	6,7	7	2,8	1	1,0	10	9,0	9	6,3
Radiothéâtre	115	45,5	81	32,8	32	32,7	42	37,8	58	40,3

Quel genre d'émission de *radio* écoutez-vous régulièrement ?

Base (personnes interrogées)	Sexe				Age					
	f 246		m 238		15-19 105		20-34 128		35-54 145	
	A	%	A	%	A	%	A	%	A	%
Informations	164	66,7	160	67,2	51	48,6	89	69,5	105	72,4
Discussions politiques et commentaires, magazines	15	6,1	28	11,8	3	2,9	9	7,0	19	13,1
Emissions sportives	21	8,5	72	30,3	20	19,0	23	18,0	25	17,2
Divertissements parlés	67	27,2	33	13,9	11	10,5	28	21,9	34	23,4
Emission de variété et d'animation	81	32,9	60	25,2	53	50,5	33	25,8	35	24,1
Musique légère	104	42,3	60	25,2	37	35,2	48	37,5	50	34,5
Jazz	24	9,8	24	10,1	24	22,9	16	12,5	6	4,1
Musique folklorique et populaire	45	18,3	40	16,8	12	11,4	23	18,0	28	19,3
Musique classique et sérieuse	49	19,9	24	10,1	12	11,4	25	19,5	13	9,0
Emissions culturelles	25	10,2	8	3,4	3	2,9	9	7,0	14	9,7
Emissions religieuses	19	7,7	16	6,7	-	0,0	5	3,9	8	5,5
Emissions pour la femme	60	24,4	6	2,5	5	4,8	25	19,5	22	15,2
Emissions pour les enfants	10	4,1	3	1,3	3	2,9	4	3,1	3	2,1
Radioscolaire	12	4,9	3	1,3	2	1,9	6	4,7	3	2,1
Radiothéâtre	40	16,3	24	10,1	15	14,3	10	7,8	23	15,9

Voir explications page 72

## Echantillon radio Suisse romande

55+ 147		Profession								Localité						Total	
		A 68		B 117		C 199		D 116		A 220		B 87		C 193		500	
A	%	A	%	A	%	A	%	A	%	A	%	A	%	A	%	A	%
132	89,8	62	91,2	82	70,1	155	77,9	80	69,0	172	78,2	67	77,0	140	72,5	379	75,8
27	18,4	15	22,1	12	10,3	35	17,6	22	19,0	39	17,7	12	13,8	33	17,1	84	16,8
26	17,7	16	23,5	30	25,6	34	17,1	16	13,8	42	19,1	16	18,4	38	19,7	96	19,2
60	40,8	32	47,1	45	38,5	48	24,1	23	19,8	69	31,4	18	20,7	61	31,6	148	29,6
51	34,7	23	33,8	62	53,0	73	36,7	36	31,0	87	39,5	28	32,2	79	40,9	194	38,8
49	33,3	22	32,4	59	50,4	82	41,2	33	28,4	100	45,5	27	31,0	69	35,8	196	39,2
3	2,0	—	—	20	17,1	30	15,1	10	8,6	39	17,7	4	4,6	17	8,8	60	12,0
65	44,2	36	52,9	41	35,0	53	26,6	17	14,7	78	35,5	14	16,1	55	28,5	147	29,4
45	30,6	22	32,4	14	12,0	63	31,7	35	30,2	83	37,7	19	21,8	32	16,6	134	26,8
24	16,3	12	17,6	11	9,4	28	14,1	32	27,6	46	20,9	16	18,4	21	10,9	83	16,6
40	27,2	30	44,1	7	6,0	15	7,5	9	7,8	30	13,6	9	10,3	22	11,4	61	12,2
22	15,0	9	13,2	18	15,4	31	15,6	14	12,1	35	15,9	11	12,6	26	13,5	72	14,4
10	6,8	5	7,4	4	3,4	8	4,0	9	7,8	13	5,9	5	5,7	8	4,1	26	5,2
4	2,7	2	2,9	2	1,7	12	6,0	8	6,9	11	5,0	6	6,9	7	3,6	24	4,8
64	43,5	32	47,1	50	42,7	73	36,7	41	35,3	103	46,8	29	33,3	64	33,2	196	39,2

## Echantillon TV Suisse romande

55+ 106		Profession								Localité						Total	
		A 52		B 96		C 223		D 113		A 212		B 88		C 184		484	
A	%	A	%	A	%	A	%	A	%	A	%	A	%	A	%	A	%
79	74,5	37	71,2	65	67,7	148	66,4	74	65,5	131	61,8	59	67,0	134	72,8	324	66,9
12	11,3	6	11,5	6	6,3	18	8,1	13	11,5	17	8,0	12	13,6	14	7,6	43	8,9
25	23,6	10	19,2	23	24,0	43	19,3	17	15,0	47	22,2	16	18,2	30	16,3	93	19,2
27	25,5	18	34,6	21	21,9	45	20,2	16	14,2	48	22,6	13	14,8	39	21,2	100	20,7
20	18,9	12	23,1	36	37,5	68	30,5	25	22,1	71	33,5	23	26,1	47	25,5	141	29,1
29	27,4	9	17,3	38	39,6	75	33,6	42	37,2	71	33,5	32	36,4	61	33,2	164	33,9
2	1,9	1	1,9	7	7,3	24	10,8	16	14,2	25	11,8	9	10,2	14	7,6	48	9,9
22	20,8	13	25,0	20	20,8	37	16,6	15	13,3	42	19,8	10	11,4	33	17,9	85	17,9
23	21,7	11	21,2	13	13,5	35	15,7	14	12,4	37	17,5	11	12,5	25	13,6	73	15,1
7	6,6	4	7,7	8	8,3	13	5,8	8	7,1	17	8,0	10	11,4	6	3,3	33	6,8
22	20,8	14	26,9	5	5,2	10	4,5	6	5,3	20	9,4	6	6,8	9	4,9	35	7,2
14	13,2	7	13,5	19	19,8	33	14,8	7	6,2	29	13,7	9	10,2	28	15,2	66	13,6
3	2,8	1	1,9	7	7,3	3	1,3	2	1,8	4	1,9	3	3,4	6	3,3	13	2,7
4	3,8	2	3,8	7	7,3	4	1,8	2	1,8	6	2,8	5	5,7	4	2,2	15	3,1
16	15,1	4	7,7	12	12,5	34	15,2	14	12,4	40	18,9	8	9,1	16	8,7	64	13,2

Voir profession et grandeur de localité page 73



Quel genre d'émission de *télévision* regardez-vous régulièrement?

Base (personnes interrogées)	Sexe				Age					
	f 256		m 244		15-19 105		20-34 133		35-54 153	
	A	%	A	%	A	%	A	%	A	%
Téléjournal	203	79,3	201	82,4	61	58,1	112	84,2	133	86,9
Carrefour	169	66,0	147	60,2	53	50,5	75	56,4	109	71,2
Art, Sciences, Littérature, Religion, cours de langues	50	19,5	42	17,2	17	16,2	24	18,0	22	14,4
Téléthéâtre	152	59,4	90	36,9	26	24,8	73	54,9	87	56,9
Musicals, Shows, Opérettes, Jeux télévisés	138	53,9	106	43,4	48	45,7	68	51,1	78	51,0
Concerts, Opéra	47	18,4	21	8,6	6	5,7	20	15,0	24	15,7
Folklore	51	19,9	35	14,3	6	5,7	19	14,3	32	20,9
Emissions pour la femme	71	27,7	13	5,3	6	5,7	25	18,8	29	19,0
Emissions pour les enfants	71	27,7	34	13,9	16	15,2	40	30,1	30	19,6
Films	194	75,8	160	65,6	71	67,6	101	75,9	108	70,6
Sport	61	23,8	128	52,5	40	38,1	54	40,6	54	35,3
Magazine, Feuilleton	146	57,0	119	48,8	46	43,8	73	54,9	90	58,8
Films policiers	96	37,5	95	38,9	39	37,1	62	46,6	60	39,2
Discussions politiques	2	0,8	-	0,0	-	0,0	-	0,0	1	0,7
Autres	17	6,6	16	6,6	8	7,6	10	7,5	10	6,5

Les pourcents ont été calculés sur la base des *échantillons* (personnes interrogées).  
Les *colonnes A* indiquent les chiffres absolus, bases de calcul des taux inscrits en regard.

L'addition des taux des différentes colonnes fait *plus de 100*, les questions ayant donné lieu à plusieurs réponses.

## Echantillon TV Suisse romande

55+ 109		Profession								Localité						Total	
		A 56		B 101		C 229		D 114		A 221		B 90		C 189		500	
A	%	A	%	A	%	A	%	A	%	A	%	A	%	A	%	A	%
98	89,9	48	85,7	84	83,2	179	78,2	93	81,6	173	78,3	69	76,7	162	85,7	404	80,8
79	72,5	42	75,0	69	68,3	148	64,6	57	50,0	123	55,7	57	63,3	136	72,0	316	63,2
29	26,6	17	30,4	12	11,9	45	19,7	18	15,8	43	19,5	25	27,8	24	12,7	92	18,4
56	51,4	34	60,7	51	50,5	110	48,0	47	41,2	124	56,1	36	40,0	82	43,4	242	48,4
50	45,9	26	46,4	57	56,4	115	50,2	46	40,4	135	61,1	35	38,9	74	39,2	244	48,8
18	16,5	10	17,9	14	13,9	26	11,4	18	15,8	37	16,7	11	12,2	20	10,6	68	13,6
29	26,6	13	23,2	25	24,8	36	15,7	12	10,5	38	17,2	11	12,2	37	19,6	86	17,2
24	22,0	12	21,4	29	28,7	29	12,7	14	12,3	40	18,1	14	15,6	30	15,9	84	16,8
19	17,4	11	19,6	34	33,7	44	19,2	16	14,0	53	24,0	13	14,4	39	20,6	105	21,0
74	67,9	45	80,4	79	78,2	157	68,6	73	64,0	176	79,6	59	65,6	119	63,0	354	70,8
41	37,6	21	37,5	41	40,6	87	38,0	40	35,1	89	40,3	33	36,7	67	35,4	189	37,8
56	51,4	36	64,3	65	64,4	121	52,8	43	37,7	124	56,1	52	57,8	89	47,1	265	53,0
30	27,5	21	37,5	36	35,6	92	40,2	42	36,8	85	38,5	36	40,0	70	37,0	191	38,2
1	0,9	1	1,8	-	0,0	1	0,4	-	0,0	1	0,5	-	0,0	1	0,5	2	0,4
5	4,6	4	7,1	5	5,0	17	7,4	7	6,1	26	11,8	1	1,1	6	3,2	33	6,6

*Profession du chef de famille:*

- A. Retraités
- B. Ouvriers
- C. Employés, fonctionnaires, professions indépendantes avec revenu de catégorie inférieure
- D. Employés, fonctionnaires, professions indépendantes avec revenu de catégorie supérieure

*Grandeur de localité:*

- A. 150 000 habitants et plus
- B. 10 000 à 149 999 habitants
- C. moins de 10 000 habitants

## Radio et Télévision suisses Chronique SSR 1967

*14 janvier.* La 41<sup>e</sup> Assemblée générale de la SSR, réunie à Berne, étudie entre autres l'adaptation constante des programmes aux exigences d'une radio moderne et l'introduction de la télévision en couleur.

*28 janvier.* Mise en exploitation, à Lugano-Besso, d'un nouveau bâtiment destiné à la télévision. Il comprend, en plus d'un studio d'actualité avec télécinéma et installations d'enregistrement sur bandes magnétiques, une régie de continuité avec complexe d'annonce, équipement pour commentaire en trois langues et salles de commutation pour le son et l'image.

*15 mars.* Le conseiller fédéral Rudolf Gnägi, chef du Département fédéral des transports et communications et de l'énergie, accepte deux postulats et quatre interpellations touchant aux relations du Conseil fédéral avec la radio et la télévision. Il confirme que la SSR est seule responsable des programmes de radio et de télévision. L'unique tâche du Département fédéral, comme autorité de surveillance, est de veiller à l'observation des principes fixés dans la concession. Le Conseil fédéral verra s'il ne devrait pas faire plus grand usage de ces moyens d'expression modernes pour informer directement la population et établir le dialogue.

*Du 15 au 25 avril.* 51<sup>e</sup> Foire suisse d'échantillons, à Bâle, où la SSR a de nouveau un studio de radio et de télévision.

*Du 21 au 29 avril.* A Montreux, 7<sup>e</sup> édition de la «Rose d'Or de Montreux». Participent à ce concours de télévision 24 productions de 22 pays provenant de quatre continents. Hors concours sont présentées 15 émissions en noir et blanc et, pour la première fois, 14 émissions de télévision en couleur. La Rose d'Or (avec un prix de 10 000 francs suisses en espèces) et le prix de la presse sont attribués à la BBC (Grande-Bretagne) pour son émission «Frost Over England».

*27 et 28 avril.* Les premières émissions publiques de télévision en couleur sont diffusées par la Télévision romande à l'occasion du concours de la Rose d'Or et peuvent être captées dans le secteur de la Dôle.

*Du 1<sup>er</sup> au 31 mai.* La SSR et les PTT mènent en commun une campagne en vue de dépister les auditeurs clandestins et de les engager à payer la taxe de concession. Six à sept mille auditeurs clandestins sont ainsi dépistés et à l'époque de cette campagne, deux à trois fois plus d'auditeurs que l'ordinaire s'annoncent spontanément.

*6 mai.* Tista Murk, chef de l'office des programmes de Coire, reçoit à Lugano le prix Charles Veillon de la culture rhéto-romane en reconnaissance surtout des services rendus à la radio et à la télévision rhéto-romane.

*8 mai.* A Zurich, pose de la première pierre du nouveau bâtiment des studios de radio, au Brunnenhof.

*11 mai.* Dans le cadre d'une conférence de presse donnée à Berne par le conseiller fédéral Rudolf Gnägi, M. Marcel Bezençon, directeur général de la SSR, parle de l'introduction de la télévision en couleur dans notre pays et du projet de création d'une deuxième et d'une troisième chaînes de télévision; M. Fritz Locher, directeur général des PTT, commente les plans d'extension du réseau d'émetteurs de télévision.

*23 juin.* Au cours de son assemblée générale, l'Association des journalistes parlementaires accepte que la radio et la télévision procèdent, lors de conférences de presse importantes, non seulement à des prises de vues, mais aussi à des prises de son.

*24 juin.* A l'assemblée générale de la Société de radio et de télévision de la Suisse orientale, à Saint-Gall, Monsieur Hermann Strehler reçoit, pour ses documentaires, reportages scientifiques et pièces historiques, le prix de la Radio suisse orientale qui est attribué tous les deux ans.

*1<sup>er</sup> juillet.* La durée quotidienne des émissions publicitaires à la télévision est portée de 12 à 14 minutes par jour ouvrable.

*4 juillet.* Le prix suisse de la Radio 1967 de la SSR vient couronner deux œuvres de la Radio suisse romande: l'émission «La séparation des races» d'après le roman de C.-F. Ramuz, dans une réalisation radiophonique de Géo-H. Blanc (catégorie des œuvres dramatiques) et l'oratorio «Terra Dei» de Julien-François Zbinden (catégorie des œuvres musicales).

*Du 31 juillet au 8 septembre.* A titre d'essai dans le domaine de la télévision éducative, l'émission française «Radio-Télé-Bac» est reprise par les télévisions suisse romande et suisse alémanique. C'est un programme de l'ORTF composé de cours à l'intention d'étudiants qui doivent repasser en automne leur baccalauréat de juin.

*1<sup>er</sup> août.* Le Service suisse des ondes courtes permet aux Associations de Suisses à l'étranger de Buenos-Aires, Casablanca, Hong-Kong, Rio de Janeiro et Santiago du Chili, de célébrer la fête nationale en compagnie d'un hôte venu de leur pays. Des reporters du Service des ondes courtes accompagnent les personnalités invitées.

*5 août.* A titre de contribution à la campagne contre l'analphabétisme au Sénégal, la Chaîne du Bonheur internationale de la Radio suisse romande remet au ministre de l'information et des communications du Sénégal, à Dakar, 180 récepteurs de radio.

*15 août.* Le Conseil fédéral porte son choix sur le système PAL pour la télévision en couleur en Suisse. Le départ officiel est ainsi donné à l'exécution des plans élaborés en commun par les PTT et la SSR pour la télévision en couleur.

*Du 30 août au 4 septembre.* A la FERA 1967 (exposition suisse d'appareils de télévision, de radio, de phonographes et d'enregistreurs) à Zurich, la SSR exploite un secteur de radio et de télévision comprenant, outre des stands d'information, un studio de radio et de télévision.

*Du 9 au 24 septembre.* Comptoir suisse de Lausanne. La SSR y expose un studio de radio et télévision en activité. Ainsi, 20 ans après la première démonstration de télévision au Comptoir (1947), les visiteurs peuvent y suivre des émissions en couleur.

*24 septembre.* Mise en exploitation de l'émetteur sur ondes décimétriques du Righi qui diffuse à l'essai, sur canal 32, le programme de télévision de la Suisse romande.

*Du 11 au 14 octobre.* Invités à Lugano par la SSR, les juristes de 35 organisations de radio et de télévision venus de 26 pays participent à la 25<sup>e</sup> session de la Commission des juristes de l'UER sous la présidence du professeur Hans Brack, de l'ARD, Cologne.

*Du 12 au 22 octobre.* 25<sup>e</sup> OLMA (Foire suisse de l'agriculture et de l'économie laitière) à Saint-Gall. Le public peut s'y familiariser avec un studio de radio et de télévision installé par la SSR.

*28-29 octobre.* Elections fédérales 1967. En octobre, dans les trois régions linguistiques, radio et télévision réalisent un grand nombre d'émissions en vue de ces élections.

*10 novembre.* Le Conseil fédéral élève de 33 à 40 francs par an, dès le 1<sup>er</sup> janvier 1968, la taxe d'audition radio.

*10 novembre.* A Neuchâtel est décerné pour la première fois le prix Farel, institué par la Commission de télévision des églises réformées des cantons de Vaud, Genève, Valais, Neuchâtel et Fribourg, pour récompenser la meilleure émission protestante de télévision en langue française. Œuvre primée: «La Course à l'argent» du pasteur Simon de Dardel.

*15 novembre.* Antoine Livio, reporter et collaborateur au programme de la Radio suisse romande, devient docteur honoris causa de la Sorbonne. Cette distinction lui est conférée pour des travaux dans le domaine de la danse classique et de la musique et pour son livre «Étoiles et ballerines».

*25 novembre.* La Télévision de la Suisse alémanique et rhéto-romane diffuse un reportage d'une heure intitulé «Anadolu dan Selam» pour les quelque 7000 travailleurs turcs en Suisse.

*30 novembre.* Au cours d'une conférence de presse à Berne, M. Marcel Bezençon, directeur général, présente les plans d'extension de la radio et de la télévision. Pour la radio: prolongation, dès le 1<sup>er</sup> janvier 1968, de la durée des programmes; tâches plus précises pour chacun des deux programmes, le premier étant consacré à l'information et au divertissement et le second diffusant principalement des émissions musicales et culturelles. Pour la télévision: schéma d'utilisation des deuxième et troisième chaînes projetées.

*6 décembre.* A Paris, M. René Schenker, Directeur de la Télévision suisse romande, est élu président de la Communauté des stations francophones de télévision.

*Du 13 au 20 décembre.* Le 5<sup>e</sup> séminaire international de l'UER pour la télévision scolaire, organisé à Bâle par la SSR, réunit 42 participants et 54 observateurs de 19 pays.

Table des matières

	Seite
Les finances, rapport du directeur administratif Domenic Carl	3
a) Compte annuel 1966	3
b) Budget 1967	10
<i>Comptes et bilans</i>	
Société suisse de radiodiffusion et télévision, tâches intéressant l'ensemble de la Suisse	12
Studio des ondes courtes	14
Télédiffusion	16
Répartition des moyens financiers Radio	18
Compte global Radio 1967	19
Comptes Radio (par régions)	20
Répartition des moyens financiers Télévision	22
Compte global Télévision 1967	23
Comptes Télévision	24
Bilans SSR	26
Bilans des sociétés régionales	27
<i>Budgets</i>	
Répartition des moyens financiers Radio	29
Société suisse de radiodiffusion et télévision, tâches intéressant l'ensemble de la Suisse	30
Service des ondes courtes	32
Télédiffusion	34
Budgets Radio (par régions)	36
Répartition des moyens financiers Télévision	39
Budgets Télévision	40
<i>Statistiques des auditeurs</i>	42
<i>Statistiques des programmes radio</i>	43
<i>Statistiques des téléspectateurs</i>	46
<i>Statistiques des programmes télévision</i>	47
<i>Société suisse de radiodiffusion et télévision (organes de la SSR)</i>	50

# Finances

Domenic Carl, directeur administratif de la SSR

## Exercice 1967

### I. Compte radio

#### Concessionnaires

A fin 1967, on comptait 1 725 341 concessionnaires-radio, soit 48 039 concessions de plus qu'un an auparavant. A consulter le tableau ci-dessous, on constatera qu'au cours de l'exercice écoulé, le nombre des auditeurs nouveaux a plus que doublé par rapport à l'exercice 1966. Cette évolution réjouissante doit être attribuée avant tout au résultat de la campagne de dépistage 1967 des auditeurs clandestins.

Pour 1967, le nombre total des concessionnaires-radio se répartit comme suit entre les différentes concessions:

radio	1 253 789	72,7%
télédiffusion	435 917	25,3%
rediffusion	35 635	2,0%
au total	1 725 341	100,0%

#### Recettes

Les recettes totales des PTT au titre des taxes de concession accusent une augmentation de Fr. 480 271.32 par rapport au budget de l'Entreprise des PTT. Au cours de l'exercice précédent, l'augmentation, par rapport au budget, ne s'était élevée qu'à Fr. 46 089.68. Le tableau suivant renseignera sur le produit total des taxes de concession et sur leur répartition, les chiffres pour l'année précédente étant indiqués pour comparaison: Les PTT ont versé le montant de Fr. 336 189.90 au titre de l'attribution supplémentaire en mars 1968. Ce montant a été porté au compte de l'exercice 1967. En plus des recettes au titre des taxes de concession mentionnées plus haut, soit 39 613 000 francs, la radio a pu disposer, selon budget, de sa part aux taxes supplémentaires de concession pour les années 1965 et 1966 et qui se sont élevées respectivement à Fr. 169 242.15 et à Fr. 32 262.80. Il convient d'ajouter à ces montants l'attribution supplémentaire pour l'année 1967 déjà mentionnée. Elle a été mise

en réserve, comme d'habitude, et sera mise à la disposition des frais de programme en 1969. La Confédération a contribué par Fr. 987 800.— aux dépenses pour les tâches spéciales du service des ondes courtes; les PTT ont contribué par Fr. 630 000.— aux dépenses de la télédiffusion. En outre, la radio disposait d'un montant de Fr. 500 000.— au titre de réserves disponibles et d'un montant de Fr. 40 779.43 au titre de crédits inutilisés pour les tâches spéciales du SOC de l'exercice 1964/65. Enfin, diverses recettes d'exploitation de la direction générale et des sociétés ont rapporté Fr. 1 901 048.07, si bien que (direction générale, service des ondes courtes et télédiffusion inclus) l'exploitation de la radio disposait, pour 1967, d'un montant de Fr. 44 210 322.35.

#### Répartition des moyens financiers

Les moyens financiers ont été répartis en tenant compte du budget et de la clé de répartition en vigueur. Le tableau suivant indique les divers produits d'exploitation et leur répartition entre les différents services par la direction générale.

#### Crédits complémentaires 1967

Le comité central a accordé différents crédits complémentaires au compte de l'exercice écoulé. Nous les énumérons ci-après, en indiquant les décisions y relatives du CC:

Fr. 724 861.45	Allocations de vie chère (5%) 1967/1968, selon décision du CC du 23 octobre 1967;
Fr. 55 000.—	augmentation rétroactive de l'indemnité versée à l'Agence télégraphique suisse dès le 1 <sup>er</sup> janvier 1967, selon décision du CC du 28 avril 1967;
Fr. 42 000.—	augmentation de l'indemnité versée à la «Mechanlizenz» au titre des droits mécaniques, selon décision du CC du 28 juin 1967.

	en millions de francs	
	1967	1966
Recettes brutes des PTT au titre du compte radio	57,080	55,546
Ont été versés aux fonds commun de déparasitage PTT/SSR	0,010	0,010
Ce après quoi, le produit net à répartir entre la SSR et les PTT s'élevait à dont 70% ont été attribués à la SSR conformément à l'arrêté du Conseil fédéral du 24 novembre 1961, soit	57,070	55,536
L'attribution supplémentaire pour l'exercice s'est élevée à	39,949	38,843
	0,336	0,032

	Attributions provenant des taxes de concession (y compris la dis- solution des ré- serves et provisions)	Autres produits d'exploitation (y compris la participation de la TV aux frais des sociétés)	Total des moyens disponibles
	Fr.	Fr.	Fr.
<b>Répartition des crédits</b>	<b>42 309 274.28</b>	<b>1 901 048.07</b>	<b>44 210 322.35</b>
<b>Total</b>	<b>7 571 321.23</b>	<b>324 170.55</b>	<b>7 895 491.78</b>
Tâches intéressant l'ensemble de la Suisse (y compris la Direction générale)	3 980 862.80	120 890.40 <sup>1</sup>	4 101 753.20
Service des ondes courtes, tâches normales	1 751 879.—	189 065.75	1 940 944.75
Service des ondes courtes, tâches spéciales	1 028 579.43	11 022.05	1 039 601.48
Télédiffusion	630 000.—	3 192.35	633 192.35
Cumünanza Radio Rumantsch	180 000.—	—	180 000.—
Sociétés régionales	34 401 763.15	1 576 877.52 <sup>2</sup>	35 978 640.67
Suisse alémanique	15 500 197.40	827 799.14	16 327 996.54
Suisse romande	11 327 087.80	474 325.54	11 801 413.34
Suisse italienne	7 574 477.95	274 752.84	7 849 230.79
Divers	336 189.90	—	336 189.90
Report des attributions supplémen- taires pour 1967 au compte- programme de 1969	336 189.90	—	336 189.90

<sup>1</sup> Non compris la participation de la TV pour tâches intéressant l'ensemble de la Suisse auprès de la direction générale de Fr. 1 945 700.—, ni les crédits complémentaires de Fr. 71 892.15.

<sup>2</sup> Y compris la participation de 50% de la TV aux frais d'administration des sociétés régionales et des sociétés-membres.

Les crédits complémentaires au titre des allocations de vie chère ont pu être couverts jusqu'à concurrence de Fr. 500 000.— par les réserves qui avaient été constituées à cet effet. Quant à la différence, elle a dû être portée aux différents comptes d'exploitation, au titre de dépenses supplémentaires. Quant aux charges supplémentaires découlant des versements faits à l'ATS et à la «Mechanlizenz», elles ont pu être couvertes par des économies réalisées sous d'autres rubriques.

#### Dépenses

##### 1. Direction générale

Les dépenses au titre des tâches nationales, y compris les services de la direction générale, se sont montées, pour 1967, à Fr. 5 924 228.25. La Télévision a participé à ces dépenses par Fr. 1 945 700.—, si bien qu'un montant de Fr. 3 980 862.80 a été prélevé sur les recettes au titres des taxes de concession-radio.

Voici d'ailleurs les postes principaux au titre de ces dépenses:

dépenses de la radio et de la télévision intéressant l'ensemble de la Suisse (organes et commissions de la SSR, rapport annuel, crédit spécial CC, etc.) Fr. 178 192.85  
dépenses-radio concernant l'ensemble de la Suisse, y compris celles faites au titre des droits d'auteurs (Suisa, Mechanlizenz, industrie du disque) qui se sont montées à Fr. 1 978 167.60 et les contributions de la société faitière à la caisse-pension qui se sont montées, elles, à Fr. 99 867.60  
Fr. 2 809 662.10

dépenses-TV concernant l'ensemble de la Suisse (prestations au titre des droits d'auteurs, UER, etc.) Fr. 359 723.80  
dépenses au titre des services de la direction générale Fr. 2 576 649.50  
Mentionnons encore que les dépenses contractuelles pour le service des infor-



mations de l'ATS se sont montées pour l'exercice écoulé à Fr. 475 000.10. Le compte d'exploitation de la direction générale accuse un excédent de recettes de Fr. 195 117.10, conséquence — avant tout — des économies réalisées dans le domaine des dépenses nationales de la radio et de la télévision. Quant aux dépenses d'exploitation de la direction générale à proprement parler, elles se sont maintenues dans le cadre tracé par le budget. Après couverture de l'excédent passif reporté de l'exercice 1966 (Fr. 31 386.63) et après avoir procédé à la mise en réserve de différents postes pour un total de Fr. 262 000.—, le compte d'exploitation de la direction générale boucle par un solde actif de Fr. 658.51, reporté à compte nouveau.

## 2. Service des ondes courtes

Le budget du service des ondes courtes prévoyait, pour 1967, un excédent de dépenses de Fr. 170 711.—. En réalité, le compte d'exploitation n'accuse qu'un excédent passif de Fr. 103 179.90. Cette amélioration du compte par rapport au budget provient essentiellement d'une contribution de Fr. 100 000.— faite par l'industrie horlogère. Le budget n'avait pu tenir compte de ce versement, les assurances y relatives n'ayant pu être données en temps utile. D'autre part, certains postes vacants n'ayant pas été occupés pendant un certain temps, il en résulte, au titre du personnel, une économie de Fr. 67 000.— par rapport au budget. En revanche, dans le secteur des programmes, on constate certains dépassements par rapport au budget: ils sont essentiellement le fait des émissions spéciales réalisées dans le cadre de l'Expo 1967 de Montréal et des programmes réalisés dans différents pays pour le 1<sup>er</sup> août. Après utilisation du report actif de Fr. 34 242.68 (exercice précédent) et la dissolution de réserves pour un montant de Fr. 40 779.43, le compte du service des ondes courtes boucle par un excédent de dépenses de Fr. 19 991.49, qui sera également reporté à compte nouveau.

## 3. Télédiffusion

La télédiffusion disposait, pour la couverture de ses dépenses, des recettes ordinaires ainsi que d'un montant de Fr. 79 420.— que le comité central avait autorisé à prélever sur le fonds de disposition. Dans des circonstances normales, ces crédits auraient suffi à faire balancer le compte d'exploitation de la télédiffusion. Or, les allocations de vie chère ont lourdement chargé ce compte. Il n'a pas été

possible de compenser ces dépenses supplémentaires en réalisant des économies sur d'autres postes, si bien que le compte de la télédiffusion se solde par un excédent de dépenses de Fr. 38 065.80, qui devra être couvert au moyen de crédits de l'année prochaine.

## 4. Comptes régionaux radio

Les dépenses totales au titre du compte d'exploitation des trois radios régionales (sans excédent de recettes) se sont montées à Fr. 36 225 143.78 (Fr. 35 270 629.44 pour 1966). Pour l'essentiel, les dépenses se répartissent de la manière suivante:

	Compte 1967 Fr.	Budget 1967 Fr.
Frais de personnel	16 276 107.88	15 932 271.— <sup>1</sup>
Frais généraux d'exploitation	5 076 351.15	5 348 060.—
Frais directs de programme	14 872 684.75	13 819 283.—

<sup>1</sup> Y compris le crédit supplémentaire pour allocations de vie chère.

Par rapport à l'exercice précédent, les frais de personnel accusent une augmentation de l'ordre de 10%, ce qui paraît extrêmement élevé. Les tâches nouvelles, prévues par le budget, demandaient une augmentation des effectifs. En outre, le coût de la vie ayant augmenté une fois de plus, les allocations de vie chère ont exigé des dépenses plus fortes dans le secteur personnel. Par contre, les frais généraux d'exploitation ont demandé Fr. 170 000.— de moins qu'au cours de l'exercice précédent. Ces économies ont été réalisées, pour l'essentiel, par la radio alémanique et rhétoromane. Pour cette région, les frais de programme sont également demeurés dans le cadre des crédits à disposition. Les deux autres régions, la Radiodiffusion romande en particulier, accusent des dépenses supplémentaires dans le secteur programme, par rapport au budget. Ces dépenses ont cependant pu être couvertes par des recettes supplémentaires et en faisant appel à des réserves constituées l'année précédente. Pour les différentes régions, les comptes d'exploitation se soldent comme suit: Le compte de la Suisse alémanique et rhétoromane accuse un excédent actif de Fr. 49 975.37. Le compte de la Radiodiffusion romande boucle par un passif de Fr. 6 714.12 qui sera reporté à compte nouveau. Le compte de la Radio Svizzera Italiana accuse, quant à lui, un solde actif de Fr. 10 580.41.

	Budget 1967	Compte 1967		Recettes en plus ou en moins par rapport au budget 1967
	Fr.	Fr.		Fr.
<b>Total des moyens financiers</b>	<b>81 664 460.90</b>	<b>90 105 717.37</b>	<b>+</b>	<b>8 441 256.47</b>
Quote-part au produit des taxes de concession	50 050 000.—	49 963 736.40	-	86 263.60
Recettes de la SA pour la publicité à la télévision	28 000 000.—	32 900 000.—	+	4 900 000.—
Versement ultérieur de la taxe de concession 1965	1 377 771.—	1 377 771.—		—
Versement ultérieur de la taxe de concession 1966	—	921 835.15	+	921 835.15
Recettes non utilisées des taxes de concession 1963-1965	1 172 620.90	1 172 620.90		—
Dissolution de diverses réserves du compte général	664 069.—	637 782.95	-	26 286.05
Recettes des placements du compte général		1 025 374.95		
Diverses recettes d'exploitation télévision (selon compte brut)	400 000.—		+	2 731 264.83
Report compte 1966	—	2 105 889.88 706.14	+	706.14
<b>Répartition des moyens financiers</b>	<b>81 664 460.90</b>	<b>90 105 717.37</b>	<b>+</b>	<b>8 441 256.47</b>
<i>Tâches intéressant l'ensemble de la Suisse</i>	20 041 604.90	26 865 727.34	+	6 824 122.44
Participation aux dépenses de la direction générale	2 017 592.15	2 017 592.15		—
Mise en réserve pour obligations- programme des crédits de budget 1967	742 080.85	742 080.85		—
Mise en réserve pour charges supplé- mentaires de personnel en 1968	—	1 500 000.—	+	1 500 000.—
Versement au fonds central de réserve	100 000.—	100 000.—		—
Charges du compte général TV	—	43.05	+	43.05
Report du compte général TV	—	968.04	+	968.04
Versement au fonds de construction	17 181 931.90	21 343 208.10	+	4 161 276.20
Association pour le développement de la télévision	—	240 000.—	+	240 000.—
Mise en réserve de l'attribution supplémentaire de taxes de concession 1966 pour le budget 1968	—	921 835.15	+	921 835.15
<i>Compte d'exploitation de la télévision</i>	61 622 856.—	63 239 990.03	+	1 617 134.03

## II. Compte télévision

### Concessionnaires

Le nombre des concessionnaires-télévision a atteint, à fin décembre 1967, le chiffre de 867 951, une augmentation de 116 256 concessions par rapport à l'exercice précédent. Le tableau suivant indique que le nombre de concessionnaires nouveaux a tendance à diminuer. Ainsi, le nombre de concessions nouvelles, prévues pour 1967, n'a pas été tout à fait atteint. La part de la SSR au titre des taxes de concession s'en trouve diminuée d'autant.

### Recettes

#### a) Quote-part au titre des taxes de concession

70% du produit des taxes de concession vont à la SSR, alors que les PTT reçoivent 30%.

Le produit brut des taxes de concession s'est élevé pour 1967, à Fr. 71 376 766.30

Selon la clé de répartition en vigueur, les PTT ont touché Fr. 21 413 029.90

La part de la SSR s'est élevée à Fr. 49 963 736.40

Le budget pour 1967, établi par les PTT, prévoyait, pour la SSR, Fr. 50 050 000.— si bien que la SSR a reçu Fr. 86 262.60 de moins que prévu.

La télévision disposait, pour l'exercice 1967, au titre des taxes de concession de

1. part de la SSR, selon clé de répartition	Fr. 49 963 736.40
2. versement supplémentaire au compte de l'année 1965	Fr. 1 377 771.—
3. versement supplémentaire au compte de l'année 1966	Fr. 921 835.15
4. Recettes inutilisées au titre de la taxe de concession pour des années antérieures	Fr. 1 172 620.90
<u>soit, au total</u>	<u>Fr. 53 435 963.45</u>

#### b) Recettes au titre de la publicité à la télévision

La SA pour la publicité à la télévision verse à la SSR la totalité de ses recettes, après déduction de ses propres frais d'exploitation. Les recettes de la publicité, en 1967 encore, ont été plus élevées que prévu au budget. La SA pour la publicité à la télévision a encaissé, au 31 décembre 1967, 36 732 190 francs. Après déduction de ses frais d'exploitation et d'un versement de 2 444 000 francs aux PTT, la SSR a reçu une indemnité de 32 900 000 francs, soit 4 900 000 francs de plus que prévu au budget.

Conformément à une décision du comité central, la moitié des recettes nettes de la publicité à la télévision doit être utilisée pour financer la construction des nouveaux studios, et il faut donc attribuer cette somme à un fonds de construction. Le comité central a en outre décidé que le supplément de recettes de 4,9 millions de francs sera également versé au fonds de construction. Le fonds de construction se monte, à fin 1967, à 49 733 437 francs et 10 centimes, y compris 1 025 374 francs et 95 centimes, recettes au titre d'intérêts pour placements à terme. Ont été investis jusqu'ici au titre de constructions nouvelles 18 715 208 francs et 75 centimes.

### Répartition des moyens financiers

Le budget pour 1967 prévoyait, au titre des allocations de vie chère supplémentaires, un montant de 500 000 francs. Cette somme n'a pas suffi pour couvrir toutes les dépenses supplémentaires sous cette rubrique qui se sont montées, pour l'exercice écoulé, à 681 778 francs et 55 centimes. La différence, soit 181 778 francs et 55 centimes, a été prélevée sur le crédit qui est à la disposition du directeur de télévision près la direction générale, crédit qui se montait, en septembre 1967 à 800 000 francs.

### Dépenses

#### 1. Compte général télévision

Les positions qu'indique le tableau publié à la page précédente (moyens financiers à la disposition de la télévision) ont été comptabilisés sous «compte général télévision». Après versement au fonds de construction et diverses mises en réserve (réserves pour dépenses supplémentaires sous la rubrique «personnel» en 1969, y compris un solde actif pour les crédits inemployés du directeur TV près la direction générale, ainsi qu'un versement de 100 000 francs au fonds de réserve central, au total 1 615 689 francs et 45 centimes, ce compte boucle par un excédent actif de Fr. 968.04. Ce montant a été reporté à compte nouveau.

#### 2. Exploitation télévision

Le total des dépenses d'exploitation pour les trois régions et pour les services nationaux s'élève, pour l'exercice écoulé, à 63 239 990 francs et 3 centimes. L'augmentation par rapport à l'exercice précédent est de 13 216 863.48 francs. Ce montant comprend un excédent de recettes du compte d'exploitation de 2 281 313 francs et 14 centimes pour le financement de dépen-

ses extraordinaires (remboursement du prêt de la Confédération, c'est-à-dire: diminution du solde passif).

Les comptes d'exploitation des trois régions et du compte national se présentent comme suit, en ce qui concerne les groupes principaux de dépenses:

	1967 Fr.	1966 Fr.
<b>Total des charges d'exploit.</b>	<b>63 239 990.03</b>	<b>50 023 126.55</b>
Frais de personnel	19 751 951.05	15 687 422.05
Frais généraux d'exploitation	11 039 254.39	9 246 941.37
Frais de programme	30 167 471.45	24 143 707.39
Excédent actif du compte d'exploitation	2 281 313.14	945 055.74

L'excédent actif ci-dessus a été utilisé, entre autres choses, au remboursement du prêt de la Confédération, par 1 400 000 francs. A fin décembre 1966, la SSR devait encore à la Confédération 1 400 000 francs. Ce montant a été entièrement remboursé en 1967.

### 3. Compte des pertes et profits

Les comptes des pertes et profits du service national et des trois régions se présentent comme suit, compte tenu des soldes actifs et passifs de l'exercice précédent:

	1966 Fr.	1967 Fr.
Suisse alémanique et rhétoromane		
Solde passif	98 618.73	85 952.31
Suisse romande		
Solde actif	12 809.68	250 780.84
Suisse italienne		
Solde actif	16 439.55	64 804.—
Service national		
Solde passif	1 511 071.47 <sup>1</sup>	
Solde actif		253 461.49

<sup>1</sup> Y compris Fr. 1 400 000.— au titre de la dette contractée auprès de la Confédération. Cette dette a été remboursée en 1967.

Ainsi que nous l'avons indiqué plus haut, il convient d'ajouter à cela un solde actif de Fr. 968.04 au compte général de la direction générale.

Comme ce fut déjà le cas l'année précédente, les soldes susmentionnés ont été reportés à compte nouveau et furent crédités, resp. débités aux différentes régions.

### III. Bilans

Le bilan général de la SSR comprend le compte général radio, le compte général TV, le compte de la direction générale et le compte des trois exploitations de TV. Les chiffres portés dans ces bilans indiquent la situation de fortune et les dettes de la SSR. Les services de radio régionaux ne sont pas compris ici, car les chiffres de ces bilans sont à porter au compte des sociétés régionales, respectivement des sociétés-membres

#### 1. Compte général radio

On indique ici les valeurs provenant des moyens de la radio, ainsi que le crédit accordé provisoirement à la radio par la TV. Ce crédit sera remboursé en 1968. Ce compte n'indique pas de changements importants par rapport à l'exercice précédent. Les titres sont comptabilisés à leur valeur nominale, le fonds de compensation pour pertes de cours, porté au passif, compense les différences de cours.

#### 2. Direction générale

La somme du bilan accuse une augmentation de 2 900 000 francs environ, par rapport à l'exercice précédent. Cela provient du fait que les installations ont été portées à l'actif à leur prix d'achat et que les corrections (amortissements) correspondantes figurent au passif du bilan. Jusqu'ici, le bilan indiquait la valeur comptable.

#### 3. Compte général télévision

Figurent à ce chapitre les valeurs appartenant à la TV ou provenant des moyens de cette dernière. Ce bilan indique un total de 57 658 109 francs et 14 centimes. Le fonds de construction se monte à 49 733 437 francs et 10 centimes; il est couvert par les actifs suivants:

Valeurs en banque	Fr. 27 000 000.—
Comptes de construction (entrepreneur général, etc.)	Fr. 18 715 208.75
Prêt de la TV à la radio	Fr. 3 543 512.60
Financement des immobilisations TV	Fr. 2 150 130.05

Il ressort de ce bilan que la TV a mis à la disposition de la radio, à fin 1966, un montant de Fr. 5 247 025.94 qui se répartit comme suit:

prêt	Fr. 3 543 512.60
avance consentie à la radio	Fr. 1 703 513.34

Remarquons à ce propos que la radio remboursera l'avance en question en quatre versements trimestriels, en 1968.

#### 4. Bilan des studios de télévision

La somme du bilan fut de Fr. 19 519 267.30, en augmentation de Fr. 7 821 418.13 par rapport à l'exercice précédent. Cette augmenta-

tion provient d'un accroissement des valeurs mobilisées et des immobilisations. Les bilans de la télévision ont été vérifiés par l'inspection des finances et par l'organe de contrôle de la SSR. Nous proposons au comité central de les approuver tels qu'ils sont présentés ici.

#### 5. Bilans des sociétés régionales

Nous indiquons séparément les valeurs (fortune) des sociétés régionales et des sociétés membres. Leur répartition a été établie selon les directives des sociétés régionales, approuvées par le comité central.

*Radio*

Le Conseil fédéral a augmenté la taxe de concession radio de Fr. 33.— à Fr. 40.—, avec effet au 1.1.1968. Ainsi, il a répondu à un postulat urgent de la SSR et de l'Entreprise des PTT. Cette mesure était nécessaire pour assurer la continuation de l'exploitation radio dans les mêmes proportions et pour créer des conditions favorables pour le développement des programmes.

Pour le budget 1968, l'Entreprise des PTT s'est basée sur un nombre de concessionnaires radio évalué à 1 725 000. Cela correspond à un accroissement de 15 000 nouveaux auditeurs par rapport à l'année précédente. Cet accroissement sera atteint grâce aux campagnes communes menées par la SSR et les PTT pour dépister les auditeurs clandestins.

Sur la base du nouveau taux des taxes, le produit net provenant des concessions a été inscrit au budget 1968 à Fr. 69 090 000.—.

La répartition de ce montant entre les PTT et la SSR s'effectue, également à l'avenir, selon la clé en vigueur jusqu'ici de 70% et 30%. Fr. 20 727 000.— reviennent à l'Entreprise des PTT. La quote-part de la SSR pour l'exploitation des programmes s'élève à Fr. 48 363 000.—. En plus du produit de la taxe de concession, la SSR dispose pour la radio d'un crédit particulier de la Confédération pour les programmes spéciaux du Service des ondes courtes de Fr. 1 087 800.—, ainsi que d'une attribution des PTT de Fr. 650 000.— à la disposition du service des programmes de la Télédiffusion. Ainsi, les moyens financiers indiqués dans le budget global de la radio s'élèvent pour 1968 à Fr. 50 100 800.—.

Fr. 4 427 318.— seront employés pour couvrir les dépenses de l'ensemble de la Suisse. Dans ce montant sont compris les frais de la Direction générale, les indemnités pour les droits d'auteurs à la SUISA et au BIEM, ainsi que la contribution à l'Agence télégraphique suisse pour le service des nouvelles. Par ailleurs, Fr. 194 531.— sont attribués à la Cumünanza Radio Rumantsch, sur la base des décisions de la concession, avant la répartition des moyens aux autres régions. Fr. 500 000.— sont prévus pour les allocations de vie chère. Fr. 3 362 990.— doivent être mis en réserve pour le financement des tâches que la SSR devra entreprendre ces prochaines années.

Le Service des ondes courtes touche Fr. 2 803 676.—, y compris une attribution supplémentaire de la Confédération pour

les programmes spéciaux. Pour que le budget du Service des ondes courtes atteigne un équilibre, il faudra, à nouveau en 1968, recourir à son fonds de disposition pour un montant de Fr. 195 000.—.

Les charges globales de la TD sont budgétées à Fr. 796 000.—, il faudra donc également prélever au fonds de disposition de la Télédiffusion un montant de Fr. 146 000.— pour couvrir les suppléments de dépenses.

Fr. 38 162 285.— sont à la disposition de l'exploitation des programmes radio, soit 4,18 millions de francs de plus que l'année précédente.

L'attribution des moyens d'exploitation aux directions régionales de radio s'effectue selon la clé de répartition en vigueur. Le budget établi sur les bases mentionnées ci-dessus est équilibré et tient compte du développement du programme projeté pour 1968.

*Télévision*

Pour la télévision, l'Entreprise des PTT évalue à 135 812 le nombre des nouveaux abonnés, ce qui portera l'effectif des concessionnaires de télévision à 1 015 095 d'ici à fin 1968. Le produit net des taxes de concession inscrit dans le budget s'élève à Fr. 82 200 000. La répartition des ressources entre les PTT et la SSR se fait selon la même clé que pour les taxes de la radio. La SSR se voit attribuer un montant de Fr. 57 540 000.—, soit Fr. 7 490 000.— de plus que l'année précédente.

Le produit net de la publicité à la télévision s'élève à Fr. 34 000 000.—, après déduction des frais d'exploitation et d'administration de la SA pour la publicité à la télévision, ainsi que d'une indemnité de Fr. 2 900 000.— attribuée aux PTT.

La télévision dispose en outre de Fr. 921 835.15 provenant des paiements supplémentaires des taxes de concession de l'année précédente. Diverses recettes d'exploitation, en particulier provenant des intérêts du fonds de construction, ont été portées au budget pour un montant de Fr. 800 000.—. Au total, les produits inscrits dans le budget de la télévision atteignent ainsi Fr. 93 261 835.15. Les dépenses pour les tâches intéressant l'ensemble de la Suisse, soit Fr. 7 193 892.—, doivent être d'abord déduites de ce montant. Il s'agit de la participation de la télévision aux frais de la Direction générale, de réserves pour

les allocations de vie chère, de dépenses pour la formation du personnel et de crédits de programme mis à la disposition de la Direction générale pour les émissions extraordinaires. Par ailleurs, est compris dans ce montant un crédit de Fr. 1 500 000.— pour la production de films de séries pour la télévision.

Le versement dans le fonds de construction, destiné à financer les nouveaux studios de télévision, s'élève à Fr. 20 797 943.15. En outre, Fr. 220 000.— ont été inscrits au budget pour le remboursement du prêt consenti par la Caisse-pension de la SSR. Un placement de Fr. 100 000.— dans le fonds de réserve central a été prévu comme par le passé. La quote-part pour le remboursement du prêt consenti par la Confédération est supprimée pour la première fois en 1968, étant donné que cette dette a été entièrement remboursée jusqu'à la fin de 1967.

Les crédits d'exploitation proprement dits, inscrits dans le budget de la télévision s'élèvent à Fr. 64 950 000.—. Cela correspond par rapport à l'année précédente à une augmentation de Fr. 9 950 000.—. Pour les programmes nationaux et les programmes communs Fr. 11 825 825.— sont prévus. Les dépenses des trois studios de télévision ont été évaluées dans le budget à Fr. 53 124 175.—.

Un montant de 21,55 millions de francs, soit 3,47 millions de francs de plus que l'année précédente, revient à la Suisse alémanique et rhéto-romane. L'exploitation régionale de télévision de la Suisse romande touche 19,31 millions de francs, soit 2,54 millions de plus. Il sera attribué 12,26 millions de francs, soit 2,03 millions de plus que l'année précédente, à la télévision de la Suisse italienne.

Compte de la Société suisse de radiodiffusion et télévision  
Tâches intéressant l'ensemble de la Suisse (Direction générale)

Compte d'exploitation	Budget 1967	Compte 1967
	Fr.	Fr.
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>6 049 005</b>	<b>6 119 345.35</b>
<hr/>		
<i>Charges de personnel</i>	2 153 631	2 087 399.70
Traitements	1 726 269	1 640 726.70
Salaires	32 150	42 778.75
Prestations sociales (traitements)	55 532	80 140.15
Prestations sociales (salaires)	700	2 281.75
Assurances sociales	309 510	281 487.95
Autres charges de personnel	8 020	7 785.05
Autres charges indirectes de personnel	21 450	32 199.35
<hr/>		
<i>Charges d'exploitation</i>	1 008 110	1 018 898.60
Charges de la société	207 120	175 373.85
Frais d'administration	370 590	424 212.65
Frais de voyage	136 550	131 083.80
Assurances et taxes	8 700	8 689.—
Entretien, réparations	23 050	60 235.—
Consommation de matériel	10 100	642.20
Courant, matériel d'exploitation et matériel auxiliaire	17 000	14 014.40
Loyers et intérêts dus sur capitaux	118 700	111 778.05
Achats amortis directement	4 900	3 793.85
Amortissements	111 400	89 075.80
<hr/>		
<i>Charges de programme</i>	2 887 264	2 817 929.95
Honoraires et indemnités accessoires	211 200	123 740.—
Prestations sociales pour collaborateurs au programme	—	21.45
Droits d'auteurs	2 617 464	2 644 303.70
Frais de circuits	8 000	4 522.75
Matériel de programme	—	192.—
Frais généraux de programme	50 600	45 150.05
<hr/>		
<i>Excédent des produits du compte d'exploitation</i>	—	195 117.10
<hr/>		
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>6 049 005</b>	<b>6 119 345.35</b>
<hr/>		
Moyens financiers ordinaires	5 998 455	5 998 454.95
Bonifications d'intérêts	5 000	7 813.90
Prestations à des tiers	45 550	56 185.80
Recettes provenant de manifestations et de ventes	—	1 703.10
Recettes provenant de primes d'assurance	—	14 946.05
Autres recettes	—	40 241.55
<hr/>		
<i>Excédent des charges du compte d'exploitation</i>	—	—



Tâches intéressant l'ensemble de la Suisse (Direction générale)

Compte de résultats	Budget 1967	Compte 1967
	Fr.	Fr.
<b>Produits</b>	<b>201 000</b>	<b>409 098.90</b>
Solde actif reporté		
<i>Produits d'exploitation extraordinaires</i>	201 000	204 167.40
Produits des titres	100 000	—
Produits de la vente d'installations	—	2 698.—
Bénéfices sur cours	—	—
Produits extraordinaires divers sur capitaux	14 000	11 415.95
Contributions encaissées	87 000	190 053.45
<i>Dissolution de réserves et de provisions</i>	—	—
<i>Autres produits extraordinaires</i>	—	9 814.40
Couverture d'amortissements extraordinaires	—	9 812.60
Autres produits	—	1.80
<i>Excédent des produits du compte d'exploitation</i>	—	195 117.10
<b>Charges</b>	<b>201 000</b>	<b>409 098.90</b>
Solde passif reporté	—	31 386.63
<i>Charges d'exploitation extraordinaires</i>	201 000	366 239.61
Pertes sur débiteurs	—	5.46
Pertes sur valeurs mobilières	—	—
Charges extraordinaires pour réserves	65 000	262 049.90
Charges extraordinaires divers	136 000	104 184.25
<i>Dommages extraordinaires</i>	—	—
<i>Amortissements extraordinaires</i>	—	10 814.15
<i>Excédent des charges du compte d'exploitation</i>	—	—
Solde actif	—	658.51

Compte du Service des ondes courtes suisses

Compte d'exploitation	Budget 1967	Compte 1967
	Fr.	Fr.
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>2 985 490</b>	<b>3 042 946.70</b>
<hr/>		
<i>Charges de personnel</i>	<i>2 126 469</i>	<i>2 059 774.70</i>
Traitements	1 864 400	1 756 528.25
Salaires	20 000	38 370.70
Prestations sociales (traitements)	50 469	81 330.55
Prestations sociales (salaires)	2 000	2 744.40
Assurances sociales	180 450	152 637.35
Autres charges de personnel	2 300	2 958.85
Autres charges indirectes de personnel	6 850	25 204.60
<hr/>		
<i>Charges d'exploitation</i>	<i>506 180</i>	<i>542 135.55</i>
Charges de la société	5 280	3 855.05
Frais d'administration	154 700	176 970.25
Frais de voyage	62 920	76 264.10
Assurances et taxes	15 650	18 143.35
Entretien, réparations	38 850	58 126.55
Consommation de matériel	3 300	5 588.40
Courant, matériel d'exploitation et matériel auxiliaire	36 680	34 959.25
Loyers et intérêts dus sur capitaux	55 200	56 932.70
Achats amortis directement	11 800	163.80
Amortissements	121 800	111 132.50
<hr/>		
<i>Charges de programme</i>	<i>352 841</i>	<i>441 036.05</i>
Honoraires et indemnités accessoires	275 291	341 955.95
Prestations sociales pour collaborateurs au programme	6 050	12 052.45
Droits d'auteurs	37 500	48 492.70
Frais de circuits	2 400	1 696.—
Matériel de programme	29 000	36 818.95
Frais généraux de programme	2 600	—
Loyers	—	20.—
<i>Excédent des produits du compte d'exploitation</i>	<i>—</i>	<i>—</i>
<hr/>		
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>2 985 490</b>	<b>3 042 946.70</b>
<hr/>		
Moyens financiers ordinaires	2 755 479	2 839 675.—
Bonifications d'intérêts	—	—
Prestations à des tiers	59 300	59 872.15
Recettes provenant de manifestations et de ventes	—	425.95
Recettes provenant de primes d'assurance	—	6 052.35
Autres recettes	—	33 741.35
<i>Excédent des charges du compte d'exploitation</i>	<i>170 711</i>	<i>103 179.90</i>

Service des ondes courtes suisses

Compte de résultats	Budget 1967	Compte 1967
	Fr.	Fr.
<b>Produits</b>	<b>174 111</b>	<b>113 583.20</b>
Solde actif reporté		34 242.68
<i>Produits d'exploitation extraordinaires</i>	3 400	8 308.90
Produits de la vente d'installation	—	1 255.—
Produits extraordinaires divers sur capitaux	—	7 053.90
<i>Dissolution de réserves et de provisions</i>	170 711	40 779.43
Dissolution de réserves	129 932	—
Dissolution de provisions	40 779	40 779.43
<i>Autres produits extraordinaires</i>	—	10 260.70
Couverture d'amortissement extraordinaires	—	10 240.40
Autres produits	—	20.30
<i>Excédent des produits du compte d'exploitation</i>	—	—
Solde passif	—	19 991.49
<b>Charges</b>	<b>174 111</b>	<b>113 583.20</b>
Solde passif reporté		
<i>Charges d'exploitation extraordinaires</i>	3 400	5.25
Charges extraordinaires pour réserves	—	—
Charges extraordinaires diverses	3 400	5.25
<i>Domages extraordinaires</i>	—	—
<i>Impôts</i>	—	—
<i>Amortissements extraordinaires</i>	—	10 398.05
Amortissements extraordinaires	—	10 398.05
<i>Excédent des charges du compte d'exploitation</i>	170 711	103 179.90

Compte du service des programmes de la télédiffusion

Compte d'exploitation	Budget 1967	Compte 1967
	Fr.	Fr.
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>709 420</b>	<b>754 308.85</b>
<hr/>		
<i>Charges de personnel</i>	<i>432 220</i>	<i>480 882.10</i>
Traitements	381 900	415 016.70
Salaires	—	3 001.10
Prestations sociales (traitements)	4 760	6 888.20
Prestations sociales (salaires)	100	343.05
Assurances sociales	45 460	51 081.15
Autres charges de personnel	—	513.50
Autres charges indirectes de personnel	—	4 038.40
<hr/>		
<i>Charges d'exploitation</i>	<i>87 950</i>	<i>80 513.65</i>
Charges de la société	1 600	238.50
Frais d'administration	20 700	20 473.90
Frais de voyage	8 800	8 405.85
Assurances et taxes	2 000	1 963.15
Entretien, réparations	7 750	2 972.35
Consommation de matériel	500	621.40
Courant, matériel d'exploitation et matériel auxiliaire	7 700	6 634.70
Loyers et intérêts dus sur capitaux	31 000	28 707.75
Achats amortis directement	—	80.80
Amortissements	7 900	10 415.25
<hr/>		
<i>Charges de programme</i>	<i>189 250</i>	<i>192 913.10</i>
Honoraires et indemnités accessoires	—	419.—
Prestations sociales pour collaborateurs au programme	—	10.05
Droits d'auteurs	180 250	189 324.05
Frais de circuits	—	—
Matériel de programme	9 000	3 000.—
Frais généraux de programme	—	160.—
<i>Excédent des produits du compte d'exploitation</i>	<i>—</i>	<i>—</i>
<hr/>		
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>709 420</b>	<b>754 308.85</b>
<hr/>		
Moyens financiers ordinaires	630 000	636 682.50
Prestations à des tiers	—	294.60
Recettes provenant de primes d'assurance	—	2 174.15
Bénéfices sur cours	—	41.10
<i>Excédent des charges du compte d'exploitation</i>	<i>79 420</i>	<i>115 116.50</i>

Service des programmes de la télédiffusion

Compte de résultats	Budget 1967	Compte 1967
	Fr.	Fr.
<b>Produits</b>	<b>79 420.—</b>	<b>117 485.80</b>
Solde actif reporté	—	—
<i>Produits d'exploitation extraordinaire</i>	—	—
Produits de la vente d'installation	—	—
<i>Dissolution de réserves et de provisions</i>	79 420.—	79 420.—
Dissolution de réserves	79 420.—	79 420.—
<i>Autres produits extraordinaires</i>	—	—
Couverture d'amortissements extraordinaires	—	—
<i>Excédent des produits du compte d'exploitation</i>	—	—
Solde passif	—	38 065.80
<b>Charges</b>	<b>79 420.—</b>	<b>117 485.80</b>
Solde passif reporté	—	—
<i>Charges d'exploitation extraordinaire</i>	—	2 369.30
Charges extraordinaires diverses	—	2 369.30
<i>Amortissements extraordinaires</i>	—	—
Amortissements extraordinaires	—	—
<i>Excédent des charges du compte d'exploitation</i>	79 420.—	115 116.50
Solde actif	—	—

## Répartition des moyens financiers Radio

	Budget 1967	Comptes 1967	Différences en plus ou en moins par rapport au budget	
	Fr.	Fr.	Fr.	
<b>I. Produits</b>	<b>41 940 821.58</b>	<b>42 309 274.28</b>	<b>+ 368 452.70</b>	
Quote-part au produit des taxes de concession radio	39 613 000.—	39 613 000.—	—	
Attribution de la Confédération pour les tâches spéciales du SOC	987 800.—	987 800.—	—	
Recettes ultérieures de l'année 1965	169 242.15	169 242.15	—	
Recettes ultérieures de l'année 1966	—	32 262.80	+ 32 262.80	
Recettes ultérieures de l'année 1967	—	336 189.90	+ 336 189.90	
Attribution à la télédiffusion	630 000.—	630 000.—	—	
Dissolution de la réserve 1966 pour engagements de programme	500 000.—	500 000.—	—	
Crédits non utilisés par les services spéciaux du SOC 1964/65	40 779.43	40 779.43 <sup>1</sup>	—	
<b>II. Répartition des crédits</b>	<b>41 940 821.58</b>	<b>42 309 274.28</b>	<b>+ 368 452.70</b>	
<i>Total</i>	<i>7 959 058.43</i>	<i>7 571 321.23</i>	<i>—387 737.20</i>	
Tâches de la SSR intéressant l'ensemble de la Suisse (Direction générale)	3 910 600.—	3 980 862.80	+ 70 262.80	
Tâches normales du service des ondes courtes	1 709 879.—	1 751 879.—	+ 42 000.—	
Tâches spéciales du service des ondes courtes	1 028 579.43	1 028 579.43	—	
Télédiffusion	630 000.—	630 000.—	—	
Cumünanza Radio Rumantsch	180 000.—	180 000.—	—	
Réserve pour allocations de vie chère	500 000.—	—	-500 000.—	
<i>Sociétés régionales</i>	<i>100%</i>	<i>33 981 763.15</i>	<i>34 401 763.15</i>	<i>+420 000.—</i>
Suisse alémanique et rhétoromane	45%	15 291 793.40	15 500 197.40	+208 404.—
Suisse romande	33%	11 213 981.80	11 327 087.80	+113 106.—
Suisse italienne	22%	7 475 987.95	7 574 477.95	+ 98 490.—
<i>Tâches intéressant l'ensemble de la Suisse</i>		—	336 189.90	+336 189.90
Réserve des recettes ultérieures de l'année 1967 pour engagements de programme en 1969		—	336 189.90	+336 189.90

<sup>1</sup> A été dissous directement dans le compte du service des ondes courtes

Compte global 1967 Radiodiffusion suisse

Compte d'exploitation	Budget 1967	Compte 1967
	Fr.	Fr.
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>41 940 821.58</b>	<b>42 004 385.90</b>
Contribution ordinaire à la direction générale	3 910 600.—	3 910 600.—
au service des ondes courtes	2 738 458.43	2 697 679.—
à la Télédiffusion	630 000.—	630 000.—
à la Radio suisse alémanique	15 291 793.40	15 471 793.40
à la Radio suisse romande	11 213 981.80	11 213 081.80
à la Radio suisse italienne	7 475 987.95	7 475 987.95
à la Cumünanza Radio Rumantsch	180 000.—	—
Contribution extraordinaire à la direction générale	38 000.—	70 262.80
au service des ondes courtes	42 000.—	42 000.—
à la Radio suisse alémanique	208 404.—	208 404.—
à la Radio suisse romande	113 106.—	113 106.—
à la Radio suisse italienne	98 490.—	98 490.—
Frais bancaires	—	1 762.15
Intérêts sur prêts	—	70 318.80
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>41 940 821.58</b>	<b>42 004 385.90</b>
Recettes des taxes de concession	39 613 000.—	39 613 000.—
Recettes ultérieures des taxes de concession	—	368 452.70
Versement spécial de la Confédération pour le SOC	987 800.—	987 800.—
Versement spécial des PTT pour la Télédiffusion	630 000.—	630 000.—
Crédits non utilisés des services spéciaux du SOC 1964/65	40 779.43	—
Recettes ultérieures de l'année 1965	169 242.15	—
Dissolution de réserve 1966	500 000.—	—
Autres recettes	—	95 262.05
<i>Excédent des charges du compte d'exploitation</i>	—	<i>309 871.15</i>
<hr/>		
<b>Compte des résultats</b>		Compte 1967
		Fr.
<b>Produits extraordinaires</b>		<b>729 242.15</b>
Dissolution de réserves		60 000.—
Dissolution de provisions		669 242.15
<b>Charges extraordinaires</b>		<b>729 242.15</b>
Excédent des charges du compte d'exploitation		309 871.15
Pertes sur valeurs mobilières		5 998.—
Constitution de provisions		413 373.—

**Comptes Radio (par régions)**

<b>Compte d'exploitation</b>	Suisse além. et rhétoromane	Suisse romande	Suisse italienne	Total
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>16 507 996.54</b>	<b>12 438 526.98</b>	<b>7 849 230.79</b>	<b>36 795 754.31</b>
<i>Charges de personnel</i>	<i>7 660 140.80</i>	<i>5 428 676.30</i>	<i>3 187 290.78</i>	<i>16 276 107.88</i>
Traitements	5 980 185.95	4 534 802.20	2 570 461.85	13 085 450.—
Salaires	241 304.50	107 851.80	70 717.80	419 874.10
Prestations sociales (traitements)	457 108.—	164 880.30	104 356.40	726 344.70
Prestations sociales (salaires)	11 392.60	5 733.75	4 656.65	21 783.—
Assurances sociales	864 918.70	531 301.10	414 381.—	1 810 600.80
Autres charges de personnel	18 383.70	13 542.40	6 342.18	38 268.28
Autres charges indirectes de personnel	86 847.35	70 564.75	16 374.90	173 787.—
<i>Charges d'exploitation</i>	<i>2 090 523.79</i>	<i>2 082 471.—</i>	<i>903 356.36</i>	<i>5 076 351.15</i>
Charges de la société	217 242.25	51 309.60	26 333.—	294 884.85
Frais d'administration	462 210.80	385 561.74	184 635.50	1 032 408.04
Frais de voyage	203 077.40	165 952.77	43 146.—	412 176.17
Assurances et taxes	69 579.35	65 127.55	40 129.40	174 836.30
Entretien, réparations	192 999.40	170 265.58	83 766.37	447 031.35
Consommation de matériel	31 971.55	17 332.35	4 536.30	53 840.20
Courant, matériel d'exploitation et matériel auxiliaire	200 570.85	211 152.72	64 786.86	476 510.43
Loyers et intérêts dus sur capitaux	507 603.59	602 865.39	226 199.29	1 336 668.27
Achats amortis directement	5 546.—	10 625.90	6 791.64	22 963.54
Amortissements	199 722.60	402 277.40	223 032.—	825 032.—
<i>Charges de programme</i>	<i>6 288 474.15</i>	<i>4 927 379.68</i>	<i>3 656 830.92</i>	<i>14 872 684.75</i>
Salaires orchestres	1 788 809.50	1 263 849.40	1 207 922.55	4 260 581.45
Honoraires et indemnités accessoires	3 228 250.20	2 650 862.45	1 864 634.15	7 743 746.80
Prestations sociales pour collaborateurs au programme	66 169.05	146 552.20	75 048.15	287 769.40
Droits d'auteurs	744 757.80	461 269.67	184 407.48	1 390 434.95
Frais de circuits	169 000.80	188 359.55	71 798.50	429 158.85
Locations	3 791.60	1 530.—	6 367.50	11 689.10
Matériel de programme	220 865.85	139 266.40	133 021.26	493 153.51
Frais généraux de programme	66 829.35	75 690.01	113 631.33	256 150.69
<i>Excédent des produits du compte d'exploitation</i>	<i>468 857.80</i>	<i>—</i>	<i>101 752.73</i>	<i>570 610.53</i>
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>16 507 996.54</b>	<b>12 438 526.98</b>	<b>7 849 230.79</b>	<b>36 795 754.31</b>
Moyens financiers ordinaires	15 680 197.40	11 735 176.72	7 574 477.95	34 989 852.07
Bonifications d'intérêts	83 225.10	14 782.64	64 575.14	162 582.88
Prestations à des tiers	60 319.05	161 511.—	81 323.85	303 153.90
Recettes provenant de manifestations et de ventes	84 213 18	53 060.15	9 108.05	146 381.38
Recettes provenant de coproductions	93 609.66	13 800.—	39 610.90	147 020.56
Recettes provenant de primes d'assurance	23 872.25	17 972.50	31 434.65	73 279.40
Autres recettes	482 559.90	213 199.25	48 700.25	744 459.40
<i>Excédent des charges du compte d'exploitation</i>	<i>—</i>	<i>229 024.72</i>	<i>—</i>	<i>229 024.72</i>



**Comptes Radio (par régions)**

<b>Compte de résultats</b>	Suisse além. et rhétoromane	Suisse romande	Suisse italienne	Total
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
<b>Produits extraordinaires</b>	<b>654 790.32</b>	<b>323 325.95</b>	<b>127 569.61</b>	<b>1 105 685.88</b>
<i>Produits d'exploitation extraordinaire</i>	3 459.—	8 108.—	6 929.—	18 496.—
Produits des valeurs mobilières	—	108.—	929.—	1 037.—
Produits de la vente d'installation	3 445.—	8 000.—	6 000.—	17 445.—
Bénéfices sur cours	14.—	—	—	14.—
<i>Dissolution de réserves et de provisions</i>	19 253.50	216 894.98	—	236 148.48
Dissolution de provisions	19 253.50	216 894.98	—	236 148.48
<i>Autres produits extraordinaires</i>	163 220.02	91 608.85	18 887.88	273 716.75
Couverture d'amortissements extraordinaires	103 815.55	80 989.60	5 286.—	190 091.15
Autres recettes	59 404.47	10 619.25	93 601.88	83 625.60
<i>Excédent des produits du compte d'exploitation</i>	468 857.80	—	101 752.73	570 610.53
Solde passif	—	6 714.12	—	6 714.12
<b>Charges extraordinaires</b>	<b>654 790.32</b>	<b>323 325.95</b>	<b>127 569.61</b>	<b>1 105 685.88</b>
<i>Charges d'exploitation extraordinaire</i>	494 969.45	10 683.73	107 869.65	613 522.83
Pertes sur débiteurs	18.10	383.25	—	401.35
Charges extraordinaires de représentation	7 135.90	—	—	7 135.90
Intérêts dus sur capitaux étrangers	515.25	1 406.—	—	1 921.25
Charges extraordinaires pour provisions	450 000.—	—	76 873.83	526 873.83
Charges extraordinaires divers	37 300.20	8 894.48	30 995.82	77 190.50
<i>Dommages extraordinaire</i>	55.—	—	—	55.—
Dommages en responsabilité civile (à la charge de l'employeur)	55.—	—	—	55.—
<i>Impôts</i>	5 974.95	4 130.40	310.30	10 415.65
Impôts directs	—	4 130.40	50.—	4 180.40
Taxes sur les divertissements	5 974.95	—	260.30	6 235.25
<i>Amortissements extraordinaires</i>	103 815.55	79 487.10	8 809.25	192 111.90
Amortissements extraordinaires	103 815.55	79 487.10	8 809.25	192 111.90
<i>Excédent des charges du compte d'exploitation</i>	—	229 024.72	—	229 024.72
Solde actif	49 975.37	—	10 580.41	60 555.78

## Répartition des moyens financiers Télévision

	Budget 1967	Compte 1967	Recettes en plus ou en moins par rapport au budget
	Fr.	Fr.	Fr.
<b>Total des moyens financiers</b>	<b>81 664 460.90</b>	<b>90 105 717.37</b>	<b>+8 441 256.47</b>
Quote-part au produit des taxes de concession	50 050 000.—	49 963 736.40	- 86 263.60
Recettes de la SA pour la publicité à la télévision	28 000 000.—	32 900 000.—	+4 900 000.—
Versement ultérieur de la taxe de concession 1965	1 377 771.—	1 377 771.—	—
Versement ultérieur de la taxe de concession 1966	—	921 835.15	+ 921 835.15
Recettes non utilisées des taxes de concession 1963-65	1 172 620.90	1 172 620.90	—
Dissolution de diverses réserves du compte général	664 069.—	637 782.95	- 26 286.05
Recettes des placements à terme du compte général	400 000.—	1 025 374.95	+2 731 264.83
Recettes d'exploitation diverses de la télévision (selon compte brut)		2 105 889.88	
Report compte 1966		706.14	
<b>Répartition des moyens financiers</b>	<b>81 664 460.90</b>	<b>90 105 717.37</b>	<b>+8 441 256.47</b>
<i>Tâches intéressant l'ensemble de la Suisse</i>	<i>20 041 604.90</i>	<i>26 865 727.34</i>	<i>+6 824 122.44</i>
Participation aux dépenses de la direction générale	2 017 592.15	2 017 592.15	—
Mise en réserve pour engagements- programme des crédits du budget 1967	742 080.85	742 080.85	—
Mise en réserve pour charges supplémen- taires de personnel en 1968	—	1 500 000.—	+1 500 000.—
Versement au fonds central de réserve	100 000.—	100 000.—	—
Charges du compte général TV	—	43.05	+ 43.05
Report du compte général TV	—	968.04	+ 968.04
Versement au fonds de construction	17 181 931.90	21 343 208.10 <sup>1</sup>	+4 161 276.20
Association pour le développement de la télévision	—	240 000.—	+ 240 000.—
Mise en réserve de l'attribution supplé- mentaire de taxes de concession 1966 pour le budget 1968	—	921 835.15	+ 921 835.15
<i>Compte d'exploitation de la télévision</i>	<i>61 622 856.—</i>	<i>63 239 990.03</i>	<i>+1 617 134.03</i>
Charges de personnel	19 916 476.—	19 751 951.05	- 164 524.95
Charges de programme	29 155 294.—	30 167 471.45	+1 012 177.45
Frais généraux	12 551 086.— <sup>2</sup>	13 320 567.53 <sup>2</sup>	+ 769 481.53

<sup>1</sup> Y compris les intérêts des placements à terme, de frs. 1 025 374.95 (selon décision du CC)

<sup>2</sup> Y compris le solde actif du compte d'exploitation

Compte global 1967 Télévision

<b>Compte d'exploitation</b>	Budget 1967	Compte 1967
	Fr.	Fr.
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>78 050 000.—</b>	<b>84 899 702.50</b>
Contribution ordinaire à la direction générale	1 945 700.—	1 945 700.—
Contribution ordinaire à la TV	54 600 000.—	54 600 000.—
Autres contributions	6 934 748.30	6 934 748.30
Frais	—	43.05
<i>Excédent des produits du compte d'exploitation</i>	<i>14 569 551.70</i>	<i>21 419 211.15</i>
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>78 050 000.—</b>	<b>84 899 702.50</b>
Recettes sur les taxes de concession	50 050 000.—	49 963 736.40
Recettes ultérieures sur les taxes de concession	—	921 835.15
Recettes de la SA pour la publicité à la télévision	28 000 000.—	32 900 000.—
Intérêt sur placements à terme (fonds de construction)	—	1 025 374.95
Autres recettes	—	88 756.—

<b>Compte de résultats</b>	Compte 1967
	Fr.
<b>Produits extraordinaires</b>	<b>24 608 092.14</b>
Excédent des produits du compte d'exploitation	21 419 211.15
Dissolution de provisions	3 188 174.85
Solde actif 1966	706.14
<b>Charges extraordinaires</b>	<b>24 608 092.14</b>
Construction de provisions intéressant l'ensemble de la Suisse	1 515 689.45
Construction de provisions fonds de construction	21 343 208.10
Provision de l'attribution supplémentaire de taxes de concession 1966 pour le budget 1968	921 835.15
Provision crédit pour films de série	726 391.40
Autres charges extraordinaires	100 000.—
Solde actif 1967	968.04

## Comptes Télévision

Compte d'exploitation	Budget 1967	Compte 1967
	Fr.	Fr.
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>61 622 856.—</b>	<b>63 239 990.03</b>
<hr/>		
<i>Charges de personnel</i>	<i>19 916 476.—</i>	<i>19 751 951.05</i>
Traitements	16 478 930.—	15 734 985.30
Salaires	751 700.—	920 775.30
Prestations sociales (traitements)	332 056.—	420 964.25
Prestations sociales (salaires)	18 560.—	44 950.15
Assurances sociales	1 803 590.—	2 079 566.70
Autres charges de personnel	60 300.—	98 453.95
Autres charges indirectes de personnel	471 340.—	452 255.40
<hr/>		
<i>Charges d'exploitation</i>	<i>10 939 486.—</i>	<i>11 039 254.39</i>
Charges de la société	247 246.—	223 870.15
Frais d'administration	1 292 915.—	1 721 062.72
Frais de voyage	1 836 675.—	1 702 144.10
Assurances et taxes	397 520.—	427 386.05
Entretien, réparations	1 919 610.—	1 849 651.90
Consommation de matériel	286 170.—	320 509.80
Courant, matériel d'exploitation et matériel auxiliaire	452 100.—	628 939.55
Loyers et intérêts dus sur capitaux	1 790 150.—	1 851 402.32
Achats amortis directement	156 000.—	136 548.80
Amortissements	2 561 100.—	2 177 739.—
<hr/>		
<i>Charges de programme</i>	<i>29 155 294.—</i>	<i>30 167 471.45</i>
Honoraires et indemnités accessoires	15 031 610.—	14 257 085.—
Prestations sociales pour collaborateurs au programme	265 180.—	435 937.95
Droits d'auteurs	1 990 700.—	2 335 333.80
Frais de circuits	2 156 200.—	1 582 870.10
Locations	5 989 584.—	6 631 555.25
Matériel de programme	2 974 150.—	4 059 190.10
Frais généraux de programme	747 870.—	865 499.25
<hr/>		
<i>Excédent des produits du compte d'exploitation</i>	<i>1 611 600.—</i>	<i>2 281 313.14</i>
<hr/>		
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>61 622 856.—</b>	<b>63 239 990.03</b>
<hr/>		
Moyens financiers ordinaires	61 222 856.—	61 222 856.15
Bonifications d'intérêts	15 000.—	2 044.55
Prestations à des tiers	235 000.—	116 536.95
Recettes provenant de manifestations et de ventes	120 000.—	652 426.18
Recettes provenant de coproductions	—	799 443.25
Recettes provenant de primes d'assurance	15 000.—	227 008.45
Autres recettes	15 000.—	219 674.50
<hr/>		
<i>Excédent des charges du compte d'exploitation</i>	<i>—</i>	<i>—</i>

## Comptes Télévision

Compte de résultats	Budget 1967	Compte 1967
	Fr.	Fr.
<b>Produits extraordinaires</b>	<b>138 000</b>	<b>2 521 612.68</b>
<i>Solde actif</i>	—	29 249.23
<i>Produits d'exploitation extraordinaires</i>	10 000	37 099.40
Produits des valeurs mobilières	3 000	—
Produits de la vente d'installations	2 000	25 230.49
Bénéfice sur cours	5 000	11 868.91
Contributions encaissées	—	—
<i>Autres produits extraordinaires</i>	8 000	87 998.60
Couverture d'amortissement extraordinaires	—	68 772.25
Autres produits	8 000	19 226.35
<i>Excédent des produits du compte d'exploitation</i>	120 000	2 281 313.14
Solde passif	—	85 952.31
<b>Charges extraordinaires</b>	<b>138 000</b>	<b>2 521 612.68</b>
<i>Solde passif</i>	—	1 609 690.20
<i>Charges d'exploitation extraordinaires</i>	138 000	267 480.10
Pertes sur débiteurs	—	685.65
Intérêts dus sur capitaux étrangers	120 000	—
Charges extraordinaires pour provisions	—	205 000.—
Charges extraordinaires diverses	18 000	61 794.45
<i>Amortissements extraordinaires</i>	—	75 396.05
Amortissements extraordinaires	—	75 396.05
<i>Excédent des charges du compte d'exploitation</i>	—	—
Solde actif	—	569 046.33

Bilans SSR au 31 décembre 1967

Compte général	Radio <sup>1</sup>	Télévision <sup>2</sup>	DG, SOC	Total
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
<b>Actifs</b>	<b>7 371 789.80</b>	<b>77 177 376.44</b>	<b>7 223 065.35</b>	<b>91 772 231.59</b>
<i>Capitaux circulants</i>	3 952 646.99	63 466 977.13	366 854.70	67 786 478.82
Caisse	—	317 686.25	44 960.30	362 646.55
Compte de chèques postaux	—	2 587 794.45	193 069.35	2 780 863.80
Banques	78 405.—	27 067 168.—	34 743.45	27 180 316.45
Titres	2 440 505.—	—	—	2 440 505.—
Compte-courant	—	21 628.65	—	21 628.65
Fonds de roulement	1 068 802.69	4 577 037.74	—	5 645 840.43
Débiteurs	—	385 515.82	42 199.30	427 715.12
Autres créances à court terme	—	161 372.30	17 001.85	178 374.15
Matériel en stock	—	384 852.90	—	384 852.90
Comptes d'imputation	28 544.40	501 066.77	2 530.60	532 141.77
Emprunts	—	6 332 442.65	—	6 332 442.65
Constructions et transformation (compte de construction)	—	18 715 208.75	—	18 715 208.75
Participations	—	341 154.—	—	341 154.—
Actifs transitoires	336 389.90	2 074 048.85	32 349.85	2 442 788.60
<i>Valeurs immobilisées</i>	—	13 622 462.15	6 692 060.66	20 314 522.81
Immobilisations	—	13 622 462.15	6 692 060.66	20 314 522.81
<i>Comptes de passage</i>	—	1 984.85	106 092.70	108 077.55
Solde passif	3 419 142.81	85 952.31	58 057.29	3 563 152.41
<b>Passifs</b>	<b>7 371 789.80</b>	<b>77 177 376.44</b>	<b>7 223 065.35</b>	<b>91 772 231.59</b>
<i>Capital étranger</i>	5 906 672.68	8 370 399.17	3 056 494.65	17 333 566.50
Créanciers	—	1 837 568.97	1 293 648.24	3 131 217.21
Fonds de roulement	1 703 513.34	—	—	1 703 513.34
Compte-courant	—	—	985.71	985.71
Emprunts à long terme	4 183 946.04	4 631 330.05	—	8 815 276.09
Dettes hypothécaires	—	—	1 693 500.—	1 693 500.—
Provisions	—	205 000.—	40 000.—	245 000.—
Passifs transitoires	19 213.30	1 696 500.15	28 360.70	1 744 074.15
<i>Amortissements</i>	—	9 490 576.15	3 306 867.76	12 797 443.91
Amortissements	—	9 490 576.15	3 306 867.76	12 797 443.91
<i>Capital propre</i>	1 465 117.12	58 744 401.90	752 951.73	60 962 470.75
Réserves et provisions	1 465 117.12	58 744 401.90	502 951.73	60 712 470.75
Fonds de disposition	—	—	250 000.—	250 000.—
<i>Comptes de passage</i>	—	1 984.85	106 092.70	108 077.55
Solde actif	—	570 014.37	658.51	570 672.88

<sup>1</sup> Sans les sociétés régionales

<sup>2</sup> Compte général et compte d'exploitation

Bilan des sociétés régionales au 31 décembre 1967

	Suisse alémanique et rhétoromane	Suisse romande	Suisse italienne	Total
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
<b>Actifs</b>	<b>6 618 527.44</b>	<b>11 687 690.56</b>	<b>14 334 183.28</b>	<b>32 640 401.28</b>
<i>Capitaux circulants</i>	<i>2 391 685.27</i>	<i>1 699 938.08</i>	<i>3 335 056.50</i>	<i>7 426 679.85</i>
Caisse	103 580.20	53 659.12	55 578.60	212 817.92
Compte de chèques postaux	186 859.23	167 926.58	2 220 156.53	2 574 942.34
Banques	1 239 079.80	—	621 984.12	1 861 063.92
Titres	—	2 139.10	40 000.—	42 139.10
Compte-courant	228 270.25	13 398.90	45 311.05	286 980.20
Débiteurs	68 321.39	82 423.59	33 635.30	184 380.28
Autres créances à court terme	184 129.35	66 446.10	250 200.—	500 775.45
Comptes d'imputation, assurances et relevés de compte divers	52 996.80	—	—	52 996.80
Constructions et transformations	—	1 309 085.64	—	1 309 085.64
Transformations	328 448.25	—	—	328 448.25
Participations	—	—	—	—
Actifs transitoires	—	4 859.05	68 190.90	73 049.95
<i>Valeurs immobilisées</i>	<i>3 543 217.71</i>	<i>8 711 929.18</i>	<i>10 966 971.60</i>	<i>23 222 118.49</i>
Immobilisations	3 543 217.71	8 711 929.18	10 966 971.60	23 222 118.49
<i>Comptes de passage</i>	<i>683 624.46</i>	<i>1 269 109.18</i>	<i>32 155.18</i>	<i>1 984 888.82</i>
Solde passif	—	6 714.12	—	6 714.12
<b>Passifs</b>	<b>6 618 527.44</b>	<b>11 687 690.56</b>	<b>14 334 183.28</b>	<b>32 640 401.28</b>
<i>Capital étranger</i>	<i>1 573 799.86</i>	<i>5 049 989.23</i>	<i>8 538 943.64</i>	<i>15 162 732.73</i>
Créanciers	543 296.28	330 680.70	115 483.03	989 460.01
Provisions	—	40 857.85	—	40 857.85
Dettes bancaires	—	38 424.50	—	38 424.50
Emprunts à long terme	971 748.18	1 170 832.10	6 120 630.15	8 263 210.43
Dettes hypothécaires	—	3 423 988.68	—	3 423 988.68
Passifs transitoires	58 755.40	45 205.40	2 302 830.46	2 406 791.26
Amortissements	2 859 348.30	4 272 762.43	5 034 104.05	12 166 214.78
<i>Capital propre</i>	<i>1 496 429.65</i>	<i>1 086 676.—</i>	<i>718 400.—</i>	<i>3 301 505.65</i>
Réserves et provisions	1 496 429.65	1 036 676.—	503 000.—	3 036 105.65
Capital sociale	—	50 000.—	215 400.—	265 400.—
<i>Comptes de passage</i>	<i>638 974.26</i>	<i>1 278 262.90</i>	<i>32 155.18</i>	<i>1 949 392.34</i>
Solde actif	49 975.37	—	10 580.41	60 555.78

## Répartition des moyens financiers Radio

Budget	1967	1968	Différence en plus ou en moins par rapport à 1967	
	Fr.	Fr.	Fr.	
<b>I. Produits</b>	<b>41 940 821.58</b>	<b>50 100 800</b>	<b>+ 8 159 978.42</b>	
Quote-part sur le produit des taxes de concession radio	39 613 000.—	48 363 000	+ 8 750 000.—	
Attribution de la Confédération pour les tâches spéciales du SOC	987 800.—	1 087 800	+ 100 000.—	
Recettes supplémentaires de l'année 1966	169 242.15	—	- 169 242.15	
Attribution à la télédiffusion	630 000.—	650 000	+ 20 000.—	
Dissolution de la réserve 1966 pour les programmes	500 000.—	—	- 500 000.—	
Crédits non utilisés par les services spéciaux du SOC 1964/65	40 779.43	—	- 40 779.43	
<b>II. Répartition des crédits</b>	<b>41 940 821.58</b>	<b>50 100 800</b>	<b>+ 8 159 978.42</b>	
<i>Total</i>	<i>7 959 058.43</i>	<i>8 308 515</i>	<i>+ 349 456.57</i>	
Tâches de la SSR intéressant l'ensemble de la Suisse (y compris la direction générale)	3 910 600.—	4 160 308	+ 249 708.—	
Service des ondes courtes, tâches normales	1 709 879.—	1 715 876	+ 5 997.—	
Service des ondes courtes, tâches spéciales	1 028 579.43	1 087 800	+ 59 220.57	
Télédiffusion	630 000.—	650 000	+ 20 000.—	
Cumünanza Radio Rumantsch	180 000.—	194 531	+ 14 531.—	
Réserve pour allocation de vie chère	500 000.—	500 000	—	
<i>Sociétés régionales</i>	<i>100%</i>	<i>33 981 763.15</i>	<i>36 962 285</i>	<i>+ 2 980 521.85</i>
Suisse alémanique et rhétoromane	45%	15 291 793.40	16 633 028	+ 1 341 234.60
Suisse romande	33%	11 213 981.80	12 197 554	+ 983 572.20
Suisse italienne	22%	7 475 987.95	8 131 703	+ 655 715.05
<i>Moyens financiers non répartis</i>		<i>—</i>	<i>4 830 000</i>	<i>+ 4 830 000.—</i>



**Budget de la Société suisse de radiodiffusion et télévision**  
**Tâches intéressant l'ensemble de la Suisse (Direction générale)**

<b>Compte d'exploitation</b>	Budget 1967	Budget 1968	Dépenses en plus ou en moins par rapport à 1967
	Fr.	Fr.	Fr.
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>5 906 850</b>	<b>7 881 250</b>	<b>+ 1 974 400</b>
<i>Charges de personnel</i>	<i>2 094 440</i>	<i>2 154 290</i>	<i>+ 59 850</i>
Traitements	1 660 550	1 742 570	+ 82 020
Salaires	39 000	28 600	- 10 400
Prestations sociales (traitements)	44 660	40 750	- 3 910
Prestations sociales (salaires)	1 050	2 350	+ 1 300
Assurances sociales	307 510	305 970	- 1 540
Autres charges de personnel	20 220	8 150	- 12 070
Autres charges indirectes de personnel	21 450	25 900	+ 4 450
<i>Charges d'exploitation</i>	<i>916 510</i>	<i>986 610</i>	<i>+ 70 100</i>
Charges de la société et charges d'exploitation	156 400	181 150	+ 24 750
Frais d'administration	341 460	419 810	+ 78 350
Frais de voyage	129 300	144 750	+ 15 450
Assurances et taxes	8 700	9 100	+ 400
Entretien, réparations	20 050	17 100	- 2 950
Consommation de matériel	10 100	5 500	- 4 600
Courant, matériel d'exploitation et matériel auxiliaire	17 000	16 850	- 150
Loyers et intérêts dus sur capitaux	118 700	108 850	- 9 850
Achats amortis directement	3 400	3 300	- 100
Amortissements	111 400	80 200	- 31 200
<i>Charges de programme</i>	<i>2 895 900</i>	<i>4 740 350</i>	<i>+ 1 844 450</i>
Honoraires et indemnités accessoires	140 700	121 900	- 18 800
Droits d'auteurs	2 543 200	4 406 450	+ 1 863 250
Frais de circuits	8 000	7 000	- 1 000
Matériel de programme	—	—	—
Frais généraux de programme	4 000	5 000	+ 1 000
Crédits spéciaux	200 000	200 000	—
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>5 906 850</b>	<b>7 881 250</b>	<b>+ 1 974 400</b>
Moyens financiers ordinaires	5 856 300	7 825 550	+ 1 969 250
Bonifications d'intérêts	5 000	5 000	—
Prestations à des tiers	45 550	45 700	+ 150
Recettes provenant de prestations d'assurance	—	5 000	+ 5 000

Tâches intéressant l'ensemble de la Suisse (Direction générale)

Compte de résultats	Budget 1967	Budget 1968	Dépenses en plus ou en moins par rapport à 1967	
	Fr.	Fr.		Fr.
<b>Produits</b>	<b>201 000</b>	<b>200 000</b>	-	<b>1 000</b>
Solde actif reporté	—	—		—
<i>Produits d'exploitation extraordinaires</i>	<i>201 000</i>	<i>200 000</i>	-	<i>1 000</i>
Produits des titres	100 000	100 000		—
Produits de la vente d'installations	—	—		—
Bénéfices sur cours	—	—		—
Produits extraordinaires divers sur capitaux	14 000	—	-	14 000
Contributions encaissées	87 000	100 000	+	13 000
<i>Dissolution de réserves et de provisions</i>	—	—		—
<i>Autres produits extraordinaires</i>	—	—		—
<i>Excédent des produits du compte d'exploitation</i>	—	—		—
Solde passif	—	—		—
<b>Charges</b>	<b>201 000</b>	<b>200 000</b>	-	<b>1 000</b>
Solde passif reporté	—	—		—
<i>Charges d'exploitation extraordinaires</i>	<i>201 000</i>	<i>200 000</i>	-	<i>1 000</i>
Pertes sur valeurs mobilières	—	—		—
Charges extraordinaires pour provisions	65 000	60 000	-	5 000
Charges extraordinaires diverses	136 000	140 000	+	4 000
<i>Dommmages extraordinaires</i>	—	—		—
<i>Amortissements extraordinaires</i>	—	—		—
<i>Excédent des charges du compte d'exploitation</i>	—	—		—
Solde actif	—	—		—
Reliquat sur les moyens financiers à prélever sur les réserves	—	—		—

Budget du Service des ondes courtes suisses

Compte d'exploitation	Budget 1967	Budget 1968	Dépenses en plus ou en moins par rapport à 1967	
	Fr.	Fr.		Fr.
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>2 943 490.43</b>	<b>3 156 800</b>	+	<b>213 309.57</b>
<i>Charges de personnel</i>	<i>2 102 331.—</i>	<i>2 275 180</i>	+	<i>172 849.—</i>
Traitements	1 832 440.—	1 985 900	+	153 460.—
Salaires	26 200.—	31 500	+	5 300.—
Prestations sociales (traitements)	49 691.—	42 070	-	7 621.—
Prestations sociales (salaires)	2 000.—	3 100	+	1 100.—
Assurances sociales	180 450.—	163 410	-	17 040.—
Autres charges de personnel	4 700.—	3 150	-	1 550.—
Autres charges indirectes de personnel	6 850.—	46 050	+	39 200.—
<i>Charges d'exploitation</i>	<i>476 030.—</i>	<i>483 520</i>	+	<i>7 490.—</i>
Charges de la société et charges d'exploitation	2 700.—	4 750	+	2 050.—
Frais d'administration	154 700.—	181 120	+	26 420.—
Frais de voyage	35 450.—	45 700	+	10 250.—
Assurances et taxes	15 650.—	16 750	+	1 100.—
Entretien, réparations	38 850.—	32 750	-	6 100.—
Consommation de matériel	3 300.—	3 650	+	350.—
Courant, matériel d'exploitation et matériel auxiliaire	36 680.—	39 850	+	3 170.—
Loyers et intérêts dus sur capitaux	55 100.—	55 700	+	600.—
Achats amortis directement	11 800.—	10 500	-	1 300.—
Amortissements	121 800.—	92 750	-	29 050.—
<i>Charges de programme</i>	<i>365 129.43</i>	<i>398 100</i>	+	<i>32 970.57</i>
Honoraires et indemnités accessoires	287 879.43	309 250	+	21 370.57
Prestations sociales pour collaborateurs au programme	6 050.—	7 450	+	1 400.—
Droits d'auteurs	37 500.—	48 800	+	11 300.—
Frais de circuits	2 400.—	2 100	-	300.—
Matériel de programme	28 700.—	29 000	+	300.—
Frais généraux de programme	2 600.—	1 500	-	1 100.—
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>2 943 490.43</b>	<b>3 156 800</b>	+	<b>213 309.57</b>
Moyens financiers ordinaires	2 713 479.—	2 903 676	+	190 197.—
Bonifications d'intérêts	—	—		—
Prestations à des tiers	59 300.—	58 500	-	800.—
<i>Excédent des charges du compte d'explo- itation</i>	<i>170 711.43</i>	<i>194 624</i>	+	<i>23 912.57</i>

Service des ondes courtes suisses

Compte de résultats	Budget	Budget	Dépenses en plus ou en moins par rapport à 1967	
	1967	1968		
	Fr.	Fr.		Fr.
<b>Produits</b>	<b>174 111.43</b>	<b>194 624</b>	<b>+</b>	<b>20 512.57</b>
Solde actif reporté	—	—		—
<i>Produits d'exploitation extraordinaires</i>	3 400.—	—	-	3 400.—
Produits des titres	—	—		—
Produits de la vente d'installations	—	—		—
Bénéfices sur cours	—	—		—
Produits extraordinaires divers sur capitaux	3 400.—	—	-	3 400.—
Contributions encaissées	—	—		—
<i>Dissolution de réserves et de provisions</i>	170 711.43	194 624	+	23 912.57
Dissolution de réserves	129 932.—	194 624	+	64 692.—
Dissolution de provisions	40 779.43	—	-	40 779.43
<b>Charges</b>	<b>174 111.43</b>	<b>194 624</b>	<b>+</b>	<b>20 512.57</b>
Solde passif reporté	—	—		—
<i>Charges d'exploitation extraordinaires</i>	3 400.—	—	-	3 400.—
Pertes sur débiteurs	—	—		—
Charges extraordinaires de représentation	—	—		—
Intérêts dus sur capitaux étrangers	—	—		—
Pertes sur valeurs mobilières	—	—		—
Charges extraordinaires pour réserves	—	—		—
Charges extraordinaires diverses	3 400.—	—	-	3 400.—
<i>Excédent des charges du compte d'exploitation</i>	170 711.43	194 624	+	23 912.57
Solde actif	—	—		—

## Budget du Service des programmes de la Télédiffusion

Compte d'exploitation	Budget 1967	Budget 1968	Dépenses en plus ou en moins par rapport à 1967	
	Fr.	Fr.		Fr.
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>709 420</b>	<b>796 580</b>	+	<b>87 160</b>
<i>Charges de personnel</i>	<i>419 470</i>	<i>499 910</i>	+	<i>80 440</i>
Traitements	352 650	430 250	+	77 600
Salaires	16 500	3 500	-	13 000
Prestations sociales (traitements)	4 760	5 790	+	1 030
Prestations sociales (salaires)	100	350	+	250
Assurances sociales	45 460	43 020	-	2 440
Autres charges de personnel	—	200	+	200
Autres charges indirectes de personnel	—	16 800	+	16 800
<i>Charges d'exploitation</i>	<i>87 950</i>	<i>90 720</i>	+	<i>2 770</i>
Charges de la société et charges d'exploitation	1 600	1 600		—
Frais d'administration	20 700	23 000	+	2 300
Frais de voyage	8 800	9 450	+	650
Assurances et taxes	2 000	2 250	+	250
Entretien, réparations	7 750	10 600	+	2 850
Consommation de matériel	500	500		—
Courant, matériel d'exploitation et matériel auxiliaire	7 700	8 600	+	900
Loyers et intérêts dus sur capitaux	31 000	28 620	-	2 380
Achats amortis directement	—	—		—
Amortissements	7 900	6 100	-	1 800
<i>Charges de programme</i>	<i>202 000</i>	<i>205 950</i>	+	<i>3 950</i>
Honoraires et indemnités accessoires	—	600	+	600
Droits d'auteurs	193 000	196 100	+	3 100
Frais des circuits	—	100	+	100
Matériel de programme	9 000	9 000		—
Frais généraux de programme	—	150	+	150
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>709 420</b>	<b>796 580</b>	+	<b>87 160</b>
Moyens financiers ordinaires	630 000	650 000	+	20 000
Prestations à des tiers	—	100	+	100
Recettes provenant des prestations d'assurance	—	1 000	+	1 000
Autres recettes	—	100	+	100
<i>Excédent des charges du compte d'exploitation</i>	<i>79 420</i>	<i>145 380</i>	+	<i>65 960</i>

Service des programmes de la Télédiffusion

Compte de résultats	Budget 1967	Budget 1968	Dépenses en plus ou en moins par rapport à 1967	
	Fr.	Fr.		Fr.
<b>Produits</b>	<b>79 420</b>	<b>145 380</b>	+	<b>65 960</b>
Solde actif reporté	—	—		—
<i>Produits d'exploitation extraordinaires</i>	—	—		—
<i>Dissolution de réserves et de provisions</i>	79 420	145 380	+	65 960
Dissolution de réserves	79 420	145 380	+	65 960
<i>Autres produits extraordinaires</i>	—	—		—
<i>Excédent des produits du compte d'explo- itation</i>	—	—		—
Solde passif	—	—		—
<b>Charges</b>	<b>79 420</b>	<b>145 380</b>	+	<b>65 960</b>
Solde passif reporté	—	—		—
<i>Charges d'exploitation extraordinaires</i>	—	—		—
Charges extraordinaires pour réserves	—	—		—
<i>Amortissements extraordinaires</i>	—	—		—
<i>Excédent des charges du compte d'explo- itation</i>	79 420	145 380	+	65 960
Solde actif	—	—		—

**Budgets Radio (par régions)**

<b>Compte d'exploitation</b>	Suisse alémanique et rhéto- romane	Suisse romande	Suisse italienne	Total
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>17 163 263</b>	<b>12 670 509</b>	<b>8 202 303</b>	<b>38 036 075</b>
<i>Charges de personnel</i>	<i>7 950 145</i>	<i>5 641 569</i>	<i>3 572 200</i>	<i>17 163 914</i>
Traitements	6 510 075	4 785 600	2 954 450	14 250 125
Salaires	227 200	109 825	61 200	398 225
Prestations sociales (traitements)	179 060	141 660	74 150	394 870
Prestations sociales (salaires)	8 700	2 900	3 350	14 950
Assurances sociales	829 560	496 550	430 650	1 756 760
Autres charges de personnel	26 130	25 550	8 550	60 230
Autres charges indirectes de personnel	169 420	79 484	39 850	288 754
<i>Charges d'exploitation</i>	<i>2 008 660</i>	<i>1 980 410</i>	<i>952 712</i>	<i>4 941 782</i>
Charges de la société et charges d'exploitation	261 150	60 262	27 450	348 862
Frais d'administration	401 330	352 178	193 872	947 380
Frais de voyage	189 880	139 520	48 600	378 000
Assurances et taxes	71 200	70 015	42 400	183 615
Entretien, réparations	226 880	182 665	103 683	513 228
Consommation de matériel	29 600	12 600	3 300	45 500
Courant, matériel d'exploitation et matériel auxiliaire	169 600	170 710	67 550	407 860
Loyers et intérêts dus sur capitaux	507 010	608 110	229 227	1 344 347
Achats amortis directement	17 100	9 300	8 500	34 900
Amortissements	134 910	375 050	228 130	738 090
<i>Charges de programme</i>	<i>7 180 858</i>	<i>5 048 530</i>	<i>3 677 391</i>	<i>15 906 779</i>
Traitements orchestre	1 829 750	1 313 650	1 288 050	4 431 450
Honoraires et indemnités accessoires	4 391 107	2 532 467	1 779 997	8 703 571
Prestations sociales pour collaborateurs au programme	37 660	187 182	76 000	300 842
Droits d'auteurs	494 655	483 660	209 352	1 187 667
Frais de circuits	167 580	202 297	66 465	436 342
Locations	8 275	1 680	4 619	14 574
Matériel de programme	199 515	162 157	130 876	492 548
Frais généraux de programme	52 316	165 437	122 032	339 785
<i>Excédent des produits du compte d'exploitation</i>	<i>23 600</i>	<i>—</i>	<i>—</i>	<i>23 600</i>
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>17 163 263</b>	<b>12 670 509</b>	<b>8 202 303</b>	<b>38 036 075</b>
Moyens financiers ordinaires	16 827 559	12 608 554	8 131 703	37 567 816
Bonifications d'intérêts	10 000	17 000	15 000	42 000
Prestations à des tiers	18 000	14 000	26 600	58 600
Recettes provenant de manifestations et de ventes	4 000	3 000	4 000	11 000
Recettes provenant de primes d'assurance	8 000	1 500	5 000	14 500
Autres recettes	295 704	26 455	20 000	342 159

## Radio (par régions)

Compte de résultats	Suisse alémanique et rhéto- romane	Suisse romande	Suisse italienne	Total
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
<b>Produits extraordinaires</b>	<b>61 600</b>	<b>3 000</b>	<b>4 500</b>	<b>69 100</b>
<i>Produits d'exploitation extraordinaires</i>	38 000	3 000	4 500	45 500
Produits des titres	3 000	—	1 000	4 000
Produits de la vente d'installations	—	3 000	—	3 000
Produits extraordinaires divers sur capitaux	35 000	—	3 500	38 500
<i>Dissolution de réserves et de provisions</i>	—	—	—	—
<i>Autres produits extraordinaires</i>	—	—	—	—
<i>Excédent des produits du compte d'exploitation</i>	23 600	—	—	23 600
<b>Charges extraordinaires</b>	<b>61 600</b>	<b>3 000</b>	<b>4 500</b>	<b>69 100</b>
<i>Charges d'exploitation extraordinaires</i>	—	3 000	4 500	7 500
Charges extraordinaires diverses	—	3 000	4 500	7 500
<i>Domages extraordinaires</i>	—	—	—	—
<i>Impôts</i>	1 600	—	—	1 600
<i>Amortissements extraordinaires</i>	60 000	—	—	60 000
<i>Excédent des charges du compte d'exploitation</i>	—	—	—	—
Solde actif	—	—	—	—



## Répartition des moyens financiers Télévision

Budget	1967	1968	Différence en plus ou en moins par rapport à 1967
	Fr.	Fr.	
<b>I. Produits</b>	<b>81 000 391.90</b>	<b>93 261 835.15</b>	<b>+ 12 261 443.25</b>
Quote-part sur le produit des taxes de concession	50 050 000.—	57 540 000.—	+ 7 490 000.—
Recettes de la SA pour la publicité à la télévision	28 000 000.—	34 000 000.—	+ 6 000 000.—
Attribution supplémentaire pour 1965/66	1 377 771.—	921 835.15	- 455 935.85
Recettes non utilisées des années 1963 à 1965 (taxes de concession): disponibles pour l'exploitation	1 172 620.90	—	- 1 172 620.90
Recettes d'exploitation diverses	400 000.—	200 000.—	- 200 000.—
Recettes du compte général de la télévision	—	600 000.—	+ 600 000.—
<b>II. Répartition des crédits</b>	<b>81 000 391.90</b>	<b>93 261 835.15</b>	<b>+ 12 261 443.25</b>
<i>Tâches intéressant l'ensemble de la Suisse</i>	<i>7 098 460.—</i>	<i>7 193 892.—</i>	<i>+ 95 432.—</i>
Participation aux charges de la direction générale	1 945 700.—	2 113 892.—	+ 168 192.—
Participation aux frais des sociétés régionales et des sociétés-membres	172 760.—	— <sup>1</sup>	- 172 760.—
Réserve pour allocation de vie chère 1967/68	500 000.—	600 000.—	+ 100 000.—
Crédit pour le programme à la disposition du directeur général	500 000.—	500 000.—	—
Formation du personnel	180 000.—	180 000.—	—
Crédit pour le programme à la disposition du directeur de la télévision pour:			
Jeux olympiques 1968	—	1 500 000.—	+ 1 500 000.—
Les émissions extraordinaires	800 000.—	800 000.—	—
Production de films de séries	3 000 000.—	1 500 000.—	- 1 500 000.—
<i>Budget d'exploitation de la télévision</i>	<i>55 000 000.—</i>	<i>64 950 000.—</i>	<i>+ 9 950 000.—</i>
Charges de personnel	18 442 100.—	22 385 459.—	+ 3 943 359.—
Charges de programme	25 951 155.—	30 355 077.—	+ 4 403 922.—
Charges générales et intérêts dus sur capitaux (excédent d'exploitation compris)	10 606 745.—	12 209 464.—	+ 1 602 719.—
<i>Autres charges à financer par les recettes de la TV</i>	<i>18 901 931.90</i>	<i>21 117 943.15</i>	<i>+ 2 216 011.25</i>
Remboursement du prêt consenti par la Confédération	1 400 000.—	—	- 1 400 000.—
Remboursement du prêt consenti par la Caisse-pension SSR	220 000.—	220 000.—	—
Versement au fonds de réserve central	100 000.—	100 000.—	—
Versement au fonds de constructions	17 181 931.90	20 797 943.15	+ 3 616 011.25

<sup>1</sup> Compris en 1968 dans les budgets régionaux

## Budgets Télévision

Compte d'exploitation	Budget 1967	Budget 1968	Dépenses en plus ou en moins par rapport à 1967
	Fr.	Fr.	
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>55 000 000</b>	<b>64 950 000</b>	<b>+ 9 950 000</b>
<i>Traitements du personnel</i>	<i>18 442 100</i>	<i>22 385 659</i>	<i>+ 3 943 559</i>
Traitements	15 359 340	18 755 283	+ 3 395 943
Salaires	731 700	850 150	+ 118 450
Prestations sociales sur traitements	318 740	368 366	+ 49 626
Prestations sociales sur salaires	18 560	31 000	+ 12 440
Assurances sociales	1 799 650	1 848 800	+ 49 150
Autres charges de personnel	67 600	130 110	+ 62 510
Autres charges indirectes de personnel	146 510	401 950	+ 255 440
<i>Charges d'exploitation</i>	<i>10 486 745</i>	<i>12 209 264</i>	<i>+ 1 722 519</i>
Charges de la société et charges d'exploitation	32 500	264 759	+ 232 259
Frais d'administration	1 236 695	1 701 070	+ 464 375
Frais de voyage	1 781 400	1 713 200	- 68 200
Assurances et taxes	397 520	424 270	+ 26 750
Entretien et réparations	1 835 210	2 085 300	+ 250 090
Consommation de matériel	267 170	364 050	+ 96 880
Courant, matériel d'exploitation et matériel auxiliaire	454 100	673 100	+ 219 000
Loyers et intérêts dus sur capitaux	1 735 050	1 913 570	+ 178 520
Achats amortis directement	155 400	96 405	- 58 995
Amortissements	2 591 700	2 973 540	+ 381 840
<i>Charges de programme</i>	<i>25 951 155</i>	<i>30 355 077</i>	<i>+ 4 403 922</i>
Honoraires et indemnités accessoires	12 243 175	14 011 916	+ 1 768 741
Prestations sociales pour collaborateurs au programme	275 880	358 830	+ 82 950
Droits d'auteurs	1 597 700	2 581 140	+ 983 440
Frais de circuits	2 169 700	2 207 611	+ 37 911
Locations	6 293 120	7 146 230	+ 853 110
Matériel programme	2 840 450	3 247 250	+ 406 800
Frais généraux de programme	531 130	802 100	+ 270 970
<i>Excédent des recettes du compte d'exploitation</i>	<i>120 000</i>	<i>—</i>	<i>120 000</i>
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>55 000 000</b>	<b>64 950 000</b>	<b>+ 9 950 000</b>
Recettes ordinaires	54 600 000	64 750 000	+10 150 000
Recettes provenant d'intérêts bonifiés	15 000	10 000	- 5 000
Recettes provenant de prestations à des tiers	235 000	100 000	- 135 000
Recettes provenant de manifestations et de ventes	120 000	70 000	- 50 000
Recettes provenant de primes d'assurances	15 000	20 000	+ 5 000
Autres recettes	15 000	—	- 15 000

## Télévision

Compte de résultats	Budget 1967	Budget 1968	Dépenses en plus ou en moins par rapport à 1967	
	Fr.	Fr.		Fr.
<b>Produits extraordinaires</b>	<b>138 000</b>	<b>18 000</b>	-	<b>120 000</b>
<i>Produits d'exploitation extraordinaires</i>	<i>10 000</i>	<i>10 000</i>		—
Produits des titres	3 000	4 000	+	1 000
Produits de la vente d'installations	2 000	2 000		—
Bénéfices sur cours	5 000	4 000	-	1 000
<i>Dissolution de réserves et de provisions</i>	—	—		—
<i>Autres produits extraordinaires</i>	<i>8 000</i>	<i>8 000</i>		—
Couverture d'amortissements extraordinaires	—	—		—
Autres produits	8 000	8 000		—
<i>Excédent des produits du compte d'exploit- ation</i>	<i>120 000</i>	—	-	<i>120 000</i>
<b>Charges extraordinaires</b>	<b>138 000</b>	<b>18 000</b>	-	<b>120 000</b>
Solde passif reporté	—	—		—
<i>Charges d'exploitation extraordinaires</i>	<i>138 000</i>	<i>18 000</i>	-	<i>120 000</i>
Intérêts dus sur capitaux étrangers	120 000	—	-	120 000
Pertes sur valeurs mobilières	—	—		—
Charges extraordinaires diverses	18 000	18 000		—

# Statistiques

## Auditeurs

Augmentation du nombre des auditeurs de radio en 1967	Total au 1 <sup>er</sup> janvier	Total au 31 décembre	Augmentation, diminution	dont diffusion par fil <sup>1</sup>	
				au téléphone	Rediffusion
Direction des téléphones de Bâle	143 393	147 114	+ 3 721	40 125	7 074
de Bellinzone	62 424	68 476	+ 6 052	17 932	—
de Berne	128 204	131 449	+ 3 245	55 622	3 401
de Bienne	98 780	100 819	+ 2 039	28 232	4 796
de Coire	50 959	52 887	+ 1 928	22 965	—
de Fribourg	38 928	40 237	+ 1 309	4 698	—
de Genève	100 213	101 931	+ 1 718	21 993	—
de Lausanne	137 511	142 315	+ 4 804	24 755	2 853
de Lucerne	106 929	109 724	+ 2 795	36 136	—
de Neuchâtel	56 328	57 892	+ 1 564	11 942	—
d'Olten	97 233	99 722	+ 2 489	15 797	—
de Rapperswil	63 013	64 567	+ 1 554	14 123	—
de St-Gall	129 185	131 775	+ 2 590	18 435	3 314
de Sion	40 271	41 458	+ 1 187	12 790	—
de Thoune	48 565	49 822	+ 1 257	18 373	—
de Winterthour	80 000	81 740	+ 1 740	11 556	—
de Zurich	295 366	303 413	+ 8 047	80 443	14 197
<b>Totaux</b>	<b>1 677 302</b>	<b>1 725 341</b>	<b>48 039</b>	<b>435 917</b>	<b>35 635</b>

<sup>1</sup> Y compris les auditeurs qui reçoivent aussi bien par fil que sans fil

## Nombre des auditeurs de 1923 à 1967

Année	Auditeurs au 31 décembre	Augmentation annuelle	Année	Auditeurs au 31 décembre	Augmentation annuelle	Année	Auditeurs au 31 décembre	Augmentation annuelle
1923	980	—	1938	548 533	44 401	1953	1 158 073	38 231
1924	16 964	15 984	1939	593 360	44 827	1954	1 198 757	40 684
1925	33 532	16 568	1940	634 248	40 888	1955	1 233 075	34 318
1926	51 194	17 662	1941	680 306	46 058	1956	1 267 824	34 749
1927	59 066	7 872	1942	729 231	48 925	1957	1 308 341	40 517
1928	70 183	11 117	1943	779 920	50 689	1958	1 349 505	41 164
1929	83 757	13 574	1944	819 502	39 582	1959	1 387 877	38 372
1930	103 808	20 051	1945	854 639	35 137	1960	1 444 975	57 098
1931	150 021	46 213	1946	890 687	36 048	1961	1 490 088	45 113
1932	231 397	81 376	1947	922 959	32 272	1962	1 538 283	48 195
1933	300 051	68 654	1948	969 606	46 647	1963	1 583 246	44 963
1934	356 866	56 815	1949	1 008 453	38 847	1964	1 619 395	36 149
1935	418 499	61 633	1950	1 036 710	28 257	1965	1 653 679	34 284
1936	464 332	45 833	1951	1 079 304	42 594	1966	1 677 302	23 623
1937	504 132	39 800	1952	1 119 842	40 538	1967	1 725 341	48 039

Programmes radio

<b>I. D'après le genre d'émission</b> (sans orchestres)	Total heures d'émission	Emissions en direct	1re diffusion d'émissions enregistrées	Répétitions	Enregistre- ments commerc.	Emissions provenant de l'étranger
<i>a) 1<sup>er</sup> programme</i>						
Total en heures et minutes	18 148,22	3 004,21	5 623,27	1 464,26	6 758,02	1 298,06
Au pour-cent	100	16,5	31,0	8,1	37,2	7,2
<i>b) 2<sup>e</sup> programme</i>						
Total en heures et minutes	7 255,13	405,32	2 243,42	691,55	2 797,40	1 116,24
Au pour-cent	100	5,6	30,9	9,5	38,6	15,4
<i>c) 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> programme ensemble</i>						
Total en heures et minutes 1 <sup>er</sup> programme	18 148,22	3 004,21	5 623,27	1 464,26	6 758,02	1 298,06
Total en heures et minutes 2 <sup>e</sup> programme	7 255,13	405,32	2 243,42	691,55	2 797,40	1 116,24
<b>Total des heures d'émissions</b>	<b>25 403,35</b>	<b>3 409,53</b>	<b>7 867,09</b>	<b>2 156,21</b>	<b>9 555,42</b>	<b>2 414,30</b>
Au pour-cent	100	13,4	31,0	8,5	37,6	9,5

## Programmes radio

### II. D'après le genre de programme

	1 <sup>er</sup> programme total en heures et en minutes	1 <sup>er</sup> programme total en heures et en minutes	2 <sup>e</sup> programme total en heures et en minutes	2 <sup>e</sup> programme total en heures et en minutes
Total des quatre groupes principaux en heures et en minutes	19 238,35	100	7 831,49	100
<i>Total des émissions musicales</i>	<i>1 180,26</i>	<i>42,52</i>	<i>4 694,41</i>	<i>59,94</i>
Musique symphonique	1 383,21	7,19	1 223,19	15,62
Musique de chambre	845,04	4,39	805,35	10,29
Oeuvres lyriques	257,37	1,34	400,35	5,12
Chœurs	103,36	0,54	49,53	0,64
Musique expérimentale	22,03	0,11	34,22	0,44
Musique religieuse	138,47	0,72	151,10	1,93
Musique légère	4 026,46	20,93	1 353,08	17,28
Jazz	116,58	0,61	234,35	2,99
Musique de divertissement relevée	346,33	1,80	132,53	1,69
Musique populaire	465,08	2,42	122,15	1,56
Musique de harmonie et fanfare	151,39	0,79	37,04	0,48
Musique commentée	322,54	1,68	149,52	1,90
<i>Total des émissions parlées</i>	<i>5 755,20</i>	<i>29,91</i>	<i>1 990,02</i>	<i>25,41</i>
Jeux radiophoniques	695,45	3,62	188,42	2,42
Jeux radiophoniques en dialecte	105,31	0,55	20,29	0,26
Cabaret, feuilletons	183,49	0,96	16,06	0,20
Magazines, soirées de variétés	169,24	0,88	25,43	0,33
Variétés	1 273,06	6,62	422,54	5,39
Rubriche	51,52	0,27	101,36	1,29
Documentaire et enquête	55,18	0,29	12,20	0,15
Recherche, science, philosophie, art et littérature	683,41	3,55	506,19	6,47
Emissions féminines	144,17	0,75	29,09	0,37
Emissions pour les jeunes	508,01	2,64	22,10	0,29
Radioscolaire	139,36	0,72	4,13	0,06
Emissions sportives (seulement DRS)	472,25	2,45	34,04	0,44
Emissions pour les travailleurs étrangers	29,47	0,15	465,30	5,94
Emissions spéciales	992,08	5,16	68,43	0,88
Emissions agricoles	90,20	0,47	—	—
Instruction civique	141,49	0,74	16,42	0,21
Emissions rhétoromanes	18,31	0,09	55,22	0,71
<i>Total informations</i>	<i>4 212,36</i>	<i>21,90</i>	<i>570,30</i>	<i>7,29</i>
Informations internationales	941,40	4,89	162,22	2,08
Informations nationales	2 605,21	13,55	189,42	2,41
Informations non politiques	294,30	1,52	37,07	0,48
Informations régionales	52,49	0,28	25,39	0,32
Sport (RSR et RSI seulement)	318,16	1,66	91,10	1,17
Emissions locales	—	—	64,30	0,83
<i>Total orchestre</i>	<i>1 090,13</i>	<i>5,67</i>	<i>576,36</i>	<i>7,36</i>
Orchestre symphonique DRS	156,22	0,82	81,53	1,05
Orchestre de chambre Berne	5,44	0,03	9,21	0,12
Orchestre symphonique RSI	169,06	0,88	25,24	0,33
Orchestre de chambre Lausanne	112,45	0,58	112,01	1,43
Orchestre de la Suisse romande	213,24	1,10	100,59	1,28
Orchestre de divertissement DRS	149,14	0,77	130,20	1,67
Orchestre de divertissement RSI	179,23	0,94	72,51	0,93
Ensemble musique légère de la Suisse romande	104,15	0,55	43,47	0,55

Suisse alémanique et rhétoromane		Radiodiffusion suisse romande		Radio svizzera italiana	
1 <sup>er</sup> programme	2 <sup>e</sup> programme	1 <sup>er</sup> programme	2 <sup>e</sup> programme	1 <sup>er</sup> programme	2 <sup>e</sup> programme
6 331,25	2 747,43	6 793,04	3 267,40	6 114,06	1 816,26
<i>3 306,16</i>	<i>1 714,18</i>	<i>1 601,04</i>	<i>1 841,24</i>	<i>3 273,06</i>	<i>1 138,59</i>
595,45	436,06	455,43	595,30	331,53	191,43
396,58	357,00	210,20	406,43	237,46	41,52
91,28	197,06	91,09	116,54	75,00	86,35
61,29	22,03	17,26	18,35	24,41	9,15
—	—	21,38	34,22	0,25	—
54,31	22,48	84,16	128,22	—	—
1 118,59	289,29	536,02	337,49	2 371,45	725,50
68,29	69,42	48,29	164,53	—	—
346,33	132,53	—	—	—	—
328,53	83,59	136,01	38,16	0,14	—
69,49	2,47	—	—	81,50	34,17
173,22	100,25	—	—	149,32	49,27
<i>1 848,00</i>	<i>650,40</i>	<i>2 516,31</i>	<i>922,34</i>	<i>1 390,49</i>	<i>414,18</i>
218,13	100,32	294,02	54,58	183,30	33,21
40,12	2,08	—	—	65,19	18,21
147,42	0,15	—	—	36,07	15,51
87,31	6,50	—	—	81,53	18,53
13,12	3,00	1 259,54	419,54	—	—
—	—	—	—	51,52	101,36
—	—	—	—	55,18	12,20
207,23	194,55	338,11	226,29	138,07	84,55
126,53	2,20	17,19	1,30	0,05	25,19
128,03	20,38	99,36	—	280,22	1,32
59,41	—	52,47	—	27,08	4,13
472,25	31,34	—	—	—	—
—	201,08	—	—	29,47	85,01
170,37	26,47	454,37	179,21	366,54	1,34
63,04	—	—	40,22	27,16	—
95,17	5,11	—	—	46,32	11,31
17,47	55,22	0,05	—	0,39	—
<i>871,54</i>	<i>204,09</i>	<i>2 248,34</i>	<i>211,29</i>	<i>1 092,08</i>	<i>157,22</i>
260,21	22,34	509,41	115,17	171,38	24,31
611,33	117,05	1 296,36	—	697,12	72,37
—	—	294,30	37,07	—	—
—	—	—	—	52,49	25,39
—	—	147,47	59,05	170,29	34,35
—	64,30	—	—	—	—
<i>305,15</i>	<i>178,36</i>	<i>426,55</i>	<i>292,13</i>	<i>358,03</i>	<i>105,47</i>
130,55	44,37	19,07	27,13	6,20	10,03
3,14	9,21	2,30	—	—	—
5,28	4,02	0,25	3,14	163,13	18,08
2,50	2,61	107,42	107,50	2,13	1,55
5,39	14,50	200,53	74,20	6,52	11,49
146,59	103,30	1,25	26,50	0,50	—
5,25	—	7,10	8,59	166,48	63,52
4,45	—	87,43	43,47	11,47	—

## Télespectateurs

Augmentation du nombre des téléspectateurs en 1967	Total au 1 <sup>er</sup> janvier	Total au 31 décembre	Augmentation
Direction des téléphones de Bâle	73 495	82 090	8 595
de Bellinzone	35 585	42 411	6 826
de Berne	46 999	54 274	7 275
de Bienne	45 911	53 767	7 856
de Coire	14 738	18 115	3 377
de Fribourg	17 076	20 836	3 760
de Genève	55 345	61 387	6 042
de Lausanne	69 796	79 772	9 976
de Lucerne	40 751	47 899	7 148
de Neuchâtel	25 304	30 535	5 231
d'Olten	38 640	45 611	6 971
de Rapperswil	24 402	29 352	4 950
de St-Gall	55 113	63 472	8 359
de Sion	13 532	17 675	4 143
de Thoune	13 390	16 237	2 847
de Winterthour	35 895	40 978	5 083
de Zurich	145 723	163 540	17 817
<b>Totaux</b>	<b>751 695</b>	<b>867 951</b>	<b>116 256</b>

## Nombre des téléspectateurs de 1953 à 1967

Année	Télespectateurs au 31 décembre	Augmentation annuelle	Année	Télespectateurs au 31 décembre	Augmentation annuelle	Année	Télespectateurs au 31 décembre	Augmentation annuelle
1953	920	—	1958	50 304	18 930	1963	366 129	92 235
1954	4 457	3 537	1959	78 700	28 396	1964	491 843	125 714
1955	10 507	6 050	1960	128 956	50 256	1965	620 783	128 940
1956	19 971	9 464	1961	193 819	64 863	1966	751 695	130 912
1957	31 374	11 403	1962	273 894	80 075	1967	867 951	116 256



## Programmes TV

Heures d'émission	Suisse alémanique h. et min.	Suisse romande h. et min.	Suisse italienne h. et min.	Suisse total h. et min.
Total des heures d'émission	2725,58	2739,18	2315,32	7780,48
Moyenne hebdomadaire des heures d'émission	52,42	52,68	44,53	149,62

Sources d'émission	Suisse alémanique h. et min.	Suisse romande h. et min.	Suisse italienne h. et min.	Suisse total h. et min.	Suisse total en %
Studio: émissions en direct	526,32	366,26	298,30	1191,28	15,31
Studio: enregistrement 1 <sup>er</sup> programme	115,24	140,37	171,47	427,48	5,49
Cars de reportage TV: émissions en direct	66,14	50,48	62,38	179,40	2,31
Cars de reportage TV: enregistrement 1er programme	40,31	56,23	44,08	141,02	1,81
Film: production propre	347,59	304,02	153,33	805,34	10,35
Enregistrements, répétitions	228,47	138,51	114,12	481,50	6,19
Films de commerce	285,13	729,32	374,33	1389,18	17,85
Reprises programme suisse, en direct ou en différé	272,10	497,57	478,33	1248,40	16,05
Reprises programme étranger, en direct ou en différé, unilatéral ou bilatéral	654,22	282,18	406,38	1343,18	17,29
Reprises Eurovision	184,52	172,24	186,55	544,11	7,00
Production par des tiers	3,54	—	24,05	27,59	0,35
<b>Total</b>	<b>2725,58</b>	<b>2739,18</b>	<b>2315,32</b>	<b>7780,48</b>	<b>100</b>

Programmes TV

D'après le genre de programme

Suisse alémanique

	Programme national		Programme régional	
	h. et min.	en %	h. et min.	en %
<b>Total des 6 groupes principaux</b>	<b>1 222,23</b>	<b>44,80</b>	<b>1 503,35</b>	<b>55,20</b>
<i>Information, total</i>	255,33	9,37	291,05	10,70
Actualités	7,35	0,28	176,28	6,48
Enquêtes, informations, magazines	34,26	1,27	77,14	2,84
Manifestations externes	24,33	0,89	0,52	0,03
Résultats, reportages filmés, sport	13,30	0,49	13,57	0,51
Emissions documentaires, sport	1,27	0,05	18,49	0,70
Emissions en direct, sport	174,02	6,39	3,45	0,14
<i>Culture et science, total</i>	87,45	3,21	182,21	6,70
Culture	16,47	0,61	100,49	3,70
Science	0,36	0,02	22,19	0,82
Voyage et circulation	39,20	1,44	21,22	0,79
Emissions populaires	13,22	0,49	37,51	1,39
Emissions rhétoromanes	17,40	0,65	—	—
<i>Théâtre, variété, musique, total</i>	334,37	12,27	464,43	17,05
Théâtre	23,03	0,85	148,00	5,43
Théâtre populaire	—	—	—	—
Longsmétrages	186,09	6,84	171,37	6,30
Oeuvres lyriques	6,17	0,24	13,35	0,50
Musique	21,48	0,79	12,09	0,45
Jazz	—	—	0,05	—
Variété	67,57	2,48	77,11	2,83
Quiz	24,54	0,90	32,30	1,20
Emissions de variété populaires	—	—	—	—
Variétés à scénario	4,29	0,17	9,36	0,34
<i>Education et famille, total</i>	342,58	12,57	183,16	6,73
Emissions pour femmes	0,17	—	55,41	2,04
Emissions pour enfants et adolescents	178,15	6,55	45,41	1,69
Emissions pour familles	—	—	23,52	0,88
TV scolaire	0,29	—	35,42	1,30
Education des adultes	39,36	1,45	14,22	0,53
Religion	44,57	1,65	7,58	0,29
Emissions pour ouvriers étrangers	79,24	2,92	—	—
<i>Direction, total</i>	26,25	0,96	382,10	14,02
Présentation du programme	—	—	108,29	3,98
Divers	1,14	0,04	36,56	1,35
Image pour test	25,11	0,92	151,07	5,55
Spots de publicité	—	—	85,38	3,14
Agences de films	—	—	—	—
<i>Téléjournal, total</i>	175,05	6,42	—	—
Nouvelles, Téléjournal, Emissions rétrospectives, Reportage de sport filmés suisses	175,05	6,42	—	—

## Suisse française

## Suisse italienne

Programme national		Programme régional		Programme national		Programme régional	
h. et min.	en %	h. et min.	en %	h. et min.	en %	h. et min.	en %
<b>1 043,43</b>	<b>38,10</b>	<b>1 695,30</b>	<b>61,90</b>	<b>1 235,51</b>	<b>53,37</b>	<b>1 079,41</b>	<b>46,63</b>
245,44	8,97	390,24	14,25	272,36	11,77	302,47	13,08
3,08	0,11	215,29	7,87	14,48	0,64	110,47	4,79
13,48	0,50	111,43	4,08	28,30	1,23	106,30	4,60
30,24	1,11	10,12	0,37	22,01	0,95	—	—
11,50	0,43	26,28	0,97	10,09	0,44	72,34	3,13
1,29	0,05	26,14	0,95	—	—	9,18	0,40
185,05	6,77	0,18	0,01	197,08	8,51	3,38	0,16
25,52	0,94	151,47	5,54	38,28	1,66	85,17	3,68
9,19	0,34	100,15	3,66	2,33	0,11	31,12	1,35
0,55	0,02	20,36	0,75	20,17	0,88	33,11	1,43
7,49	0,29	30,56	1,13	7,45	0,33	20,32	0,89
—	—	—	—	—	—	0,22	0,01
7,49	0,29	—	—	7,53	0,34	—	—
269,43	9,85	517,38	18,90	322,41	13,94	289,29	12,51
12,42	0,46	83,28	3,06	52,00	2,25	48,19	2,04
—	—	—	—	—	—	0,47	0,03
176,10	6,43	325,45	11,89	162,33	7,03	170,37	7,37
4,16	0,16	16,31	0,60	2,19	0,10	4,12	0,18
13,16	0,48	15,22	0,56	17,54	0,77	7,09	0,31
1,45	0,06	6,09	0,22	8,07	0,35	4,32	0,20
34,47	1,27	39,58	1,46	38,53	1,68	49,08	2,13
25,05	0,93	25,23	0,83	39,55	1,72	0,04	—
1,42	0,06	5,02	0,18	0,51	0,04	4,41	0,20
—	—	—	—	—	—	—	—
329,17	12,02	288,28	10,53	281,58	12,18	183,27	7,92
—	—	18,22	0,68	0,13	0,01	2,23	0,10
159,41	5,83	131,25	4,79	130,15	5,63	61,21	2,65
14,11	0,52	79,46	2,91	29,08	1,26	54,22	2,35
38,54	1,42	22,33	0,82	—	—	21,39	0,93
—	—	13,45	0,50	0,50	0,04	26,45	1,16
41,44	1,52	22,37	0,83	43,24	1,87	16,57	0,73
74,47	2,73	—	—	78,08	3,37	—	—
—	—	347,13	12,68	149,48	6,47	218,41	9,44
—	—	71,06	2,60	0,13	0,01	55,34	2,40
—	—	41,59	1,53	—	—	10,09	0,43
—	—	150,16	5,49	149,35	6,46	68,06	2,94
—	—	83,52	3,06	—	—	83,49	3,62
—	—	—	—	—	—	1,03	0,05
173,12	6,32	—	—	170,20	7,35	—	—
173,12	6,32	—	—	170,20	7,35	—	—

# Société suisse de radiodiffusion et télévision

(fondée en 1931) Etat au 30 novembre 1968

La Société suisse de radiodiffusion et télévision est une société de droit privé (selon art. 60 ss. du Code civil, elle est organisée comme association) qui, sur la base d'une concession octroyée par le Conseil fédéral, remplit une tâche d'utilité publique.

## Autorité de concession

Le conseil fédéral

## Autorité de surveillance

Le Département des transports et communications et de l'énergie

## Assemblée générale

### Président

Le président central de la Société suisse de radiodiffusion et télévision

«L'assemblée générale est l'organe suprême de la SSR.

Elle comprend 103 délégués et se compose comme suit:

- 42 délégués de la «Radio- und Fernsehgesellschaft der deutschen und der rätoromanischen Schweiz» RDRS, à raison de 6 représentants de ladite société et de 6 représentants de chacune des sociétés membres;
- 18 délégués de la «Société de radiodiffusion et de télévision de la Suisse romande» SRTR, à raison de 6 représentants de ladite société et de 6 représentants de chacune des sociétés membres;
- 12 délégués de la «Società cooperativa per la radiotelevisione nella Svizzera italiana» CORSI;
- 6 délégués des commissions régionales des programmes, à raison de 2 délégués par commission des programmes;
- 4 délégués de la commission nationale des programmes de télévision;
- 4 délégués de la commission des programmes des ondes courtes, et les membres du comité central.» (Statuts SSR, art. 6)

Ont voix consultative: le directeur général, le directeur administratif, les directeurs de la radio et de la télévision, les directeurs des studios et les préposés aux programmes.

## Comité central

«Le comité central, organe administratif supérieur de la SSR, comprend 17 membres. L'autorité concédante nomme le président central, 7 membres et 3 suppléants. Les sociétés régionales nomment 9 membres et leurs suppléants qui sont choisis parmi chacune de leurs sociétés membres sur proposition de chacune d'entre elles. Le comité central élit deux vice-présidents.» (Statuts SSR, art. 10)

### Président central

\*M<sup>e</sup> André Guinand, avocat, Genève

### Vice-présidents

\*Dr Fritz Blocher, président de la Cour d'appel, Bâle

\*Dr Ettore Tenchio, avocat, conseiller national, Coire  
\*Dr Konrad Krieger, chancelier d'Etat, RDRS, Lausanne

### Autres membres

Christian Badraun, ancien directeur des téléphones, RDRS, Coire  
\*Pierre Barras, avocat, rédacteur à la «Liberté», Fribourg  
Dr Max Blumenstein, avocat, RDRS, Berne  
Jean Brolliet, régisseur, SRTR, Genève  
Dr Charles Gilliéron, SRTR, Lausanne  
\*Aimée Graber, lic. en droit, juge au Tribunal du district de Lausanne, Lausanne  
Eugen Knup, professeur au séminaire de Kreuzlingen, RDRS, Kreuzlingen  
Dr Walter König, conseiller d'Etat, conseiller national, RDRS, Zurich

\*Marius Lampert, conseiller aux Etats et conseiller d'Etat, Ardon VS  
\*Charles Lancoud, directeur des Services des télécommunications de la DG PTT, Berne  
Franco Masoni, avocat, conseiller national, CORSI, Lugano  
\*Dr Arthur Schmid, conseiller d'Etat et conseiller national, Oberentfelden  
Dr Hermann Hauswirth, directeur de la Foire suisse d'échantillons, RDRS, Bâle

### Membres suppléants

Emil Baumgartner, syndic, RDRS, Thoune  
\*Dr Pino Bernasconi, avocat, directeur de la «Gazzetta Ticinese», Lugano  
Georges-André Chevallaz, syndic, conseiller national, SRTR, Lausanne  
Dr André Gottrau, rédacteur, RDRS, Lucerne  
\*Willy Klein, ingénieur, chef du Département de recherches et d'essais de la DG PTT, Berne

Edmond Pingeon, ingénieur, SRTR, Genève  
\*Dr Dora Rittmeyer-Iselin, St-Gall  
Dr Arnold Rothenberger, professeur, RDRS, Trogen  
Dr Stefan Sonder, juge d'instruction, RDRS, Coire  
Ernst Tobler, ancien rédacteur «NZZ», RDRS, Zurich  
Max Wullschleger, conseiller d'Etat, RDRS, Bâle  
Romerio Zala, CORSI, Berne

\*nommés par le Conseil fédéral

## Direction générale

*Marcel Bezençon*, directeur général  
*Domenic Carl*, directeur administratif et suppléant  
du directeur général

*Edouard Haas*, directeur de la Télévision à la direction  
générale

*Joël Curchod*, directeur du Service des ondes  
courtes et de la Télédiffusion

*Régis de Kalbermatten*, chef du Service juridique

## Conférence des directeurs

Cette conférence réunit tous les directeurs, sous la présidence du directeur général de la Société suisse de radiodiffusion et télévision.

## Commissions nationales des programmes

Président

Le directeur général de la Société suisse de radiodiffusion et télévision préside d'office les commissions nationales des programmes.

## Commission nationale des programmes de télévision

«Une commission nationale est constituée pour les programmes de télévision. Elle comprend, en plus du directeur général, 18 membres et 8 suppléants, choisis dans les milieux culturels, politiques et économiques du pays; lors de leur nomination, on tiendra compte des différentes langues nationales. La moitié des membres et des suppléants est désignée par l'autorité concédante, la seconde moitié par le comité central, sur proposition des sociétés régionales.

La commission nationale des programmes de télévision est chargée:

- de donner son avis sur les émissions et d'examiner les instructions générales pour le service des programmes;
- de communiquer, s'il y a lieu, ses constatations au comité central ou aux comités des sociétés régionales, et de leur soumettre des propositions.

La commission nationale des programmes de télévision nomme chaque année ses délégués à l'assemblée générale, en tenant compte, autant que possible, des différentes régions linguistiques.» (Statuts SSR, art. 20)

Membres

\* *Bernard Béguin*, rédacteur en chef du «Journal de Genève», Genève  
*Dr Isidor Bürgi*, vétérinaire, Frick AG  
*Christian Fanzun*, ingénieur, Coire  
*André Fasel*, président des AR et des ATV, Genève  
*Hélène Guinand-Cartier*, Genève  
\* *Chanoine Jacques Haas*, directeur du Centre catholique de radio et télévision, Lausanne  
*Paul-Henri Jaccard*, directeur de l'Association des intérêts de Lausanne, Lausanne  
*Franco Lepori*, instituteur, Lugano  
\* *Hedi Leuenberger-Köhli*, Zurich

*Dr Gastone Luvini*, juge au Tribunal d'appel, Lugano  
\* *Erina Marfurt-Pagani*, Lucerne  
\* *Bruno Muralt*, adjoint de la Centrale d'éducation ouvrière, Berne  
*Giorgio Orelli*, professeur à l'Ecole cantonale de commerce, Bellinzone  
\* *Dolf Rindlisbacher*, pasteur, Berne  
*Dr Josef Schürmann*, professeur, Sursee LU  
\* *Dr Georg Thüser*, professeur d'Université HSG, Teufen AR  
\* *Dr Hans Trautweiler*, avocat, Aarau  
\* *Dr Edmond Wyss*, conseiller d'Etat et conseiller national, Bâle

Membres suppléants

*Dr Hans-Ulrich Amberg*, secrétaire de la Fédération suisse pour l'éducation des adultes, Zurich  
\* *Dr Guido Calgari*, professeur à l'EPF, Zurich  
\* *Hanspeter Fischer*, ingénieur agronome, secrétaire et rédacteur, Weinfelden  
*Riccardo Giudicetti*, avocat, Roveredo GR

\* *Hans Ulrich Hug*, secrétaire de l'Union suisse du film, Berne  
*Paul Mudry*, directeur des écoles, Sion  
\* *Dr Martin Schlappner*, rédacteur de la «NZZ», Zurich  
*Gerda Stocker-Meyer*, journaliste, La Neuveville BE

## Commission des programmes du service des ondes courtes

«Une commission des programmes est constituée pour le service des ondes courtes. Elle est composée, en plus du directeur général, de 8 membres et de 4 suppléants représentant les milieux culturels, politiques et économiques, ainsi que les différentes régions linguistiques du pays. La moitié est nommée par l'autorité concédante, l'autre par le comité central, sur proposition du directeur général. La préférence est donnée à des personnes ayant une connaissance approfondie des relations de la Suisse avec l'étranger.

\* nommés par le Conseil fédéral

La commission des programmes des ondes courtes a pour tâches :

- a) de mettre en valeur les intérêts nationaux que le service des ondes courtes a pour mission de faire connaître à l'étranger;
- b) de donner son avis sur les émissions, d'examiner les instructions pour le service des programmes et de faire des propositions à la direction générale.

La commission des programmes des ondes courtes nomme chaque année ses délégués à l'assemblée générale, en tenant compte, autant que possible, des différentes régions linguistiques.» (Statuts SSR, art. 21)

Membres

*Dr Guido Calgari*, professeur à l'EPF, Zurich  
*\*Felicina Colombo*, vice-directrice de la Scuola magistrale cantonale, Porza  
*\*Dr Hans Konzett*, conseiller national, Zurich  
*Armin Moser*, directeur de l'Office du tourisme, St-Gall

*\*Dr Edmond Müller*, Berne  
*Bruno Muralt*, adjoint de la Centrale d'éducation ouvrière, Berne  
*René Payot*, directeur général du «Journal de Genève», Genève  
*\*Roger Pochon*, directeur et rédacteur en chef de la «Liberté», Fribourg

Membres suppléants

*Michel Jaccard*, directeur de la «Nouvelle Revue de Lausanne», Lausanne  
*\*Dr Reynold Tschäppät*, syndic de la Ville de Berne et conseiller national, Berne

*Max Virchaux*, chef du service de presse de la Swissair, Zurich  
1 vacance

#### Vérificateurs des comptes

«Les vérificateurs des comptes sont au nombre de trois. Un suppléant est prévu pour chacun d'eux. Deux vérificateurs et leurs suppléants sont nommés par l'assemblée générale, un vérificateur et son suppléant par l'autorité de surveillance, pour une durée de quatre ans.» (Statuts SSR, art. 23)

Membres

*Charles Aubert*, gérant, La Chaux-de-Fonds  
*Max Fausch*, secrétaire de département, Herisau

*\*Hans Braun*, chef de Section à la Division des finances DG PTT, Berne

Membres suppléants

*Willy Amez-Droz*, président de l'Union valaisanne du tourisme, Sion

*\*Paul Bürge*, inspecteur de l'Inspectorat des finances DG PTT, Berne  
*Hans Stricker*, commerçant, Bischofszell

#### Sociétés régionales — Comités

«La SSR se compose des sociétés régionales suivantes :

- a) la «Radio- und Fernsehgesellschaft der deutschen und der rätoromanischen Schweiz», qui comprend les sociétés membres suivantes:  
Radio- und Fernsehgenossenschaft in Zürich  
Radio- und Fernsehgenossenschaft Bern  
Radio- und Fernsehgenossenschaft Basel  
Ostschweizerische Radio- und Fernsehgesellschaft  
Innerschweizerische Radio- und Fernsehgesellschaft  
Cumünanza Radio Rumantsch
- b) la «Société de radiodiffusion et de télévision de la Suisse romande», qui comprend : la Fondation de Radiodiffusion et de Télévision à Lausanne, la Fondation de Radiodiffusion et de Télévision à Genève;
- c) la «Società cooperativa per la radiotelevisione nella Svizzera italiana».

L'autorité concédante statue sur les modifications à apporter à la composition des sociétés régionales, après avoir consulté la SSR.» (Concession SSR, art. 7)

«Les sociétés régionales assurent le service des programmes de radiodiffusion sonore et de télévision. Les sociétés régionales prennent les dispositions nécessaires pour que les divers milieux représentatifs du monde spirituel et culturel du pays, les divers milieux d'auditeurs et de téléspectateurs et les diverses régions soient représentés dans leurs organes et notamment dans la commission des programmes. Elles tiennent compte à cet égard des propositions qui leur sont faites quant au choix des personnes à nommer.

Les sociétés régionales doivent faciliter la participation à leur activité aux autorités cantonales et communales, aux associations culturelles, ainsi qu'aux auditeurs, aux téléspectateurs ou à leurs organisations.» (Concession SSR, art. 8)

\* nommés par le Conseil fédéral

## Radio- und Fernsehgesellschaft der deutschen und der rätoromanischen Schweiz

(am 25. November 1964 in Luzern gegründet)

Präsident	<i>Eugen Knup</i> , Seminarlehrer, Kreuzlingen (bis Ende 1968)	
Vizepräsident	<i>Jakob Baur</i> , Stadtrat, Zürich (bis Ende 1968)	
Weitere Mitglieder	<i>Dr. Max Blumenstein</i> , Fürsprecher, Bern <i>Prof. Dr. Walter Guyan</i> , Direktor des Museums zu Allerheiligen, Schaffhausen <i>Dr. Hermann Hauswirth</i> , Direktor der Schweizer Mustermesse, Basel <i>Dr. Konrad Krieger</i> , Staatsschreiber, Luzern	* <i>Hedi Leuenberger-Köhli</i> , Zürich <i>Dr. Hans Maurer</i> , Kunsthistoriker, Zofingen <i>Armin Moser</i> , Verkehrsdirektor, St. Gallen * <i>Willi Ritschard</i> , Regierungsrat, Luterbach SO * <i>Dr. Anny Schmid-Affolter</i> , Luzern <i>Dr. Stefan Sonder</i> , Untersuchungsrichter, Chur
Ersatzmitglieder	<i>Julian Dillier</i> , Departementssekretär, Kerns OW <i>Dr. Urs Dietschi</i> , a. Regierungsrat, Solothurn <i>Dr. Willy Dolf</i> , Gewerbeschullehrer, Chur <i>Dr. Josef Guntern</i> , Gymnasiallehrer, Sitten <i>Dr. Gerold Meyer</i> , Landschreiber, Cham	<i>Erwin Schwendinger</i> , Regierungsrat und Nationalrat, Herisau <i>Hans Stiffler</i> , Regierungsrat, Chur <i>Heinrich Zindel</i> , alt Stadtrat, Winterthur
Delegierter der Programmkommission	<i>Dr. Ernst Boerlin</i> , alt Regierungsrat, Liestal BL	
Direktoren	<i>Dr. Fritz Ernst</i> , Radiodirektor der deutschen und der rätoromanischen Schweiz <i>Dr. Guido Frei</i> , Fernsehdirektor der deutschen und der rätoromanischen Schweiz	<i>Dr. Paul Meyer-Gutzwiller</i> , Direktor des Radiostudios Basel <i>Max Bolliger</i> , Direktor des Radiostudios Bern <i>Dr. Gerd H. Padel</i> , Direktor des Radiostudios Zürich
Programmbetreuer	<i>Fredy Weber</i> , Programmbetreuer, St. Gallen <i>Dr. Tino Arnold</i> , Programmbetreuer, Luzern	<i>Tista Murk</i> , Programmbetreuer, Chur (bis 31. 1. 1969)

## Société de radiodiffusion et de télévision de la Suisse romande

(fondée le 30 novembre 1964 à Neuchâtel)

Président	<i>M<sup>e</sup> Charles Gilliéron</i> , conseiller administratif de l'UER, Lausanne (dès 1. 1. 1969)	
Vice-président	<i>Jean Brolliet</i> , régisseur, Genève (dès 1. 1. 1968)	
Autres membres	<i>André Chavanne</i> , conseiller d'Etat, chef du Département de l'instruction publique, Genève <i>Georges-André Chevallaz</i> , syndic de la Ville de Lausanne, conseiller national, Lausanne <i>Gaston Clottu</i> , conseiller d'Etat, conseiller national, chef des Départements de l'intérieur et de l'instruction publique, Neuchâtel * <i>Henri Cousin</i> , Lausanne <i>Pierre Dreyer</i> , conseiller d'Etat, Directeur de l'Intérieur, de l'Industrie, du Commerce, de l'Artisanat et des Affaires sociales, Fribourg	<i>André Fasel</i> , président des AR et des ATV, Genève <i>Lise Girardin</i> , maire de Genève, Genève <i>Marius Lampert</i> , conseiller d'Etat, chef du Département de l'intérieur et de l'agriculture, Sion * <i>Gisèle Mermoud</i> , conseillère communale, Lausanne <i>Virgile Moine</i> , ancien conseiller d'Etat, Liebefeld BE <i>Roger Pochon</i> , directeur de la «Liberté», Fribourg <i>Jean-Pierre Pradervand</i> , conseiller d'Etat, chef du Département de l'instruction publique et des cultes, Lausanne
Membres suppléants	<i>Max Aebischer</i> , conseiller d'Etat, Direction de l'Instruction publique et des cultes, Fribourg <i>Pierre Emery</i> , secrétaire municipal, Hôtel de Ville, Lausanne <i>Jacques Haldenwang</i> , chef du Service des spectacles et concerts de la ville de Genève, Genève <i>Roger Hugli</i> , chef du Service de l'enseignement primaire et préprofessionnel, Neuchâtel	<i>René Jotterand</i> , secrétaire général du Département de l'instruction publique, Genève <i>Claude Ketterer</i> , Conseiller administratif, Hôtel municipal, Genève <i>Jean-Pierre Larpin</i> , secrétaire municipal adjoint, Hôtel de Ville, Lausanne <i>Jules Perrenoud</i> , instituteur, Fontenais/JB
Directeurs	<i>Jean-Pierre Méroz</i> , directeur de la Radio suisse romande, Lausanne <i>René Schenker</i> , directeur de la Télévision suisse romande, Genève	<i>Roger Aubert</i> , directeur du Studio de radiodiffusion à Genève <i>Paul Vallotton</i> , directeur du Studio de radiodiffusion à Lausanne

\*nommés par le Conseil fédéral

### **Società cooperativa per la radiotelevisione nella Svizzera italiana**

(I statuti della Società sono stati approvati dal Comitato centrale il 17 dicembre 1964)

Presidente	<i>Avv. Cherubino Darani, Muralto</i>	
Vice-presidente	<i>On. Elmo Patocchi, Gerra (Gambarogno)</i>	
Membri	<i>Dir. Alberto Bottani, Massagno</i> <i>Dir. Dott. Plinio Cioccarì, Lugano</i> <i>Avv. Franco Masoni, consigliere nazionale, Lugano</i>	<i>Prof. Carlo Speziali, Locarno</i> <i>Romerio Zala, Berna</i>
Segretario	<i>Dott. Piero Bonzanigo, Bellinzona</i>	
Direttori	<i>Dott. Stelio Molo, direttore della Radio svizzera italiana, Lugano</i>	<i>Franco Marazzi, direttore della Televisione svizzera italiana, Lugano</i>

### **Organes officiels de publication de la SSR**

#### **Radio + Fernsehen**

Redaktion: Wildhainweg 20, 3000 Bern

#### **Radio-TV — Je vois tout**

Rédaction: 2, avenue de Tivoli, 1000 Lausanne

#### **Radiotivù**

Redazione: Studio di Lugano, 6903 Lugano-Besso

#### **Telephon-Rundspruch**

Redaktion: Giacomettistrasse 1, 3000 Bern 16





Notices

---

SOCIÉTÉ SUISSE DE RADIODIFFUSION ET TÉLÉVISION

ANNUAIRE 1968